



## Assemblée générale

Distr. générale  
3 novembre 2011  
Français  
Original : anglais

### Soixante-sixième session

Point 134 de l'ordre du jour

### Budget-programme pour l'exercice biennal 2012-2013

## Prévisions de dépenses relatives aux missions politiques spéciales, aux missions de bons offices et aux autres initiatives politiques autorisées par l'Assemblée générale ou le Conseil de sécurité

### Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan

### Rapport du Secrétaire général

#### *Résumé*

Le présent rapport contient les prévisions de dépenses de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2012, dont le montant total net s'élève à 241 533 500 dollars (montant brut : 259 451 700 dollars).

Pour l'exercice 2010-2011, les dépenses prévues de la Mission devraient s'élever à 509 988 900 dollars, ce qui représente un dépassement de crédits de 14 005 200 dollars.

\* Nouveau tirage pour raisons techniques (28 décembre 2011).



## Table des matières

	<i>Page</i>
I. Historique et rôle futur de la Mission . . . . .	3
II. Mandat et résultats attendus . . . . .	12
III. Ressources nécessaires . . . . .	40
A. Montant total des ressources nécessaires . . . . .	40
B. Dépenses de personnel . . . . .	42
1. Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général pour l’Afghanistan . . . . .	48
2. Bureau du Représentant spécial adjoint du Secrétaire général pour l’Afghanistan (composante I : affaires politiques) . . . . .	50
3. Bureau du Représentant spécial adjoint du Secrétaire général pour l’Afghanistan (composante II : Coordonnateur résident/Coordonnateur de l’action humanitaire) . . . . .	53
4. Bureau du Chef de cabinet . . . . .	57
5. Appui à la mission . . . . .	59
6. Bureau d’appui commun de Koweït . . . . .	74
7. Bureaux extérieurs dans les régions et les provinces . . . . .	75
IV. Analyse des ressources nécessaires . . . . .	86
A. Militaires et personnel de police . . . . .	87
B. Personnel civil . . . . .	89
C. Dépenses opérationnelles . . . . .	92
V. État récapitulatif de la suite donnée aux recommandations formulées par les organes de contrôle interne et externe et par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires . . . . .	109
<b>Annexes</b>	
I. Organigrammes . . . . .	112
A. Mission d’assistance des Nations Unies en Afghanistan . . . . .	112
B. Bureaux régionaux et bureaux provinciaux . . . . .	113
C. Appui à la Mission (Kaboul) . . . . .	114
D. Bureau d’appui commun de Koweït . . . . .	115
II. Coût estimatif des mesures de sécurité en 2012 . . . . .	116
III. Renseignements sur les activités de fond menées par les organismes, fonds et programmes des Nations Unies collaborant avec la MANUA sur des questions ayant trait aux programmes (intégrées, le cas échéant) . . . . .	117

## I. Historique et rôle futur de la Mission

1. La Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) a été créée par la résolution 1401 (2002) du Conseil de sécurité pour une durée initiale de 12 mois. Le Conseil a ensuite prorogé le mandat de la Mission par ses résolutions 1471 (2003), 1536 (2004), 1589 (2005), 1662 (2006), 1746 (2007), 1806 (2008), 1868 (2009) et 1917 (2010). Par sa résolution 1974 (2011), le Conseil a décidé de proroger le mandat de la MANUA jusqu'au 23 mars 2012.

2. Dans le sillage de la Conférence de Kaboul de juillet 2010, qui a abouti au Processus de Kaboul, et de l'adoption à Lisbonne, en novembre 2010, d'un cadre pour le transfert des responsabilités en matière de sécurité aux Afghans d'ici à 2014 (*inteqal*), la stratégie de transition progressive visant à renforcer l'appropriation et la conduite des activités par l'Afghanistan dans tous les secteurs (sécurité, gouvernance et développement économique et social), sur laquelle la communauté internationale et le Gouvernement afghan se sont mis d'accord, a continué à être affinée et mise en œuvre en 2011.

3. L'année 2011 continuera d'être marquée par une intense activité politique et plusieurs événements importants qui ne manqueront pas d'influer sur la stratégie globale de transition, le rôle de la communauté internationale en Afghanistan et le partenariat de celle-ci avec le Gouvernement afghan, l'évolution de la situation sur le terrain et les opérations de la MANUA pour le reste de l'année et pour 2012.

4. Le Parlement issu des élections de septembre 2010 a été investi en janvier 2011. En mars 2011, le Président Karzaï a fait connaître le premier groupe de régions où le transfert des responsabilités en matière de sécurité débiterait dès juillet 2011. Au cours de l'année, d'autres municipalités et provinces ont été désignées. Le Haut Conseil pour la paix, créé en 2010 pour promouvoir les efforts de paix et de réconciliation conduits par les Afghans, a poursuivi ses activités de communication et s'est rendu dans de nombreuses provinces du pays et dans les pays voisins. Les initiatives régionales visant à promouvoir la coopération dans les domaines de l'économie et de la sécurité et un processus politique sont innombrables : ainsi, la Conférence régionale sur l'Afghanistan s'est tenue à Istanbul en novembre, le sommet de l'Organisation de Shanghai pour la coopération s'est tenu au Kazakhstan en juin et une conférence internationale des ministres des affaires étrangères sur l'Afghanistan se tiendra à Bonn (Allemagne) en décembre.

5. Conformément à son mandat et à la stratégie de transition mentionnée plus haut, la MANUA s'est attachée, de concert avec les différents organismes des Nations Unies et en coordination avec les partenaires internationaux, à renforcer les capacités, et à appuyer les efforts de réconciliation nationale et le développement économique et social, y compris la promotion des droits de l'homme, de la gouvernance et de l'état de droit, dans le respect des priorités définies dans les plans et programmes de l'Afghanistan.

6. Conformément aux priorités définies par le Conseil de sécurité dans sa résolution 1974 (2011), la MANUA et le Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afghanistan, agissant dans la limite de leur mandat et guidés par l'idée de renforcer la souveraineté et la prise en main et la direction du pays par les Afghans, continueront à piloter les activités civiles internationales, conformément aux communiqués des Conférences de Londres et de Kaboul et en s'attachant particulièrement à réaliser les priorités suivantes :

a) Promouvoir, en tant que coprésidents du Conseil commun de coordination et de suivi, une plus grande cohérence au niveau de l'appui offert par la communauté internationale à la poursuite des priorités du Gouvernement afghan en matière de développement et de gouvernance, notamment en apportant un soutien à l'élaboration actuellement en cours des nouveaux programmes prioritaires nationaux, en mobilisant des moyens, en coordonnant l'action des donateurs et organismes internationaux et en orientant les contributions des organismes, fonds et programmes des Nations Unies, en particulier pour ce qui est de la lutte contre les stupéfiants et des activités de reconstruction et de développement; en même temps, appuyer les efforts déployés pour accroître la part de l'aide au développement qui est fournie par l'intermédiaire du Gouvernement afghan, ainsi que ceux déployés pour accroître la transparence et l'efficacité de l'utilisation par le Gouvernement afghan des ressources en question;

b) Renforcer la coopération avec la Force internationale d'assistance à la sécurité et le Haut-Représentant civil de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN), à tous les niveaux et dans tout le pays, à l'appui de la transition vers la prise des rênes du pays par les Afghans convenue aux Conférences de Kaboul et de Londres et au Sommet de Lisbonne, et le faire d'une manière durable qui assure la protection et la promotion des droits de tous les Afghans, conformément à leur mandat actuel, afin de renforcer la coopération entre civils et militaires, de faciliter l'échange rapide d'informations et d'assurer la cohérence entre les activités menées par les forces de sécurité nationales et internationales et les intervenants civils à l'appui d'un processus de développement et de stabilisation mené par les Afghans, notamment en nouant des rapports avec les équipes de reconstruction de province et avec les organisations non gouvernementales, en particulier en participant en qualité d'observateur aux travaux du Conseil de transition *intégré*;

c) Apporter une aide sous forme de communication aussi bien que de bons offices, si le Gouvernement afghan le demande, au processus de paix et de réconciliation dirigé par les Afghans, notamment pour ce qui est de la mise en œuvre du Programme afghan pour la paix et la réintégration, et en proposant et en facilitant la mise en œuvre de mesures de confiance, dans le cadre posé par la Constitution afghane et dans le respect total de l'application des mesures et procédures définies dans les résolutions 1267 (1999), 1822 (2008) et 1904 (2009) et toute autre résolution que le Conseil de sécurité a adoptée sur la question;

d) Apporter un appui, à la demande des autorités afghanes, à l'organisation des élections à venir en Afghanistan, ainsi qu'au travail sur la pérennité et l'intégrité du processus électoral, comme convenu aux Conférences de Londres et de Kaboul; et offrir aux institutions afghanes participant au processus une aide en matière de renforcement des capacités et une assistance technique.

7. De plus, dans la même résolution, le Conseil a réaffirmé que la MANUA et le Représentant spécial continueront de piloter les efforts civils internationaux dans les domaines prioritaires suivants :

a) Appui à la coopération régionale visant à progresser, en s'appuyant sur ce qui a déjà été réalisé, vers un Afghanistan stable et prospère;

b) Moyennant une présence accrue de la Mission, promotion, à l'appui de l'action menée par le Gouvernement afghan, de la mise en œuvre du Processus de Kaboul dans tout le pays, notamment grâce au renforcement de la coopération avec

l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, et action visant à ce que les politiques gouvernementales favorisent l'ouverture et soient mieux comprises;

c) Appui à l'action menée par le Gouvernement afghan pour améliorer la gouvernance et renforcer l'état de droit, y compris la justice transitionnelle, l'exécution du budget et la lutte contre la corruption, dans tout le pays conformément au Processus de Kaboul, le but étant d'apporter les bienfaits de la paix et d'assurer des services de façon opportune et durable;

d) Poursuite, avec l'appui du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, de la coopération avec la Commission indépendante des droits de l'homme en Afghanistan et avec le Gouvernement afghan et les organisations non gouvernementales étrangères et afghanes concernées dans les domaines du suivi de la situation des civils, de la coordination de l'action menée pour assurer la protection de ces civils, pour promouvoir l'application du principe de responsabilité et pour aider à réaliser intégralement les libertés fondamentales et les dispositions relatives aux droits de l'homme figurant dans la Constitution afghane et dans les traités internationaux auxquels l'Afghanistan est partie, en particulier ceux qui concernent le plein exercice des droits fondamentaux des femmes;

e) Coordination et facilitation de l'acheminement de l'aide humanitaire, à l'appui du Gouvernement afghan et dans le respect des principes humanitaires, dans le but de donner au Gouvernement les capacités nécessaires pour pouvoir assumer à l'avenir son rôle central et de coordination, notamment en offrant un appui efficace aux autorités nationales et locales en matière d'assistance et de protection des déplacés et dans le but également de créer des conditions propices au retour volontaire et durable, dans la sécurité et la dignité, des réfugiés et des déplacés.

#### **Partenariats, coordination avec l'équipe de pays et intégration des missions**

8. Le Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afghanistan est officiellement chargé de gérer tous les aspects de la situation dans le pays. Il veille à ce que la Mission et les institutions spécialisées, fonds et programmes des Nations Unies soutiennent les représentants et les envoyés du Secrétaire général qui ont des mandats portant sur des domaines spécifiques des activités de l'Organisation, par exemple les droits de l'homme pour le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, les enfants en temps de conflit armé pour le Représentant spécial du Secrétaire général pour le sort des enfants en temps de conflit armé et les drogues et la criminalité organisée pour l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, et coordonnent leur action avec eux.

9. En accord avec le principe directeur de l'intégration, les entités du système des Nations Unies présentes en Afghanistan ont élaboré un cadre stratégique intégré contenant un ensemble de priorités communes pour leur permettre de travailler de façon multidimensionnelle, cohérente et complémentaire, en conformité avec le principe d'unité d'action des Nations Unies et dans le respect des priorités de l'Afghanistan.

10. La coordination des activités d'aide humanitaire et de développement de la Mission et des institutions spécialisées, fonds et programmes des Nations Unies est dirigée par le Représentant spécial adjoint du Secrétaire général, Coordonnateur résident et Coordonnateur de l'action humanitaire. Le plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement relatif à l'Afghanistan pour la période 2010-2013 permet aux organismes des Nations Unies de mieux harmoniser et coordonner leur

programmation avec le Gouvernement afghan. Le bureau du Coordonnateur résident se fonde aussi sur le plan-cadre et le cadre stratégique intégré pour harmoniser les stratégies de gestion axée sur les résultats, fournir un appui spécialisé en matière de collecte et d'analyse des données et élaborer des politiques fondées sur des données factuelles.

11. La MANUA coopère étroitement avec le Centre régional des Nations Unies pour la diplomatie préventive en Asie centrale pour faciliter le dialogue et la coopération entre l'Afghanistan et les pays d'Asie centrale. Elle coopère également avec l'Organisation de la Conférence islamique et l'Organisation de coopération économique pour favoriser le dialogue et aider l'Afghanistan dans ses efforts en faveur de la réconciliation, de la lutte contre les stupéfiants et du développement socioéconomique avec l'appui des autres États membres de la région.

12. Au Siège, la Cellule de mission intégrée pour l'Afghanistan veille à ce que les orientations et l'appui fournis à la MANUA le soient de façon intégrée et cohérente. Elle favorise la coordination, la collaboration et l'échange d'informations entre la MANUA, le Département des opérations de maintien de la paix, le Département de l'appui aux missions et le Département de la sûreté et de la sécurité et les institutions spécialisées, fonds et programmes des Nations Unies sur des questions comme l'établissement du rapport du Secrétaire général, l'élaboration du cadre stratégique intégré pour l'Afghanistan et d'autres questions ayant trait à l'exécution du mandat de la MANUA.

13. En ce qui concerne la gestion commune de la sécurité et les services de sécurité intégrés, une équipe de gestion de la sécurité regroupant la MANUA, le Département de la sûreté et de la sécurité et les institutions spécialisées, fonds et programmes des Nations Unies coordonne les mesures de sécurité sur la base du partage des coûts. Des accords sur les services communs ont été conclus entre la MANUA et d'autres organismes concernant les complexes des Nations Unies à Hérat, Ghor, Farah, Badghis, Maïmana, Kunduz, Fayz Abad, Deykandi, Gardez, Khost, Tirin Kot et Qalat, et le Bureau du Coordonnateur des programmes d'assistance humanitaire et économique des Nations Unies pour l'Afghanistan à Kaboul.

14. L'annexe III contient des informations sur les activités de fond menées en 2011 par les organismes, fonds et programmes des Nations Unies travaillant sur les questions de programmation (si possible, de façon intégrée) en collaboration avec la MANUA.

#### **Résultats de la restructuration de la Mission menée en 2011**

15. Le Conseil de sécurité lui ayant demandé, dans sa résolution 1917 (2011), d'établir un ordre de priorités parmi les tâches qui lui ont été confiées, la MANUA avait défini quatre axes prioritaires autour desquels devait s'articuler l'action menée par les organismes des Nations Unies pour aider le Gouvernement et le peuple afghans à poser les bases d'une paix et d'un développement durables. Ces priorités, dites « trois + un », étaient l'appui aux élections, la réconciliation et la réintégration, la coopération régionale et la cohérence de l'aide. Comme le prévoyait le budget 2011, la MANUA s'est restructurée afin d'améliorer la mise en œuvre des tâches qui lui ont été confiées. Cette restructuration s'est traduite globalement par un renforcement de l'intégration au sein de la MANUA et du système des Nations Unies. Elle a également permis de réduire les cloisonnements grâce à la suppression du Groupe de l'analyse et de la planification (anciennement la Cellule d'analyse

conjointe de la Mission) et de donner les moyens aux différents représentants spéciaux adjoints, chacun en ce qui les concerne, de réaliser les priorités de la Mission.

16. La restructuration de la composante politique (composante I) a permis à la fois d'appuyer la réalisation des priorités immédiates et de poser les bases du processus de réconciliation et du dialogue régional. La création du Groupe de l'analyse des politiques, sous l'autorité du Représentant spécial adjoint du Secrétaire général (composante II), dont le travail porte sur l'analyse à long terme, a permis à la Division des affaires politiques de consacrer les ressources existantes à des questions liées aux activités en cours comme les élections et la mise en œuvre du Programme afghan pour la paix et la réintégration. Le transfert des deux bureaux de liaison de Téhéran et d'Islamabad à la composante I a permis d'améliorer le travail de planification et d'analyse mené par la Division des affaires politiques sur les questions régionales, en vue d'appuyer les activités de communication politique et le dialogue au sein des différentes instances régionales, notamment l'initiative Route de la soie de Kaboul. En outre, la restructuration a permis d'améliorer la qualité de l'appui apporté par la Mission à l'action menée par le Gouvernement afghan et la communauté internationale dans le cadre du Processus de Kaboul. Grâce à la centralisation des fonctions de coordination de l'aide au sein du Bureau du Représentant spécial adjoint (Coordonnateur résident/Coordonnateur des opérations humanitaires), la Mission a été en mesure de s'investir plus efficacement dans les activités du Conseil commun de coordination et de suivi et de faire avancer les objectifs de la cohérence de l'aide. Au niveau provincial, l'insistance sur la cohérence de l'aide et le transfert du Groupe de la coordination sur le terrain à la composante II ont donné des résultats tangibles, comme en témoigne notamment l'appui aux initiatives en faveur de l'unité d'action des organismes des Nations Unies à Deykandi. La suppression de postes liés à la lutte contre les stupéfiants et aux affaires humanitaires a permis de faire disparaître les doublons et de renforcer l'intégration des organismes des Nations Unies en Afghanistan.

17. Dans sa résolution 1974 (2011), le Conseil de sécurité a prié le Secrétaire général de procéder, en concertation avec le Gouvernement afghan et les intervenants internationaux concernés, d'ici à la fin 2011, à un examen approfondi des activités prescrites par le mandat de la MANUA et de l'appui que les organismes des Nations Unies apportent à l'Afghanistan, notamment du déploiement de la Mission dans l'ensemble du pays, afin de renforcer la prise en main et la direction du pays par les Afghans comme prévu dans le Processus de Kaboul, compte tenu de l'évolution de la présence internationale et du rôle de la Force internationale d'assistance à la sécurité, ainsi que des premiers résultats donnés par la transition (*inteqal*), afin que le Conseil puisse effectuer un examen éclairé du mandat de la MANUA en mars 2012.

#### **Impératifs de sécurité et bilan des mesures d'amélioration prises en 2011**

18. Du fait des impératifs de sécurité et de l'évolution des normes minimales de sécurité opérationnelle et des normes minimales de sécurité opérationnelle applicables au domicile, plusieurs projets de sécurité imprévus ont dû être mis en œuvre en 2011. Les principaux projets ont eu pour objet l'installation de grilles coulissantes renforcées sur tous les sites de la MANUA et la construction d'une chambre forte au Bureau des Nations Unies pour la coordination de l'assistance humanitaire à l'Afghanistan (Kaboul) dans l'objectif de réduire les risques

d'intrusion. L'essentiel des travaux de construction visant à renforcer la sécurité et le remplacement des principaux équipements devrait être terminé avant fin 2011.

19. Les projets d'amélioration de la sécurité requis approuvés pour 2011, tels que la construction de complexes sûrs à Kandahar, Bamiyan, Jalalabad et Mazar-e Charif, la construction de nouveaux logements sûrs pour le personnel, notamment à Kaboul, et le renforcement des autres mesures d'atténuation des risques pour la sécurité dans toutes les installations de la MANUA ont été menés à bien.

20. Comme le Département de la sûreté et de la sécurité l'a recommandé, la MANUA continuera à assurer la sécurité dans tout le pays et, en concertation avec l'équipe de pays des Nations Unies et le Siège de l'ONU à New York, à évaluer la sécurité et l'importance des programmes en vue d'élaborer des stratégies et des mesures d'atténuation des risques en conséquence. Le coût des mesures prévues pour assurer la sécurité de la Mission en 2012 est indiqué à l'annexe II.

### **Priorités pour 2012**

21. Compte tenu des tâches qui lui ont été confiées, la MANUA a défini trois axes prioritaires autour desquels doit s'articuler l'action menée par les organismes des Nations Unies pour aider le Gouvernement et le peuple afghans à poser les bases d'une paix et d'un développement durables. Ces trois axes, pour lesquels la MANUA a une valeur ajoutée et se trouve dans une position privilégiée pour apporter un appui, tout en assurant l'unité d'action des organismes des Nations Unies, sont les suivants :

a) Favoriser un processus de paix et de réconciliation mené par les Afghans, à la demande du Gouvernement afghan, en appuyant les efforts nationaux et en proposant et soutenant des mesures de confiance, et appuyer les efforts soutenus par la communauté internationale dans ce domaine, notamment en associant les acteurs régionaux;

b) Contribuer à la protection et à la promotion des droits de l'homme, notamment la protection des civils et les droits des femmes et des enfants, et promouvoir les efforts déployés pour assurer un accès aux services sociaux essentiels dans le cadre de l'action plus large menée par les organismes des Nations Unies pour réduire la pauvreté et améliorer les conditions de vie du peuple afghan;

c) Défendre et promouvoir la cohérence des efforts menés à l'appui du Processus de Kaboul et, dans le cadre de la coprésidence du Conseil commun de coordination et de suivi, préserver le développement socioéconomique et la capacité de l'Afghanistan d'assurer une bonne gouvernance et de promouvoir l'état de droit; appuyer le processus de transition (*inteqal*) dans le cadre de son rôle d'observation au sein du Conseil de transition Afghan-OTAN, en vue de renforcer le transfert des responsabilités aux Forces nationales de sécurité afghanes.

22. En 2011 et 2012, la situation politique en Afghanistan devrait rester complexe. L'année 2011 a été marquée à plusieurs reprises par des tensions entre les pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire qui pourraient nuire à l'efficacité et à l'ouverture dont les institutions afghanes ont besoin pour faire avancer la transition.

23. Les forces de sécurité afghanes ont commencé à assumer progressivement la responsabilité de la sécurité, comme le Président Karzaï l'avait annoncé en mars. Pour que cette évolution soit durable et irréversible, encore faudra-t-il que le Processus de Kaboul progresse, notamment dans le domaine de l'élaboration des



programmes prioritaires nationaux, et que la gouvernance, les capacités et le développement économique et social s'améliorent. Aussi peut-on présumer que la stratégie de transition globale convenue en 2010 et approfondie en 2011 continuera de guider le partenariat entre le Gouvernement afghan et ses partenaires internationaux en 2012.

24. On peut également présumer que les efforts déployés par le Gouvernement pour associer les groupes armés non étatiques, conformément aux décisions issues de la Jirga consultative de paix de juin 2010, se poursuivront. Les prochains mois seront décisifs pour insuffler et entretenir une dynamique dans ce domaine.

25. Quant à l'environnement de sécurité, il devrait rester instable. La première partie de 2011 a été marquée par une augmentation du nombre d'incidents de sécurité. Les insurgés restent combattifs et continuent d'opposer une résistance dans de nombreuses régions. La situation en matière de sécurité devrait rester fragile en 2012, en particulier après la fameuse offensive du printemps.

26. Le niveau de menace pesant sur les organismes des Nations Unies a augmenté en 2011, d'où les fréquentes restrictions de mouvement imposées au personnel et aux activités. L'opinion publique peut être influencée par ceux qui souhaitent influencer, dénaturer et perturber les processus politiques ou le rôle d'acteur impartial des Nations Unies. La nature instable et imprévisible des menaces qui pèsent sur les organismes des Nations Unies en Afghanistan a été mise en évidence lors de l'attentat perpétré à Mazar-e Charif le 1<sup>er</sup> avril 2011 contre les bureaux de la MANUA par des manifestants, dans lequel trois fonctionnaires internationaux et quatre gardes internationaux ont trouvé la mort. On peut présumer que cet environnement de sécurité perdurera en 2012.

27. Conformément aux politiques et pratiques normales des Nations Unies et à la demande du Gouvernement afghan, les organismes des Nations Unies poursuivront en 2012 leurs efforts pour donner effet au principe d'unité d'action, notamment lors de l'évaluation du PNUAD et de la mise en œuvre du cadre stratégique intégré, tout en assurant la promotion d'autres initiatives en faveur de la cohérence de l'action menée par le système des Nations Unies à l'appui du développement socioéconomique de l'Afghanistan. L'examen à mi-parcours du PNUAD permettra de mieux harmoniser le programme avec les programmes prioritaires nationaux et les grandes priorités arrêtées dans la Stratégie nationale de développement de l'Afghanistan.

28. Le mandat de la Mission et les activités prioritaires qui sont décrits plus haut, la structure de la Mission et les ressources demandées correspondantes qui sont détaillées plus bas sont susceptibles d'être révisés à la suite des recommandations issues de l'examen approfondi demandé par le Conseil de sécurité dans sa résolution 1974 (2011), des recommandations issues des évaluations de sécurité en cours et à venir, et des autres grands changements intervenant dans le dispositif mis en place par la communauté internationale en Afghanistan et de ses relations avec le Gouvernement afghan qui, par contrecoup, sont susceptibles de modifier le dispositif et le rôle de la MANUA en 2012.

### **Appui à la Mission**

29. Les responsables de l'appui à la mission demeurent résolus à fournir un appui administratif et logistique efficace à la MANUA dans son ensemble. Par ailleurs, dans toute la mesure possible, ils continueront de s'employer à réduire les coûts

opérationnels en concluant des accords de services communs avec d'autres entités des Nations Unies. Les complexes regroupant plusieurs organismes des Nations Unies à Hérat, Islamabad, Téhéran, le Bureau du Coordonnateur des programmes d'assistance humanitaire et économique des Nations Unies pour l'Afghanistan à Kaboul et le Bureau d'appui de la MANUA au Koweït, qui partage des locaux avec la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI), témoignent du succès des mesures prises dans ce sens. En 2012, la MANUA continuera à explorer toutes les possibilités de réduction des coûts.

30. Les principaux changements envisagés pour 2012 sont les suivants :

a) *Parc automobile.* Le parc serait composé de 490 véhicules, à savoir 60 véhicules légers, 14 véhicules de taille moyenne, 3 véhicules lourds, 384 véhicules blindés pour le transport de civils, 10 engins de manutention, 2 camionnettes blindées, 5 remorques, 1 véhicule d'aéroport, 10 ambulances blindées et 1 véhicule blindé pour le transport de personnalités. Le dernier lot de véhicules blindés ayant été acquis en 2011, il n'est pas prévu de faire l'acquisition d'autres véhicules en 2012, à l'exception d'un bus supplémentaire pouvant transporter jusqu'à 30 passagers pour l'aéroport de Kaboul et du remplacement d'un véhicule léger (4x4) pour le Bureau de liaison de Téhéran. Pour le proche avenir, la MANUA doit rester en mesure d'assurer elle-même l'entretien et la réparation du parc automobile, car les moyens de l'Afghanistan sont encore insuffisants pour que lui soient confiés la maintenance et la réparation des véhicules;

b) *Flotte aérienne.* La flotte serait composée de cinq avions et de cinq hélicoptères pour le transport aérien du personnel et du fret dans les régions et provinces d'Afghanistan. Cette proposition tient compte de la suppression d'un hélicoptère grâce à la rationalisation de l'emploi des autres moyens aériens;

c) *Infrastructure informatique et télématique.* L'infrastructure informatique et télématique a fait l'objet d'une large mise à niveau en 2010 et 2011 pour permettre la mise en œuvre intégrale des plans de normalisation et de modernisation, notamment celle d'un plan de continuité des opérations et de reprise après sinistre au sein du Bureau d'appui commun de Koweït;

d) *Bureaux et logements.* Les fonctionnaires chargés de l'appui à la mission resteront déterminés à appliquer la politique de priorité au terrain adoptée en 2007 ainsi que le principe du devoir de vigilance introduit en 2010, qui vise à améliorer les conditions de vie et de travail du personnel déployé en Afghanistan;

e) *Approvisionnement en énergie et en eau.* L'Afghanistan n'a pas encore atteint un niveau de développement suffisant pour assurer une alimentation fiable et stable en électricité. C'est pourquoi toutes les installations de la MANUA doivent pouvoir produire et distribuer l'électricité, assurer l'approvisionnement en eau et disposer de réserves de carburant pour les groupes électrogènes, les véhicules automobiles et les aéronefs. Autrement dit, dans la pratique, tous les sites doivent être équipés d'un groupe électrogène principal, d'un groupe d'appoint ainsi que de toutes les pièces de rechange et de tout le carburant nécessaires. Ils doivent donc disposer de leur propre source indépendante d'eau salubre et des moyens de la distribuer dans tout le complexe. Conscients du coût élevé que représente la production d'électricité à partir de groupes électrogènes, les responsables de l'appui à la mission continueront d'étudier la possibilité relativement plus économique d'utiliser les réseaux électriques locaux lorsque ceux-ci auront gagné en fiabilité;

f) *Effectifs*. Le tableau d'effectifs approuvé pour 2011 est de 527 postes, dont 462 sont affectés à Kaboul et 65 au Koweït. Du fait des changements proposés, le tableau d'effectifs pour 2012 serait de 549 postes, dont 485 sont affectés à Kaboul et 64 au Koweït;

g) *Taux de vacance de postes*. Les fonctionnaires chargés de l'appui à la mission continueront de s'employer à accélérer le processus de recrutement du personnel tant international que national. Ils apporteront également tout leur soutien à la poursuite d'une campagne de recrutement dynamique visant à réduire le nombre de postes vacants à la Mission. Les taux de vacance retenus pour le calcul des traitements et autres dépenses de personnel pour 2012 sont les suivants : 30 % pour le personnel militaire et les effectifs de police civile; 22 % pour les agents recrutés sur le plan international et 18 % pour les agents recrutés sur les plans national déployés en Afghanistan; 10 % pour les agents recrutés sur le plan national et international déployés au Koweït; et 11 % pour les Volontaires des Nations Unies;

h) *Formation du personnel*. Un grand nombre de cours et de stages doivent être organisés en interne ou à l'extérieur de la zone de la Mission en 2012. La formation continuera d'avoir un effet direct sur l'exécution du mandat de la Mission, ainsi que sur le moral, le bien-être, l'épanouissement personnel et les perspectives de carrière du personnel;

i) *Appui logistique aux bureaux de la Mission*. Les responsables de l'appui à la mission continueront d'appuyer les activités de la MANUA dans les 23 bureaux répartis en Afghanistan (8 bureaux régionaux et 15 bureaux provinciaux) ainsi qu'au quartier général à Kaboul, qui est éclaté en 7 sites.

#### **Bureau d'appui commun de Koweït**

31. Le Bureau d'appui de la MANUA au Koweït, qui est devenu opérationnel au cours du dernier trimestre 2010, a été rebaptisé Bureau d'appui commun de Koweït. Les facteurs pris en compte pour sa création sont exposés aux paragraphes 34 et 35 du document A/65/328/Add.4.

32. Aux paragraphes 10 et 13 de la partie XIII de la résolution 65/259, l'Assemblée générale : a) a souhaité que les missions d'une même zone géographique coopèrent davantage afin d'être plus efficaces et plus économiques; b) a noté que le Secrétaire général comptait créer un bureau d'appui au Koweït pour la MANUA, et l'a prié d'étudier les possibilités de partage des coûts entre cette Mission et la MANUI et de lui faire rapport à ce sujet dans le projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2012-2013.

33. Les modalités d'appui du Bureau d'appui commun de Koweït, qui occupe les mêmes locaux que la MANUI, ont fait l'objet d'un examen mené par une équipe dirigée par le Département de l'appui aux missions. Cet examen a débouché sur un certain nombre de recommandations tendant à améliorer les synergies et à fusionner certaines activités. La MANUA est déterminée, en collaboration avec la MANUI et le Département de l'appui aux missions, à donner effet aux recommandations afin de parvenir à des résultats compatibles avec les objectifs de la stratégie globale d'appui aux missions de l'Organisation.

#### **Ressources extrabudgétaires**

34. Le 21 janvier 2011, la MANUA a signé un mémorandum d'accord avec le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS)

concernant les activités menées par la Mission à l'appui du processus de réconciliation nationale. La MANUA fournit des services d'assistance technique et d'appui aux autorités afghanes, y compris au Haut Conseil pour la paix. En fonction des besoins, la MANUA devrait être amenée à faciliter le déploiement rapide de consultants aux compétences spécialisées pour appuyer les efforts menés par les Afghans. Il a été jugé que le recours au financement externe était le meilleur moyen de répondre avec souplesse et rapidité aux besoins spécifiques. Les activités de l'UNOPS sont actuellement financées par le Gouvernement danois.

## II. Mandat et résultats attendus

### Résultats en 2011

<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Réalisations effectives, l'accent étant mis sur les grands indicateurs de succès pour 2011</i>
a) Instauration d'un climat sociopolitique de plus en plus propice à la paix et à la stabilité à long terme	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le Gouvernement afghan a poursuivi la mise en œuvre du Programme afghan pour la paix et la réintégration. Afin de prêter assistance pour l'élaboration et la mise en œuvre du Programme, la MANUA a eu avec toutes les parties prenantes des contacts réguliers sur les questions d'orientation, et a notamment contribué à l'examen des projets au titre du Programme en qualité de membre du Comité technique; la MANUA a également participé activement aux travaux du Sous-Comité spécial pour la paix et la réintégration en janvier et à la Conférence d'examen du Programme en mai.</li> <li>• L'appui de la MANUA à la paix et à la réconciliation, notamment par l'intermédiaire du groupe de soutien « Salam », a permis d'améliorer les liens entre les résultats des discussions sur les politiques au niveau national et les forums axés sur la réintégration au niveau local et le programme de relèvement communautaire dans les provinces et les districts, y compris la prise en compte des questions relatives aux droits de l'homme.</li> <li>• À la demande du Gouvernement, la MANUA a apporté un appui au Secrétariat commun et au Haut Conseil pour la paix pour leur permettre de mener des activités de sensibilisation aussi bien en Afghanistan, notamment à Kandahar, Hérat, Mazar-e Charif et Jalalabad, que dans les pays voisins.</li> <li>• La MANUA a mené des initiatives de mobilisation politique, notamment auprès des principaux dirigeants, au sujet du litige foncier entre Hazara et Kuchi, et organisé des manifestations à l'intention des chefs tribaux et religieux au niveau provincial en</li> </ul>

- vue de les amener à soutenir, tout en y participant davantage, les initiatives politiques et socioéconomiques menées aux niveaux national et local, dont plusieurs bénéficient d'un appui au titre des projets à effet rapide de la MANUA.
- La MANUA a continué d'appuyer les mécanismes de coopération régionale existants, en particulier la réunion du Processus de Doubaï organisée grâce au Gouvernement canadien le 8 avril, ainsi que les bons offices du Représentant spécial du Secrétaire général, qui s'est rendu au Pakistan et en République islamique d'Iran en vue de contribuer à susciter la confiance et la compréhension dans le cadre du dialogue à l'échelon régional. La MANUA a également continué de coprésider le groupe de travail sur la coopération régionale créé par le Groupe de contact international pour l'Afghanistan, qui contribue aux efforts visant à élaborer une stratégie pour la stabilité et la croissance économique dans la région.
- b) Progrès dans les domaines de la réforme du secteur de la sécurité et du renforcement de l'état de droit en Afghanistan
- Depuis la Conférence de Londres, un projet de politique nationale de sécurité a été mis au point. Il définit les rôles et fonctions des diverses entités nationales responsables de la sécurité; la stratégie nationale de sécurité correspondante a été élaborée et attend la signature du Président afghan.
  - L'armée et la Police nationales afghanes sont en passe d'atteindre les objectifs fixés en matière de recrutement.
  - Le Groupe de travail sur la réforme du droit pénal, créé par le Ministère de la justice pour recueillir les observations d'experts afghans et internationaux sur les projets de loi et de règlement en matière pénale, a poursuivi ses efforts pour faire en sorte qu'un certain nombre de réformes juridiques, notamment du Code pénal, puissent être présentées pour adoption en 2011.
  - La MANUA a poursuivi ses efforts sur deux fronts pour ce qui est d'améliorer les conditions de détention dans les prisons afghanes. Pour faire face à la surpopulation carcérale, la Mission a fourni aux responsables de l'administration pénitentiaire des conseils et un appui en matière de coordination pour la planification et la gestion des centres de détention afin de remédier efficacement au nombre croissant de prisonniers et de prévenus.

- Parallèlement à l'action menée en matière d'infrastructures, des conseils et un appui à la coordination sont également fournis en vue d'améliorer le traitement des dossiers, le but étant d'assurer le respect des droits des détenus et un encadrement judiciaire des prisonniers; ainsi, par exemple, l'initiative pilote menée en 2010 dans la prison de Pol-e Charki a été élargie à d'autres établissements.
- c) Renforcement du respect des droits de l'homme en Afghanistan
- L'action de sensibilisation a porté des fruits grâce à l'analyse juridique et aux recommandations formulées et la réglementation relative aux centres de protection des femmes a été révisée de façon à permettre aux organisations de la société civile de fonctionner en toute indépendance et à protéger les femmes et les filles admises dans les centres.
  - Les éléments antigouvernementaux ont réagi aux rapports semestriels et annuels de la MANUA sur la protection des civils dans le conflit armé en établissant un nouveau code de conduite visant à réduire le nombre de victimes civiles causées par ces éléments.
  - Vers fin janvier 2011, le plan d'action pour la prévention du recrutement de mineurs dans les Forces nationales de sécurité afghanes a été signé par le Ministre des affaires étrangères et le Représentant spécial du Secrétaire général, en présence du Représentant spécial du Secrétaire général pour le sort des enfants en temps de conflit armé; au titre de ce plan d'action, le Gouvernement s'est engagé à prévenir le recrutement de mineurs dans les forces de sécurité et à se pencher sur la question de la violence sexuelle faite aux enfants par les forces de sécurité; auparavant, en janvier également, le Comité des droits de l'enfant a examiné le rapport initial de l'Afghanistan sur l'application de la Convention relative aux droits de l'enfant; il s'est agi, pendant le débat, de déterminer comment améliorer la coordination et faire en sorte que le Gouvernement s'approprie les nombreux programmes, lois, politiques et stratégies relatifs aux enfants.
- d) Efficacité accrue de l'aide au développement fournie à l'Afghanistan et amélioration des institutions du pays
- Le Gouvernement afghan, de concert avec la MANUA, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et les ambassades du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du

Nord et des États-Unis d'Amérique, œuvre avec diligence en appui au Comité de surveillance et d'évaluation conformément aux conclusions des Conférences de Londres et de Kaboul; composé d'Afghans et de représentants de la communauté internationale, le Comité, qui s'est réuni pour la première fois en mai 2011, sera chargé d'élaborer des critères précis et objectifs pour la transparence et la responsabilité, d'assurer le suivi et l'évaluation des activités de lutte contre la corruption, de promouvoir les pratiques optimales internationales et de prêter conseil aux institutions publiques sur leurs stratégies respectives.

- Pour rendre les institutions publiques plus efficaces, plus transparentes et plus responsables, la Commission de la fonction publique et la Direction indépendante de la gouvernance locale ont œuvré de concert pour que les vice-gouverneurs et gouverneurs de district ne soient plus nommés sur la base de critères politiques mais qu'ils proviennent des rangs des fonctionnaires; le nouveau mécanisme transparent de recrutement fondé sur le mérite bénéficie de l'appui de la MANUA et il est apparu que les nouveaux vice-gouverneurs de province et gouverneurs de district sont plus qualifiés pour exercer leurs rôles et leurs fonctions.
- La politique de gouvernance à l'échelon infranational, qui définit le rôle et les fonctions des institutions provinciales élues et non élues, n'a pas été mise en œuvre dans les délais prévus; la phase pilote aurait dû être mise en œuvre en janvier 2011 au plus tard mais les progrès ont été limités; la MANUA, qui s'est employée à coordonner l'appui des donateurs à ce processus, veille à ce que les dispositions de cette politique soient respectées aux niveaux national et provincial.
- Au niveau infranational, les bureaux de la MANUA ont continué de collaborer étroitement avec les conseils provinciaux de développement, le Ministère de l'économie et les groupes de travail conduits par les ministères techniques en vue de coordonner la planification du développement au niveau provincial et l'appui fourni par les équipes provinciales de reconstruction et les donateurs; les bureaux de la MANUA ont tenu, dans les provinces de Kapisa, Parwan et Wardak, des ateliers avec les conseils provinciaux de développement et les groupes de

- travail sectoriels en vue de mieux faire comprendre les fonctions respectives de ces entités et les relations entre celles-ci de façon à coordonner la planification et la réalisation du développement.
- Le Fonds des gouvernements axé sur les résultats, qui vise à accroître l'efficacité de l'action menée par les gouverneurs de province et à leur permettre de disposer de ressources opérationnelles suffisantes, a été mis en place dans les 34 provinces; le montant des crédits alloués au Fonds devrait doubler en 2011-2012; la MANUA a contribué à coordonner l'appui au Fonds grâce à l'Équipe spéciale de la gouvernance à l'échelon infranational et collabore avec les parties intéressées pour promouvoir le transfert de fonds par le budget national.
  - Des conseils et un appui technique ont été fournis en vue de la création de l'équipe spéciale de la problématique hommes-femmes du module relatif à la mise en valeur des ressources humaines, en appui à la prise en compte de l'égalité des sexes dans les programmes prioritaires nationaux de trois ministères relevant du module.
  - Un appui a été fourni pour l'élaboration de critères de sélection des ministères devant participer à la composante 3 du programme prioritaire national du Ministère de la condition féminine en vue d'accélérer la mise en œuvre du Plan d'action national en faveur des femmes, qui porte sur la prise en compte de la problématique hommes-femmes dans la mise en œuvre du Plan d'action au niveau infranational.
- e) Progrès dans la réalisation des objectifs du Pacte pour l'Afghanistan et de la Stratégie de développement national de l'Afghanistan
- En 2010, le Gouvernement et la communauté internationale sont parvenus à un accord pour soutenir le Processus de Kaboul approuvé à la Conférence de Kaboul en juillet, qui faisait suite à la Conférence de Londres tenue en janvier 2010. Les engagements convenus portaient sur 103 objectifs en matière de gouvernance, de sécurité et de développement. Sur les 22 programmes nationaux prioritaires envisagés en appui aux objectifs d'ensemble, 2 ont été approuvés en 2010 et 10 font actuellement l'objet de consultations. On compte que tous les 22 programmes seront approuvés d'ici à fin 2011. Le Gouvernement a mis en place un dispositif d'établissement de rapports et de suivi pour les programmes prioritaires nationaux, deux séries de



rapports d'activité sur une période de 100 jours ayant déjà été achevées. Du fait d'obstacles politiques et techniques découlant de la crise de la Banque de Kaboul et de ses répercussions sur le programme du Fonds monétaire international pour l'Afghanistan, la réunion du Conseil commun de coordination et de suivi pour 2011 a été retardée et devrait avoir lieu en juin ou juillet.

- La politique de suivi et d'évaluation et le document de stratégie du Ministère de l'économie ont été élaborés. Ces deux documents, qui contribueront de façon décisive à la prise en compte du suivi et de l'évaluation dans les descriptifs des programmes nationaux, seront mis au point en même temps que ces descriptifs de programmes. Les cadres de résultats sectoriels, fondement de la mise en œuvre de la Stratégie de développement national de l'Afghanistan, ont été mis au point pour tous les ministères. Les évaluations de la capacité de gestion de l'information ont été achevées dans deux ministères techniques. Il s'agit d'examen d'ensemble des pratiques observées par ces ministères en matière de suivi et d'évaluation. D'autres ministères seront évalués, de façon à permettre la mise en place du cadre national de suivi et d'évaluation.

### Résultats escomptés en 2012

35. Le cadre stratégique de la MANUA est entièrement conforme aux buts fixés par le Conseil de sécurité dans sa résolution 1974 (2011). L'objectif général de la Mission en 2012, à savoir promouvoir la paix et la stabilité en Afghanistan, est le même qu'en 2011, et elle compte l'atteindre en obtenant diverses réalisations escomptées et en consacrant l'essentiel de ses ressources à l'exécution des principaux produits. Quatre des cinq réalisations escomptées par la Mission en 2012 sont les mêmes qu'en 2011, à l'exception de la réalisation e), Progrès dans la réalisation des objectifs du Pacte pour l'Afghanistan et de la Stratégie de développement national de l'Afghanistan, qui a été révisée pour tenir compte des engagements pris aux Conférences de Londres et de Kaboul. Globalement, les indicateurs de succès et les mesures des résultats correspondantes ont été révisés de façon à leur faire prendre en compte les conséquences qu'ont eues les principaux événements survenus en 2010 sur le rôle de la communauté internationale en Afghanistan et son partenariat avec le Gouvernement afghan. Parmi ces événements, on peut mentionner la Jirga consultative de paix, en juin, les Conférences de Londres et de Kaboul, en janvier et juillet, qui ont abouti au Processus de Kaboul de transition progressive vers une prise en main et une maîtrise du Gouvernement afghan dans tous les domaines (sécurité, gouvernance et développement économique et social), et l'adoption à Lisbonne, en novembre, d'un cadre prévoyant le transfert aux autorités afghanes des responsabilités en matière de sécurité d'ici à 2014 (*inteqal*).

36. C'est en gardant à l'esprit la nécessité de relier les produits aux réalisations escomptées et à l'objectif global de la Mission, conformément aux dispositions de la résolution 1974 (2011) du Conseil de sécurité, que la MANUA a établi ce cadre stratégique qui n'entraîne ni incidences financières supplémentaires ni augmentation des ressources demandées en 2012. Les réalisations escomptées pour 2012 reposent sur l'espoir que le Gouvernement afghan et la communauté internationale continueront de s'appuyer sur les cadres établis en 2010. Les directeurs des programmes de la Mission concernés continueront d'effectuer un suivi et une évaluation mensuels des mesures des résultats, qui seront résumés dans les rapports trimestriels présentés par le Secrétaire général au Conseil de sécurité sur la situation en Afghanistan.

37. Dans sa résolution 1974 (2011), le Conseil de sécurité a prié le Secrétaire général de procéder à un examen approfondi des activités prescrites de la MANUA et de l'appui que les organismes des Nations Unies apportent à l'Afghanistan, notamment du déploiement de la Mission dans l'ensemble du pays. Cet examen devrait permettre au Conseil d'effectuer un examen éclairé du mandat de la Mission en mars 2012.

38. La situation en matière de sécurité et sa détérioration constatée au cours de la première moitié de 2011 restent une importante cause de préoccupation concernant les résultats escomptés en 2012. La capacité de la Mission à mener des activités de communication et à s'engager avec ses partenaires pour atteindre les objectifs visés reste subordonnée à la sûreté et la sécurité du personnel et des installations dans un climat de sécurité de plus en plus fragile et fluctuant. Toutes les ressources supplémentaires demandées pour 2012 dans le présent rapport sont intégralement liées à l'évolution des conditions de sécurité en Afghanistan.

#### **Objectif, réalisations escomptées et indicateurs de succès pour 2012**

39. L'objectif, les réalisations escomptées et les indicateurs de succès de la Mission sont présentés ci-après.

---

**Objectif** : Promouvoir la paix et la stabilité en Afghanistan

---

#### **Réalisations escomptées**

a) Instauration d'un climat sociopolitique de plus en plus propice à la paix et à la stabilité à long terme

#### **Indicateurs de succès**

a) i) Renforcement du dialogue politique, notamment par la mise en œuvre des recommandations de la Jirga consultative de paix

*Mesure des résultats*

2010 : tenue en juin de la Jirga consultative de paix; approbation par le Président du Programme afghan de paix et de réintégration, suivie par la nomination de l'Administrateur et l'établissement de son Secrétariat commun et par la création du Haut Conseil pour la paix; approbation en octobre du premier projet (un projet de déminage dans la province de Baghlan) par le Comité de surveillance financière

2011 (estimation) : visites du Haut Conseil pour la paix et du Secrétariat commun dans toutes les provinces pour expliquer et promouvoir le processus; mise en place de tous les comités provinciaux pour la paix et des équipes provinciales du Secrétariat commun; début des activités, notamment les activités liées à la démobilisation et les programmes de relèvement à l'échelle locale

2012 (objectif) : engagement actif des comités provinciaux pour la paix dans des activités de sensibilisation, de renforcement de la confiance, de négociation et de règlement des différends; les équipes provinciales du Secrétariat commun sont pleinement fonctionnelles et capables de réagir rapidement aux événements en matière de réinsertion; exécution de projets de relèvement locaux à l'intention de communautés ciblées

ii) Mise en œuvre de mesures de confiance en vue d'accroître le dialogue entre les communautés afin de régler d'anciens différends

*Mesure des résultats*

2010 : garanties concernant leur sécurité accordées à 11 anciens combattants de haut niveau réconciliés avec le Gouvernement par les Forces nationales de sécurité afghanes et la Force internationale d'assistance à la sécurité

2011 (estimation) : garanties concernant leur sécurité accordées à 20 anciens combattants de haut niveau réconciliés avec le Gouvernement par les Forces nationales de sécurité afghanes et la Force internationale; dialogue entre le Haut Conseil pour la paix et la société civile pour élaborer un cadre en vue de négociations nationales

2012 (objectif) : garanties concernant leur sécurité accordées à 20 anciens combattants de haut niveau réconciliés avec le Gouvernement par les Forces nationales de sécurité afghanes et la Force internationale; dialogue entre le Haut Conseil pour la paix et la société civile pour élaborer un cadre en vue de négociations nationales

iii) Réduction du nombre de conflits internes, entre Afghans et provinciaux (conflits tribaux, litiges fonciers, conflits ethniques, conflits entre partis politiques, différends concernant les nominations à des fonctions officielles)

*Mesure des résultats*

Nombre d'initiatives visant à désamorcer le conflit prises grâce aux bons offices et à l'action politique de la MANUA

2010 : 70

2011 (estimation) : 70

2012 (objectif) : 70

iv) Participation accrue du Gouvernement à la mise en œuvre, à la planification et au financement des élections afghanes

*Mesure des résultats*

2010 : tenue des élections législatives conformément à la Constitution

2011 (estimation) : poursuite, à la demande des autorités afghanes et de la Commission électorale indépendante, de la fourniture d'une assistance technique visant à aider à consolider la capacité électorale et améliorer l'organisation, l'intégrité et la pérennité des futures élections

2012 (objectif) : poursuite, à la demande des autorités afghanes et de la Commission électorale indépendante, de la fourniture d'une assistance technique visant à aider à consolider la capacité électorale et améliorer l'organisation, l'intégrité et la pérennité des futures élections

v) Renforcement des activités de coopération régionale et des mesures de confiance

*Mesure des résultats*

Nombre d'accords de coopération et de mémorandums signés avec les pays voisins et les parties intéressées

2010 : 12

2011 (estimation) : 5

2012 (objectif) : 8

Nombre de projets renforçant la coopération et les échanges régionaux entrepris avec des pays voisins ou en relation avec eux

2010 : 4

2011 (estimation) : 3

2012 (objectif) : 5

Présence à Kaboul d'institutions économiques internationales dotées d'un mandat régional

2010 : sans objet

2011 (estimation) : 1

2012 (objectif) : 2

---

*Produits*

- Missions de bons offices et de coordination auprès du Gouvernement, du Secrétariat commun du Programme afghan pour la paix et la réintégration et du Haut Conseil pour la paix ainsi que des ministères, des ambassades, de l'OTAN et de la Force internationale, ainsi que d'institutions indépendantes, notamment la Commission électorale indépendante et la Commission des plaintes électorales, et de la société civile
- Communication régulière et structurée d'analyses et orientations politiques, aux niveaux national et infranational, aussi bien à l'intention des acteurs internes, notamment les cadres supérieurs de la Mission et les participants aux principales instances de l'équipe de pays des Nations Unies, que de partenaires et interlocuteurs extérieurs, notamment pour promouvoir le règlement de conflits et les initiatives régionales
- Contribution de la Mission à l'élaboration des politiques et des programmes du Programme afghan pour la paix et la réintégration; analyse de la dynamique politique et mise en œuvre pratique du Programme en coopération avec tous les intervenants; recommandations en vue d'accroître l'efficacité du Programme
- Supervision et orientations politiques et liaison pour toutes les questions se rapportant aux élections fournies par l'équipe Élections au sein de la Division des affaires politiques de la Mission, en collaboration avec l'équipe Élections du PNUD

- Fourniture de conseils aux institutions afghanes sur les questions de coopération régionale et contributions à l'ordre du jour, à la facilitation et à la présidence d'instances de coopération régionale, notamment au moyen de l'initiative de la Route de la soie de Kaboul lancée par la Mission
- Accroissement de l'engagement et de la sensibilisation en vue de renforcer la coopération régionale, notamment grâce à des visites de haut niveau visant à promouvoir la mise en place d'initiatives ou de projets sur la base des engagements pris dans le cadre du dialogue régional afin de favoriser la stabilité et la prospérité de l'Afghanistan

### Facteurs externes

40. La Mission devrait atteindre ses objectifs et obtenir les réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) les parties intéressées continuent d'apporter le soutien politique et financier nécessaire car la coordination des stratégies politiques et militaires et la participation des pays de la région sont indispensables à la mise en place des conditions propices à la paix et à la stabilité; b) autre condition indispensable, le Gouvernement manifeste la volonté politique de renforcer la gouvernance et de combattre la corruption; c) les tensions entre les pouvoirs législatif et exécutif et entre les administrations infranationales et centrales ne nuisent pas au processus électoral; d) les parties conviennent d'un processus politique et d'un programme de réconciliation sans exclusive; e) les capacités et la motivation des forces de sécurité afghanes et du dispositif judiciaire sont renforcées et les forces militaires internationales accroissent leur appui.

### Réalisations escomptées

### Indicateurs de succès

b) Progrès dans les domaines de la réforme du secteur de la sécurité et du renforcement de l'état de droit en Afghanistan

b) i) Renforcement de la responsabilité des institutions chargées de la sécurité, dont le Ministère de la défense et le Ministère de l'intérieur

#### *Mesure des résultats*

L'Armée nationale afghane atteint et maintient son effectif autorisé  
 2010 : 137 875 hommes  
 2011 (estimation) : 171 600 hommes  
 2012 (objectif) : 195 000 hommes

#### *Mesure des résultats*

La Police nationale afghane atteint et maintient son effectif complet  
 2010 : 120 548 hommes  
 2011 (estimation) : 134 000 hommes  
 2012 (objectif) : 170 000 hommes

ii) Augmentation des activités de renforcement des capacités des institutions chargées de la justice

*Mesure des résultats*

- 2010 : début de la mise en œuvre du Programme prioritaire de réforme et de restructuration au Bureau du Procureur général. À la fin de 2010, l'opération avait été achevée dans le Département des ressources humaines seulement; la restructuration prévue des groupes d'inspection de la Cour suprême et du Bureau du Procureur général n'était pas achevée; les institutions judiciaires et la Direction indépendante de la gouvernance locale ont commencé, à travers le programme de prestation de services dans les districts, à recenser les districts clefs qui ont besoin de ressources supplémentaires pour assurer les services fonctionnels de justice
- 2011 (estimation) : augmentation du nombre des tribunaux/services juridiques opérationnels dans 5 districts, dans le cadre des actions menées au titre du Programme de prestation de services dans les districts et à la faveur de l'action menée par la Direction indépendante de la gouvernance locale; le Bureau du Procureur général multiplie les programmes de renforcement des capacités en vue de renforcer les connaissances juridiques des procureurs. Le personnel devant bénéficier d'une formation en 2011 est estimé à 1 000 personnes dans 365 districts
- 2012 (objectif) : accroissement du nombre de tribunaux fonctionnels et renforcement des services juridiques dans 5 districts dans le cadre des actions menées au titre du programme de prestation de services dans les districts et à la faveur de l'action menée par la Direction indépendante de la gouvernance locale; le Bureau du Procureur général continue d'exécuter les programmes de renforcement des capacités des procureurs. Le personnel devant bénéficier d'une formation en 2012 est estimé à 1 250 personnes dans 365 districts.

iii) Adoption de lois et autres instruments juridiques

*Mesure des résultats*

2010 : promulgation de la nouvelle loi relative à la lutte contre la corruption; promulgation du nouveau Code de procédure pénale; projet de loi relatif à la Cour spéciale pour les ministres promulgué par décret présidentiel en 2010

2011 (estimation) : promulgation de la loi relative à la Haute Autorité de contrôle; promulgation et début de l'application du nouveau Code de procédure pénale; début de la révision du Code pénal par le Ministère de la justice

2012 (objectif) : promulgation du Code pénal modifié; promulgation de la loi relative à la médiation dans les différends civils par le Département des Huquq du Ministère de la justice; promulgation de la nouvelle loi relative à la lutte contre la corruption définissant le rôle et les attributions de la Haute Autorité de contrôle

iv) Renforcement de la coordination du secteur de la justice

*Mesure des résultats*

2010 : mise en place de la politique nationale sur les modalités de coordination des mécanismes traditionnels de règlement des différends et mise en œuvre pilote en cours, mais non achevée; mécanisme de coordination de la justice à l'échelon provincial opérationnel dans 15 provinces; projet d'observation de l'appareil judiciaire pas encore mis en place

2011 (estimation) : projet de loi relatif aux mécanismes traditionnels de règlement des différends rejeté par le Conseil des ministres; mécanisme de coordination de la justice à l'échelon provincial opérationnel dans 20 provinces; les mécanismes de surveillance de la mise en œuvre du Programme national pour la justice opérationnels; élaboration du



Programme prioritaire national « Justice pour tous » achevée et approuvée

2012 (objectif) : le Programme prioritaire national « Justice pour tous » bénéficie de l'appui technique et des ressources nécessaires de la part du Gouvernement et de la communauté internationale; le mécanisme de coordination de la justice à l'échelon provincial devient opérationnel dans 25 provinces

v) Amélioration des conditions de détention dans les prisons et les centres de détention afghans

*Mesure des résultats*

Plus grandes capacités dans les prisons et centres de détention

2010 : achèvement des travaux de construction de 4 prisons pour homme (à Samangan, Bamyam, Deykandi et Kounar)

2011 (estimation) : achèvement des travaux de construction de 3 prisons pour hommes (à Baghlan, Wardak et Logar) et d'une prison pour femmes (à Kondoz)

2012 (objectif) : achèvement des travaux de construction de 3 prisons

Les modalités de gestion des dossiers des prisonniers commencent à être mises en œuvre dans l'ensemble des prisons et centres de détention

2010 : les modalités améliorées de gestion des dossiers sont en cours; un projet pilote a été lancé à la prison de Pol-e Charki à Kaboul

2011 (estimation) : les modalités améliorées de gestion des dossiers se poursuivent et sont étendues aux prisons restantes de Kaboul, Hérat, Nangarhar, Balkh et Paktiya

2012 (objectif) : poursuite de la mise en œuvre des modalités améliorées de gestion des dossiers des prisonniers et élargissement de celles-ci à toutes les prisons provinciales

*Produits*

- Réunions périodiques avec le comité des donateurs, ainsi qu'avec le comité de surveillance des programmes
- Avis et assistance aux institutions provinciales et centrales chargées de la justice, afin de renforcer la coordination et de répertorier et mobiliser les ressources avec les institutions et ministères appropriés
- Appui aux groupes de travail techniques constitués de responsables du secteur national de la justice et de partenaires internationaux, y compris les entités des Nations Unies, aux niveaux central et provincial afin de renforcer la coordination et la cohérence
- Soutien et coordination des activités de réforme pénitentiaire et de rénovation des établissements, y compris en matière de construction et de gestion des établissements pénitentiaires, et coordination des efforts menés par le Gouvernement afghan, l'ONU et les partenaires internationaux
- Élaboration et mise en œuvre de dispositifs permettant de cartographier les activités menées par les donateurs dans le secteur judiciaire dans le cadre de la mise en œuvre du Programme national pour la justice et du Programme prioritaire national

**Facteurs externes**

41. La Mission devrait atteindre ses objectifs et obtenir les réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) le Gouvernement et les donateurs maintiennent et renforcent leurs contributions en faveur du secteur de la justice; b) le Parlement est en mesure d'examiner les documents juridiques en vue de déterminer la capacité du Gouvernement de respecter le calendrier législatif et mettre en œuvre la législation nécessaire; c) l'enseignement du droit à l'université est renforcé sur les plans quantitatif et qualitatif de manière à doter le secteur de la justice des compétences nécessaires; d) un programme national continue d'être fermement appuyé par les donateurs, en tant que moteur principal de la réforme des institutions chargées de la justice en vue du rétablissement de l'état de droit.

**Réalisations escomptées**

c) Renforcement du respect des droits de l'homme en Afghanistan

**Indicateurs de succès**

c) i) Augmentation des activités de suivi, d'établissement de rapports et de renforcement des capacités grâce à la formation dispensée par la Commission indépendante des droits de l'homme sur le processus d'édification de l'État, en coopération avec la MANUA; et nombre de cas de violation des droits de l'homme faisant l'objet de suivi et d'enquêtes par la Commission indépendante avec succès

*Mesure des résultats*

2010 : bénéficiaires de la formation en matière de droits de l'homme : 31 000; enquêtes sur 1 950 cas d'incidents ayant causé des victimes civiles et cas liés aux élections législatives (1 130 incidents ayant fait des

victimes civiles et 820 cas de violation des droits de l'homme, dont certains sont liés aux élections législatives); financement de la Commission indépendante au moyen du budget de l'État confirmé pour 2011

2011 (estimation) : bénéficiaires de la formation en matière de droits de l'homme : 31 000; nombre total de cas d'incidents, y compris ceux causant des victimes civiles et de détention arbitraire, estimé à 1 900; application de la loi relative à l'élimination de la violence à l'égard des femmes

2012 (objectif) : bénéficiaires de la formation en matière de droits de l'homme : 31 000; nombre total de cas d'incidents, y compris ceux causant des victimes civiles et de détention arbitraire, estimé à 1 800; application de la loi relative à l'élimination de la violence à l'égard des femmes

ii) Renforcement de la lutte contre la violence à l'égard des femmes

*Mesure des résultats*

2010 : rapport de la MANUA sur les pratiques traditionnelles préjudiciables aux femmes et aux filles et application de la loi relative à l'élimination de la violence à l'égard des femmes, auxquels s'ajoutent des activités de plaidoyer qui ont permis de sensibiliser davantage les chefs religieux, le Gouvernement et les femmes aux mesures nécessaires afin de réduire ces pratiques traditionnelles néfastes; une commission nationale et 22 commissions provinciales pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes ont été mises en place à la suite de la promulgation, en août 2009 de la loi précitée

2011 (estimation) : à la faveur de rapports et d'actions de plaidoyer (y compris une publication sur la loi relative à l'élimination de la violence à l'égard des femmes), la MANUA favorise l'application de cette loi et la sensibilisation aux mesures nécessaires en matière de lutte contre les pratiques traditionnelles néfastes; augmentation en cours du nombre de commissions provinciales sur l'élimination

de la violence à l'égard des femmes suite à la promulgation de la loi relative à l'élimination de la violence à l'égard des femmes; les responsables de l'application des lois mènent davantage d'enquêtes et ont mis en examen davantage de personnes accusées de violences à l'égard des femmes.

2012 (objectif) : à la faveur de rapports et d'actions de plaidoyer (y compris la publication d'un rapport sur les droits des femmes), la MANUA favorise l'application de la loi relative à l'élimination de la violence à l'égard des femmes et la sensibilisation aux mesures nécessaires en matière de lutte contre les pratiques traditionnelles néfastes; application plus poussée de la loi précitée et réduction du nombre de cas de violence faite aux femmes.

iii) Plus grand respect du droit international relatif aux droits de l'homme et du droit international humanitaire assurant la protection des civils dans les conflits armés

*Mesure des résultats*

2010 : à la faveur de rapports et d'actions de plaidoyer (dont deux rapports sur la protection des civils dans les conflits armés), la MANUA a contribué à la révision et à l'application de directives tactiques et de procédures opérationnelles normalisées par la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS), ce qui a permis de réduire de façon importante le nombre de victimes civiles lors des opérations conduites par la FIAS et les forces afghanes.

2011 (estimation) : à la faveur de rapports et d'actions de plaidoyer, la MANUA contribue à sensibiliser davantage toutes les parties au problème de l'augmentation du nombre de victimes civiles et au droit international applicable en la matière (grâce notamment à la publication de deux rapports sur la protection des civils dans les conflits armés); amélioration de l'application des directives tactiques et procédures opérationnelles normalisées par la FIAS et réduction du nombre de victimes civiles causées par les forces progouvernementales; enquêtes menées sur les incidents dans

lesquels les forces progouvernementales ont causé des victimes civiles et renforcement du principe de responsabilité à cet égard.

2012 (objectif) : mise en œuvre complète des directives tactiques et procédures opérationnelles normalisées par la FIAS et réduction du nombre de victimes civiles causées par les forces progouvernementales, grâce à l'action de plaidoyer menée par la MANUA (y compris la publication de rapports semestriels et annuel sur la protection des civils dans les conflits armés); application par les éléments antigouvernementaux des codes de conduite et directives interdisant les attaques de civils; réduction du nombre de victimes civiles grâce à l'action de plaidoyer menée par la MANUA (y compris la publication de rapports semestriels et annuel sur la protection des civils dans les conflits armés)

iv) Renforcement de l'action visant à promouvoir la justice pendant le période de transition et à lutter contre l'impunité

*Mesure des résultats*

2010 : appui politique à la justice transitionnelle et à la lutte contre l'impunité maintenu, en particulier parmi la communauté internationale et la société civile. Les principales manifestations organisées ont été une jirga en vue de l'accès des victimes à la justice, qui a offert à celles-ci une tribune pour porter ces questions à l'attention du Gouvernement avant la tenue de la Jirga consultative nationale pour la paix et la mise en place, en septembre 2010, du Groupe d'appui aux droits de l'homme au sein du Ministère de la justice

2011 (estimation) : l'appui politique apporté à la Commission indépendante des droits de l'homme pour élaborer le rapport sur la cartographie du conflit est maintenu; le Plan d'action sur la paix, la réconciliation et la justice et certains volets du Programme de paix et de réconciliation liés à la responsabilité des auteurs de violations des droits de l'homme sont mis en œuvre; enregistrement des violations passées et

actuelles des droits de l'homme et protection des preuves de ces violations aux fins de les présenter à l'avenir.

2012 (objectif) : renforcement de l'appui politique du Gouvernement et de la communauté internationale en matière de responsabilisation et poursuite des activités relatives au rapport sur la cartographie du conflit, au Plan d'action sur la paix, la réconciliation et la justice et à la mise en œuvre de certains volets du Programme de paix et de réconciliation liés à la responsabilité des auteurs de violations des droits de l'homme; enregistrement des violations passées et actuelles des droits de l'homme, diffusion des rapports sur les violations passées et présentes des droits de l'homme et protection des preuves de ces violations.

v) Adoption d'instruments juridiques et mise en place de mécanismes visant à protéger les enfants touchés par le conflit armé, visés par les résolutions 1612 (2005) et 1882 (2009) du Conseil de sécurité

#### *Mesure des résultats*

2010 : création du Comité directeur interministériel sur les enfants et le conflit armé; l'Équipe spéciale nationale sur les enfants et le conflit armé est opérationnelle; et création de 4 équipes spéciales régionales; l'Afghanistan a ratifié la Convention 182 de l'OIT sur les pires formes de travail des enfants le 4 avril 2010

2011 (estimation) : création du groupe de travail technique interministériel sur les enfants et le conflit armé; mise en œuvre du Plan d'action pour la prévention du recrutement de mineurs dans les Forces afghanes de sécurité nationale et les forces annexes. Au titre de ce plan d'action, il est prévu de modifier le Code des mineurs et d'y inclure des sanctions contre les responsables du recrutement de mineurs; inclusion dans le Code des mineurs de la définition concernant le viol et la violence sexuelle; étude sur les modèles de recrutement par les forces et les groupes armés et sur la violence sexuelle qui y est

liée, dont les garçons sont victimes de la part des forces de sécurité nationales (*baccha baazi*); création de 8 équipes spéciales régionales chargées de suivre et de signaler les violations graves des droits de l'enfant.

2012 (objectif) : rayer l'Afghanistan de la liste du Conseil de sécurité sur les parties responsables du recrutement de mineurs; négociation d'un plan d'action pour mettre fin au recrutement de mineurs par les éléments antigouvernementaux et prévenir ce phénomène

---

### *Produits*

- Formation et avis sur des questions particulières à l'intention de la Commission électorale indépendante, notamment l'établissement de réseaux et l'organisation d'ateliers et de séminaires pour le renforcement des capacités de la société civile
  - Surveillance et enquêtes sur les violations des droits de l'homme et formulation de recommandations relatives aux mesures à prendre à cet égard, notamment la publication de rapports sur les questions relatives aux droits de l'homme, à la protection des civils, aux droits des femmes et aux pratiques en matière de détention, et les actions de plaidoyer menées avec des acteurs nationaux et internationaux
  - Conseils techniques au Gouvernement pour renforcer ses capacités de surveillance de la protection des droits de l'homme dans la Stratégie de développement national et formation et conseils sur les droits de l'homme à l'intention de la Police nationale afghane
  - Suivi de la mise en œuvre du Plan d'action sur la justice pendant la période de transition et conseils au Gouvernement afghan sur cette question
  - Suivi de la mise en œuvre du Plan d'action sur les enfants en période de conflit armé et conseils au Gouvernement afghan sur cette question, et actions de formation destinées à renforcer les mécanismes de contrôle des violations des droits de l'enfant et d'établissement de rapports à ce sujet
- 

### **Facteurs externes**

42. La Mission devrait atteindre ses objectifs et donner corps aux réalisations escomptées si les conditions ci-après sont réunies : a) l'intensification de l'insurrection ne contribue pas à accroître les violations des droits de l'homme; b) l'augmentation de la présence militaire internationale ne s'accompagne pas d'une intensification des combats et n'a pas de répercussions négatives pour la population civile; c) le Gouvernement fait la preuve de sa volonté et de sa capacité de conduire des enquêtes sur les violations des droits de l'homme qui sont indispensables pour faire avancer le programme d'action relatif aux droits de l'homme; d) l'appui politique à la justice transitionnelle, la dépolitisation des activités correspondantes et une information digne de foi sur ces questions sont assurés de manière à faire avancer le programme d'action correspondant; et e) la promotion des droits de l'homme bénéficie d'un soutien politique et financier constant et homogène.

Réalizations escomptées	Indicateurs de succès
<p>d) Efficacité accrue de l'aide au développement fournie à l'Afghanistan et amélioration des institutions du pays, l'accent étant mis sur les structures gouvernementales infranationales</p>	<p>d) i) Efficacité accrue du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD), l'accent étant mis sur les structures gouvernementales infranationales</p>
	<p><i>Mesure des résultats</i></p>
	<p>2010 : mise en œuvre du PNUAD, notamment d'un projet pilote à l'échelle des provinces dans le cadre de l'initiative « Unis dans l'action ». Trois groupes de travail du PNUAD (sur la gouvernance, la paix et la stabilité, les services sociaux de base et les moyens de subsistance durables) sont pleinement opérationnels</p>
	<p>2011 (estimation) : achèvement de la phase préparatoire de l'examen à mi-parcours du PNUAD, y compris concernant les provinces prioritaires de l'équipe de pays des Nations Unies. Amélioration du cadre de suivi et d'évaluation et des rapports sur les progrès de la mise en œuvre du PNUAD</p>
	<p>2012 (objectif) : achèvement de l'examen à mi-parcours du PNUAD, le plein respect des priorités nationales et des programmes prioritaires nationaux étant assuré</p>
	<p>ii) Renforcement de l'intégration et de la cohésion des activités du système des Nations Unies</p>
	<p><i>Mesure des résultats</i></p>
	<p>2010 : les mécanismes et outils de gestion de l'information, de suivi et de mise en œuvre sont pleinement opérationnels dans l'ensemble des 32 membres de l'équipe de pays des Nations Unies; les structures de coordination et les groupes de travail du cadre stratégique intégré des Nations Unies ont été créés</p>
	<p>2011 (estimation) : approbation du cadre stratégique intégré des Nations Unies et mise en œuvre des priorités définies par les groupes de travail, notamment par le lancement d'initiatives transversales visant à améliorer la communication et l'appui technique et à favoriser l'application de politiques fondées sur</p>



des données factuelles par l'ensemble des membres de l'équipe de pays des Nations Unies; allègement des structures de coordination des groupes de travail du cadre stratégique intégré et du PNUAD, dans un souci de cohérence et de respect des principes de l'initiative « Unis dans l'action »

2012 (objectif) : les processus d'examen du cadre stratégique intégré et du PNUAD encouragent l'amélioration des mécanismes de coordination, ainsi que la planification et la mise en œuvre conjointes, au service de l'exécution des activités et des programmes dans les pays de l'équipe de pays des Nations Unies, tant à l'échelle infranationale que nationale

iii) Élargissement des programmes nationaux aux provinces

*Mesure des résultats*

2010 : lancement de la réforme de l'administration publique dans la moitié des 34 provinces, un quart des 114 municipalités et un quart des 364 districts; amélioration de la coordination entre les équipes de reconstruction de province et la MANUA pendant la mise en œuvre des plans de développement des provinces

2011 (estimation) : réforme de l'administration publique achevée dans 25 % des provinces et des municipalités concernées; coordination des équipes de reconstruction de province et engagement continu auprès d'elles en vue d'encourager et de renforcer leur respect des mécanismes et priorités du développement des provinces et leur appui à ceux-ci

2012 (objectif) : réforme de l'administration publique achevée dans 50 % des provinces et des municipalités concernées; coordination des équipes de reconstruction de province et engagement continu auprès d'elles en vue d'encourager et de renforcer leur respect des mécanismes et priorités du développement des provinces et leur appui à ceux-ci

iv) Renforcement de la capacité du Gouvernement afghan de définir et de mettre en œuvre des mesures de lutte contre la corruption

*Mesure des résultats*

2010 : le Gouvernement afghan et la communauté internationale se sont accordés sur la création d'un Comité conjoint de suivi et d'évaluation composé d'experts nationaux et internationaux, conformément aux textes issus des Conférences de Londres et de Kaboul

2011 (estimation) : le comité des candidatures a fini de désigner les membres du Comité de suivi et d'évaluation, qui se sont réunis pour la première fois en mai; la stratégie et le plan de travail du Comité, notamment les mécanismes de communication de l'information, devraient être mis au point

2012 (objectif) : renforcement de la capacité du Comité de suivi et d'évaluation afin qu'il puisse examiner et appuyer les initiatives en matière de transparence et de responsabilité, ses rapports devant inclure des recommandations visant à aider le Gouvernement afghan et la communauté internationale à mettre au point de solides mesures de lutte contre la corruption

v) Création et application de mécanismes de renforcement de la responsabilité et de l'efficacité de la fonction publique, y compris au niveau infranational

*Mesure des résultats*

Pourcentage de fonctionnaires ayant suivi la formation aux compétences de base de l'Institut afghan de la fonction publique

2010 : 32 %

2011 (estimation) : 47 %

2012 (objectif) : 60 %

Pourcentage du Fonds des gouverneurs axé sur les résultats ayant été utilisé

2010 : 29 %

2011 (estimation) : 50 %

2012 (objectif) : 60 %

Nombre de projets pilotes menés à l'appui de la mise en œuvre de la politique de gouvernance à l'échelle infranationale

2010 : 7

2011 (estimation) : 12

2012 (objectif) : 24

vi) Amélioration de la capacité du Gouvernement de prendre systématiquement en compte la problématique hommes-femmes dans les politiques et programmes nationaux

*Mesure des résultats*

2010 : prise en compte de la problématique hommes-femmes dans les travaux concernant 5 domaines prioritaires et 2 domaines intersectoriels de la Stratégie nationale de développement de l'Afghanistan; mise en œuvre du Plan d'action national en faveur des femmes au-delà des objectifs visés en 2009

2011 (estimation) : renforcement des capacités internes d'au moins 4 ministères pour accélérer et élargir la mise en œuvre du Plan d'action national en faveur des femmes; mise au point et utilisation d'indicateurs clairs concernant l'exécution du Plan d'action par ces 4 ministères

2012 (objectif) : appui à la mise en œuvre du programme prioritaire national du Ministère de la condition féminine en vue d'accélérer l'application du Plan d'action national en faveur des femmes, en tant que partenaire technique de la composante 3 du programme prioritaire national qui porte sur la prise en compte de la problématique hommes-femmes dans la mise en œuvre du Plan d'action au niveau infranational; aide à la désignation d'au moins 3 ministères qui participeront à la mise à l'essai de la composante du programme prioritaire du Ministère de la condition féminine relative à la prise en compte de la problématique hommes-femmes, et collaboration au renforcement des capacités de ces ministères de prendre en compte la problématique hommes-femmes

*Produits*

- Appui au Ministère des finances pour la publication de rapports financiers périodiques et la mise en œuvre de son projet pilote de budgétisation à l'échelle des provinces
- Fourniture de services de coordination aux équipes de reconstruction des provinces en vue d'aligner leurs activités sur les priorités et mécanismes de la Stratégie nationale de développement de l'Afghanistan, des plans prioritaires nationaux et des plans de développement des provinces
- Assistance technique aux comités de développement des provinces, aux conseils provinciaux, aux gouverneurs et aux ministères d'exécution, pour la mise en œuvre et le suivi des plans de développement des provinces
- Coordination des programmes de renforcement des capacités visant à ce que les autorités locales puissent organiser, exécuter et superviser les activités de développement au niveau des provinces
- Fourniture d'avis et d'une assistance technique au Gouvernement concernant la mise en œuvre du plan d'action national en faveur des femmes et le contrôle de la prise en compte de la problématique hommes-femmes lors de la mise en œuvre de la Stratégie nationale de développement de l'Afghanistan

**Facteurs externes**

43. La Mission devrait atteindre ses objectifs et obtenir les réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) les parties intéressées continuent de fournir l'appui politique et financier nécessaire; b) les conditions de sécurité dans chaque région permettent de continuer à privilégier les activités menées au niveau infranational; c) aucune catastrophe naturelle ne vient contrarier les efforts de reconstruction; et d) les donateurs fournissent un appui financier aux programmes conjointement exécutés par l'ONU au niveau des provinces.

**Réalisations escomptées**

e) Progrès dans la réalisation des objectifs de la Stratégie nationale de développement de l'Afghanistan, des Conférences de Londres et de Kaboul et des programmes prioritaires nationaux

**Indicateurs de succès**

e) i) Renforcement de la collaboration entre le Gouvernement et la communauté internationale pour définir et mettre en œuvre les priorités par l'intermédiaire du Conseil commun de coordination et de suivi

*Mesure des résultats*

2010 : mise en œuvre de l'engagement pris dans le cadre du Processus de Kaboul (Conférence de Kaboul de juillet 2010) de concevoir 22 programmes prioritaires nationaux et d'en établir les coûts et l'échéancier d'exécution. Le cadre de suivi et d'établissement de rapports est en place et permet de suivre les progrès accomplis dans l'exécution des programmes prioritaires nationaux; 3 réunions du Conseil; 3 réunions des comités permanents

du Conseil; aucun rapport annuel sur les progrès de l'application de la Stratégie nationale de développement de l'Afghanistan n'a été présenté au Conseil

2011 (estimation) : approbation et exécution de 10 programmes prioritaires nationaux; 3 consultations par an entre le Gouvernement afghan et la communauté internationale sur les progrès accomplis au chapitre des programmes prioritaires nationaux grâce au cadre de suivi et d'établissement de rapports et des rapports intérimaires du Gouvernement; 2 réunions du Conseil; 2 réunions des comités permanents du Conseil; établissement d'un rapport annuel du Conseil commun de coordination et de suivi, qui donne un aperçu des décisions du Conseil et de leur mise en œuvre

2012 (objectif) : exécution en cours de tous les programmes prioritaires nationaux approuvés et établissement de rapports sur la question (4 rapports par an et par programme); 4 réunions du Conseil; 4 réunions des comités permanents du Conseil; 1 rapport annuel du Conseil commun de coordination, qui donne un aperçu des décisions du Conseil et de leur mise en œuvre

ii) Renforcement de la capacité du Gouvernement de coordonner efficacement l'aide des donateurs et de gérer, évaluer et superviser l'efficacité de l'aide aux niveaux national et infranational

*Mesure des résultats*

2010 : la communauté internationale accepte d'aligner progressivement 80 % de l'aide au développement sur les programmes prioritaires nationaux et de consacrer 50 % du budget à l'aide au développement au cours des deux prochaines années; 19 % du financement des donateurs passe par le budget national

2011 (estimation) : identification de 40 % du financement de l'aide des donateurs conformément aux priorités arrêtées du Gouvernement (programmes prioritaires nationaux); 25 % du financement des donateurs passe par le budget national

2012 (objectif) : 50 % du financement des donateurs passe par le budget national; 80 % de l'aide au développement alignée sur les programmes prioritaires nationaux

iii) Appui accru aux institutions publiques pour la mise en œuvre des priorités nationales dans le cadre du Processus de Kaboul

*Mesure des résultats*

2010 : achèvement de 2 programmes prioritaires nationaux

2011 (estimation) : un programme complet de réforme de l'administration publique est mis au point et appuyé par tous les grands donateurs; 10 stratégies nationales sont chiffrées et traduites en programmes devant être financés par les donateurs

2012 (objectif) : financement de 100 % des programmes prioritaires nationaux; mise en œuvre du programme de réforme de l'administration publique dans tous les ministères d'exécution, moyennant un soutien financier et technique de tous les grands bailleurs de fonds

iv) Mise en place d'un cadre entièrement opérationnel de suivi et d'évaluation de l'exécution des priorités du Gouvernement

*Mesure des résultats*

2010 : le Gouvernement privilégie la conception des programmes prioritaires nationaux par rapport aux questions liées au suivi et à l'évaluation de la Stratégie

2011 (estimation) : les progrès dans l'élaboration et l'exécution de programmes prioritaires nationaux seront suivis grâce à l'application d'un mécanisme concerté (4 rapports d'activités par programme pour l'année)

2012 (objectif) : introduction d'une composante d'analyse qualitative dans le cadre de suivi et d'évaluation du Gouvernement pour l'exécution des programmes prioritaires nationaux (4 rapports d'activités par programme)

---

### *Produits*

- Contribution des coprésidents du Conseil commun de coordination et de suivi aux consultations périodiquement organisées entre le Gouvernement et la communauté internationale; fourniture d'un appui et d'une assistance technique au secrétariat du Conseil commun de coordination et de suivi
  - Conseils stratégiques et missions de bons offices à l'intention des autorités nationales et régionales et des principales parties intéressées en vue d'appuyer la mise en œuvre des programmes prioritaires nationaux et des engagements pris lors des Conférences de Londres et de Kaboul
  - Suivi des progrès accomplis dans la mise en œuvre des programmes prioritaires nationaux aux niveaux national et infranational; information et sensibilisation concernant la mise en œuvre des programmes prioritaires nationaux
  - Appui aux actions engagées par le Gouvernement pour orienter le développement économique et la création d'emplois à travers les modules relatifs au développement économique
  - Avis et soutien technique pour la mise au point des plans de développement des provinces et l'alignement sur les programmes prioritaires nationaux
- 

### **Facteurs externes**

44. La Mission devrait atteindre ses objectifs et obtenir les réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) toutes les parties intéressées continuent de fournir l'appui politique et financier nécessaire à la réalisation des objectifs du Pacte pour l'Afghanistan, de la Stratégie nationale de développement et des Conférences de Londres et de Kaboul; et b) aucun bouleversement politique, y compris dans la région, ni aucune catastrophe naturelle ou situation d'urgence nationale n'entrave la mise en œuvre de la Stratégie nationale de développement.

### **Suivi et évaluation**

45. La Mission a établi tous les ans une série d'objectifs liés au Pacte international qui étaient incorporés dans le rapport du Secrétaire général au Conseil de sécurité. Toutefois, comme le Processus de Kaboul a fondamentalement remplacé le Pacte, cette procédure devrait être revue, non sans prendre en compte les résultats de la Conférence de Bonn, qui se tiendra en décembre.

46. Sur le plan interne, les sections de la Mission devraient conserver des justificatifs pour les mesures des résultats qui les concernent et faire rapport sur les faits importants, tous les trimestres, dans le cadre du rapport du Secrétaire général. En outre, comme on l'a vu précédemment, il existe plusieurs autres cadres, tels que le Cadre stratégique intégré, qui comportent divers engagements pour le suivi et l'évaluation des activités de la Mission.

### III. Ressources nécessaires

#### A. Montant total des ressources nécessaires

47. Le montant net des ressources demandées au titre de la Mission pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2012 est estimé à 241 533 500 dollars (montant brut : 259 451 700 dollars), ce qui représente une diminution nette de 15 855 100 dollars (6,2 %) par rapport au montant approuvé au titre de la Mission pour 2011, comme il ressort du tableau 1.

Tableau 1

#### Total des ressources nécessaires (montant net)

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie	1 <sup>er</sup> janvier 2010-31 décembre 2011			Prévisions de dépenses pour 2012		Variations 2011-2012	
	Crédits ouverts	Montant estimatif des dépenses	Montant estimatif du solde non utilisé	Total renouvelables	Dépenses non renouvelables	Budget approuvé 2011	Variation
	(1)	(2)	(3) = (1) - (2)	(4)	(5)	(6)	(7) = (4) - (6)
Militaires et personnel de police	2 590,7	1 633,0	957,7	1 299,3	-	1 528,4	(229,1)
Personnel civil	195 750,5	220 075,5	(24 325,0)	124 724,5	-	99 802,3	24 922,2
Dépenses opérationnelles	297 642,5	288 280,4	9 362,1	115 509,7	15 925,0	156 057,9	(40 548,2)
<b>Total</b>	<b>495 983,7</b>	<b>509 988,9</b>	<b>(14 005,2)</b>	<b>241 533,5</b>	<b>15 925,0</b>	<b>257 388,6</b>	<b>(15 855,1)</b>

48. L'écart entre les crédits demandés pour 2012 et le budget approuvé pour 2011 résulte d'une réduction des dépenses prévues au titre des catégories suivantes :

a) Installations et infrastructures (16 373 300 dollars), du fait principalement de l'achèvement des importants projets de renforcement de la sécurité en 2011, notamment les études sur les effets des explosions et la réinstallation des bureaux régionaux, qui ne nécessitent plus d'investissements importants; du paiement de la part revenant à la Mission de la dernière tranche des dépenses engagées dans le cadre du projet visant à remédier aux carences en matière de sécurité en 2010 et 2011, pour lequel aucune dépense supplémentaire n'est prévue; et de la réduction des achats de matériel de défense des périmètres, compte tenu du fait que, dans la plupart des locaux de la Mission, la sécurité a été renforcée afin de répondre aux normes minimales de sécurité opérationnelle et aux normes minimales de sécurité opérationnelle applicables au domicile;

b) Communications (9 710 800 dollars), du fait principalement de l'achèvement en 2011 du projet de mise à niveau des systèmes de communication de la Mission, pour lequel aucun gros investissement n'est prévu en 2012; de la réduction des dépenses, calculées sur la base des frais réels, au titre des répondants, par rapport à celles engagées en 2011; du fait que les dépenses afférentes à la liaison par répondant entre Koweït et la Base de soutien logistique à Brindisi ne sont plus inscrites au budget; et de la prise en compte des ajustements (créditeurs) au titre du remboursement du coût des appels personnels et des lignes téléphoniques utilisées par d'autres organismes;



c) Informatique (8 218 600 dollars), en raison principalement de l'achèvement de l'important projet de mise à niveau des systèmes informatiques en 2010-2011, qui ne nécessite plus de gros investissements;

d) Transports de surface (4 162 500 dollars), du fait que le contrat d'achat de véhicules blindés a été soldé en 2011, et qu'il est seulement prévu d'acheter un autocar supplémentaire de 30 passagers pour desservir l'aéroport de Kaboul et de remplacer un véhicule léger à quatre roues motrices pour le Bureau de liaison de Téhéran;

e) Transports aériens (1 330 400 dollars), du fait que la Mission utilisera un hélicoptère de moins et que le tarif applicable en 2012 à l'affrètement et à l'exploitation des moyens aériens sera inférieur à celui de 2011;

f) Projets à effet rapide (760 000 dollars), en raison de la suspension temporaire de ces projets en 2012 afin d'évaluer l'incidence des différents projets menés par la Mission;

g) Voyages en mission (286 000 dollars), en raison de la diminution du nombre de voyages à des fins de formation du fait de l'organisation d'activités de formation sur place;

h) Observateurs militaires (197 500 dollars), du fait de l'application aux prévisions de dépenses relatives à l'indemnité de subsistance (missions) et aux dépenses communes de personnel d'un taux de vacance de postes de 30 %, contre 18 % dans le budget de 2011;

i) Services médicaux (121 200 dollars), du fait de l'achèvement en 2011 du programme d'achat de matériel médical supplémentaire destiné à équiper tous les sites de la Mission, dans le cadre des mesures prises pour renforcer la sécurité de la Mission en Afghanistan, pour lequel aucune dépense supplémentaire n'est à prévoir;

j) Consultants et experts (37 700 dollars), du fait d'un moindre recours à des consultants internationaux se rendant à la Mission pour dispenser une formation au personnel sur place;

k) Police civile (31 600 dollars), du fait de l'application aux prévisions de dépenses relatives à l'indemnité de subsistance (missions) et aux dépenses communes de personnel d'un taux de vacance de postes de 30 %, contre 25 % dans le budget de 2011.

49. Les réductions de dépenses susmentionnées seraient en partie annulées par des augmentations au titre des catégories ci-après :

a) Personnel recruté sur le plan national (15 212 100 dollars), du fait principalement des augmentations des barèmes des traitements du personnel recruté sur le plan national, soit 10,7 % et 3,1 % pour les administrateurs recrutés sur le plan national et 7,8 % et 22,1 % pour les agents locaux, qui ont pris effet le 1<sup>er</sup> août 2010 et le 1<sup>er</sup> mars 2011, respectivement; et de l'application d'un taux de vacance de postes de 18 % pour l'ensemble du personnel déployé en Afghanistan, contre 32 % en 2011;

b) Personnel recruté sur le plan international (9 521 500 dollars), du fait principalement de l'augmentation du barème des traitements du personnel recruté sur le plan international qui a pris effet le 1<sup>er</sup> janvier 2011; de l'application d'un taux de vacance de postes de 22 % pour l'ensemble du personnel déployé en Afghanistan, contre 32 % en 2011; et des ressources additionnelles nécessaires pour

couvrir le coût d'une indemnité spéciale découlant de l'application des mesures d'harmonisation des conditions d'emploi du personnel;

c) Fournitures, services et matériel divers (452 300 dollars), du fait de l'augmentation prévue des dépenses de fret et dépenses connexes, notamment du paiement de surestaries imputable au dédouanement tardif de marchandises destinées à la Mission, et de l'augmentation des frais de transport de matériel et de véhicules blindés dans la zone de la Mission;

d) Volontaires des Nations Unies (188 600 dollars), du fait de l'augmentation des prestations auxquelles ont droit les Volontaires, telles que l'indemnité de subsistance, la prime d'installation et les dépenses de rapatriement; et de l'application d'un taux de vacance de postes de 11 %, contre 20 % en 2011.

## B. Dépenses de personnel

Tableau 2  
Effectifs nécessaires

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux et des catégories apparentées			Personnel recruté sur le plan national			Volontaires des Nations Unies	Total
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/Service de sécurité	Services généraux	Total (personnel international)	Administrateurs	Agents locaux		
Effectifs approuvés pour 2011	1	2	3	9	32	120	118	62	347	205	–	552	291	1 661	80	2 584
Effectifs proposés pour 2012	1	2	3	7	31	111	108	58	321	205	–	526	291	1 661	80	2 558
<b>Variation</b>	–	–	–	(2)	(1)	(9)	(10)	(4)	(26)	–	–	(26)	–	–	–	(26)

### Tableau d'effectifs proposé

50. Le tableau d'effectifs prévu pour la MANUA pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2012 s'établit à 2 558 postes, dont 526 postes d'agent recruté sur le plan international, comprenant 321 postes d'administrateur et 205 postes d'agent du Service mobile, 1 952 postes d'agent recruté sur le plan national, comprenant 291 postes d'administrateur et 1 661 postes d'agent local, et 80 postes de volontaire des Nations Unies, comme indiqué dans le tableau 2 ci-dessus. On trouvera dans le tableau 3 une liste détaillée des postes approuvés et des postes proposés par lieu d'affectation.

### Proposition de suppression de postes approuvés

51. a) La réduction des effectifs proposée s'explique principalement par la suppression de 26 postes soumis à recrutement international (2 D-1, 10 P-4, 10 P-3, 4 P-2), afin de dégager les ressources nécessaires pour financer une indemnité spéciale découlant des mesures d'harmonisation des conditions d'emploi approuvées par l'Assemblée générale dans ses résolutions 65/247 et 65/248, qui ont pris effet le 1<sup>er</sup> juillet 2011. On trouvera dans le tableau 4 la liste des postes dont la suppression est proposée;

b) Dans sa résolution 65/248, l'Assemblée générale a décidé que les frais supplémentaires occasionnés par les changements apportés aux conditions d'emploi qu'elle avait approuvés dans ladite résolution seraient financés par l'Organisation, dans la limite des ressources existantes, sans que cela ait d'incidence sur les dépenses opérationnelles et sans que cela nuise à l'exécution des programmes et activités prescrits. Les postes que la Mission propose de supprimer sont des postes qui sont vacants depuis un certain temps ou le sont devenus récemment, des postes vacants que les directeurs de programme n'ont pas cherché à pourvoir, et des postes pour lesquels les recrutements ont été différés en raison de la dangerosité du lieu d'affectation. La Mission a ainsi recensé 26 postes d'agent recruté sur le plan international pouvant être supprimés;

c) Les fonctions attachées à ces postes seront exercées par le personnel restant des unités administratives concernées. Les suppressions proposées ne nuiront donc pas à l'exécution des programmes par les services visés.

#### **Proposition de transferts de postes approuvés**

52. En 2012, il est également prévu de transférer 63 postes existants dans plusieurs lieux d'affectation de la Mission en Afghanistan et au Koweït, dont 14 postes soumis à recrutement international (9 postes d'administrateur et 5 postes d'agent du Service mobile), 35 postes d'agent recruté sur le plan national (3 postes d'administrateur et 32 postes d'agent local) et 14 postes de volontaires des Nations Unies. On trouvera dans le tableau 5 la liste détaillée des postes qu'il est proposé de transférer. Dans le cas des postes qu'il est prévu de transférer vers d'autres services, les fonctions qui leur étaient attachées seront exercées par le personnel restant des unités administratives concernées. Les transferts proposés ne nuiront donc pas à l'exécution des programmes par les services visés.

#### **Proposition de déclassement d'un poste existant**

53. Il est proposé de déclasser de P-5 à P-4 un poste existant au Groupe déontologie et discipline. On trouvera une explication détaillée au paragraphe relatif à l'unité administrative concernée.

#### **Effectifs proposés pour les bureaux extérieurs et les bureaux d'appui et de liaison**

54. Le tableau d'effectifs proposé est le suivant :

a) Les bureaux extérieurs de la Mission seraient dotés de 1 473 postes, répartis entre 8 bureaux régionaux et 15 bureaux provinciaux, compte tenu de la suppression de 15 postes d'agent recruté sur le plan international et du transfert vers d'autres services d'un poste d'agent recruté sur le plan international, de 12 postes d'agent recruté sur le plan national et de 6 postes de volontaire des Nations Unies;

b) Le Bureau d'appui commun de Koweït serait doté de 66 postes, dont 2 postes d'agent du Service de sécurité, compte tenu du transfert vers un autre service de 1 poste d'agent recruté sur le plan international;

c) Les deux bureaux de liaison de la Mission seraient dotés de 5 agents recrutés sur le plan international et 6 agents recrutés sur le plan national, à savoir : 1 P-5, 1 P-4, 1 P-3, 2 postes d'administrateur recruté sur le plan national et 2 postes d'agent local à Islamabad; et 1 P-4, 1 P-3, 1 poste d'administrateur recruté sur le plan national et 1 poste d'agent local à Téhéran;

d) Les postes existants qu'il est proposé de transférer dans les bureaux extérieurs et les bureaux d'appui et de liaison de la Mission ont été pris en compte dans les effectifs globaux indiqués aux paragraphes 51 et 52 ci-dessus.

Tableau 3  
Effectifs nécessaires par site

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>				<b>Total</b>
	<i>SGA</i>	<i>SSG</i>	<i>D-2</i>	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P-2</i>	<b>Total partiel</b>	<i>Service mobile/ Service de sécurité</i>	<i>Services généraux</i>	<b>Total (personnel international)</b>	<i>Administrateurs</i>	<i>Agents locaux</i>	<i>Volontaires des Nations Unies</i>	
<b>Effectifs approuvés pour 2011</b>																
<i>Sièges</i>																
Kaboul	1	2	3	8	24	61	58	18	<b>175</b>	117	–	<b>292</b>	90	563	55	<b>1 000</b>
Islamabad	–	–	–	–	–	1	1	–	<b>2</b>	–	–	<b>2</b>	2	2	–	<b>6</b>
Téhéran	–	–	–	–	–	1	1	–	<b>2</b>	–	–	<b>2</b>	1	1	–	<b>4</b>
<i>Bureaux régionaux et provinciaux</i>																
Kaboul	–	–	–	–	1	4	5	4	<b>14</b>	5	–	<b>19</b>	16	63	1	<b>99</b>
Kandahar	–	–	–	1	–	5	4	3	<b>13</b>	7	–	<b>20</b>	18	74	3	<b>115</b>
Zabol	–	–	–	–	–	1	2	1	<b>4</b>	1	–	<b>5</b>	4	36	–	<b>45</b>
Nimroz	–	–	–	–	–	1	2	1	<b>4</b>	1	–	<b>5</b>	4	36	–	<b>45</b>
Orozgan	–	–	–	–	–	1	1	1	<b>3</b>	1	–	<b>4</b>	4	37	–	<b>45</b>
Hérat	–	–	–	–	1	5	5	3	<b>14</b>	7	–	<b>21</b>	20	66	3	<b>110</b>
Ghor	–	–	–	–	–	1	1	1	<b>3</b>	1	–	<b>4</b>	4	36	–	<b>44</b>
Badghis	–	–	–	–	–	1	1	1	<b>3</b>	1	–	<b>4</b>	4	36	–	<b>44</b>
Farah	–	–	–	–	–	1	1	1	<b>3</b>	1	–	<b>4</b>	4	36	1	<b>45</b>
Mazar-e Charif	–	–	–	–	1	5	5	3	<b>14</b>	5	–	<b>19</b>	17	63	3	<b>102</b>
Faryab	–	–	–	–	–	1	1	2	<b>4</b>	1	–	<b>5</b>	4	37	1	<b>47</b>
Sar-e Pol	–	–	–	–	–	1	1	1	<b>3</b>	1	–	<b>4</b>	4	37	–	<b>45</b>
Cheberghan	–	–	–	–	–	1	1	1	<b>3</b>	1	–	<b>4</b>	4	35	–	<b>43</b>
Jalalabad	–	–	–	–	1	5	4	3	<b>13</b>	6	–	<b>19</b>	18	69	3	<b>109</b>
Kounar	–	–	–	–	–	1	1	2	<b>4</b>	1	–	<b>5</b>	4	36	–	<b>45</b>
Konoz	–	–	–	–	1	5	4	3	<b>13</b>	5	–	<b>18</b>	16	62	3	<b>99</b>
Badakhchan	–	–	–	–	–	1	2	1	<b>4</b>	1	–	<b>5</b>	4	36	–	<b>45</b>
Baghlan	–	–	–	–	–	1	1	1	<b>3</b>	1	–	<b>4</b>	4	37	1	<b>46</b>
Taloqan	–	–	–	–	–	1	1	1	<b>3</b>	1	–	<b>4</b>	4	35	–	<b>43</b>
Bamiyan	–	–	–	–	1	5	4	3	<b>13</b>	5	–	<b>18</b>	16	67	3	<b>104</b>
Deykandi	–	–	–	–	–	1	1	1	<b>3</b>	1	–	<b>4</b>	4	32	–	<b>40</b>
Gardez	–	–	–	–	1	5	4	3	<b>13</b>	5	–	<b>18</b>	17	65	3	<b>103</b>
Khost	–	–	–	–	–	1	1	1	<b>3</b>	1	–	<b>4</b>	4	36	–	<b>44</b>

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux et des catégories apparentées			Personnel recruté sur le plan national				Total	
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/ Service de sécurité	Services généraux	Total (personnel international)	Administrateurs	Agents locaux	Volontaires des Nations Unies		
<i>Bureau d'appui commun de Koweït</i>	-	-	-	-	1	3	5	2	11	28	-	-	39	-	28	-	67
<b>Total 2011</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>9</b>	<b>32</b>	<b>120</b>	<b>118</b>	<b>62</b>	<b>347</b>	<b>205</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>552</b>	<b>291</b>	<b>1 661</b>	<b>80</b>	<b>2 584</b>
<b>Effectifs proposés pour 2012</b>																	
<i>Sièges</i>																	
Kaboul	1	2	3	6	23	56	56	18	165	117	-	-	282	90	575	61	1 008
Islamabad	-	-	-	-	1	1	1	-	3	-	-	-	3	2	2	-	7
Téhéran	-	-	-	-	-	1	1	-	2	-	-	-	2	1	1	-	4
<i>Bureaux régionaux et provinciaux</i>																	
Kaboul	-	-	-	-	1	4	3	3	11	5	-	-	16	16	63	1	96
Kandahar	-	-	-	1	-	3	2	3	9	7	-	-	16	18	71	1	106
Zabol	-	-	-	-	-	1	1	-	2	1	-	-	3	4	36	-	43
Nimroz	-	-	-	-	-	-	2	1	3	1	-	-	4	4	36	-	44
Orozgan	-	-	-	-	-	1	1	1	3	1	-	-	4	4	35	-	43
Hérat	-	-	-	-	1	5	5	3	14	7	-	-	21	20	64	3	108
Ghor	-	-	-	-	-	1	1	1	3	1	-	-	4	4	36	-	44
Badghis	-	-	-	-	-	1	1	1	3	1	-	-	4	4	36	-	44
Farah	-	-	-	-	-	1	1	1	3	1	-	-	4	4	36	1	45
Mazar-e Charif	-	-	-	-	1	5	4	3	13	5	-	-	18	17	63	2	100
Faryab	-	-	-	-	-	1	1	1	3	1	-	-	4	4	37	1	46
Sar-e Pol	-	-	-	-	-	1	1	1	3	1	-	-	4	4	37	-	45
Cheberghan	-	-	-	-	-	1	1	1	3	1	-	-	4	4	35	-	43
Jalalabad	-	-	-	-	1	5	4	3	13	6	-	-	19	18	69	2	108
Kounar	-	-	-	-	-	1	1	1	3	1	-	-	4	4	33	-	41
Kondozi	-	-	-	-	1	5	3	3	12	5	-	-	17	16	62	3	98
Badakhchan	-	-	-	-	-	1	2	1	4	1	-	-	5	4	36	-	45
Baghlan	-	-	-	-	-	1	1	1	3	1	-	-	4	4	37	-	45
Taloqan	-	-	-	-	-	1	1	1	3	1	-	-	4	4	35	-	43
Bamiyan	-	-	-	-	1	5	4	3	13	5	-	-	18	16	65	3	102
Deykandi	-	-	-	-	-	1	1	1	3	1	-	-	4	4	32	-	40
Gardez	-	-	-	-	1	4	3	3	11	5	-	-	16	17	65	2	100
Khost	-	-	-	-	-	1	1	1	3	1	-	-	4	4	36	-	44

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux et des catégories apparentées			Personnel recruté sur le plan national			Total	
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/ Service de sécurité	Services généraux	Total (personnel international)	Administrateurs	Agents locaux		Volontaires des Nations Unies
<i>Bureau d'appui commun de Koweït</i>	-	-	-	-	-	3	5	2	10	28	-	38	-	28	-	66
<b>Total 2012</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>7</b>	<b>31</b>	<b>111</b>	<b>108</b>	<b>58</b>	<b>321</b>	<b>205</b>	<b>-</b>	<b>526</b>	<b>291</b>	<b>1 661</b>	<b>80</b>	<b>2 558</b>
<b>Variation</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(2)</b>	<b>(1)</b>	<b>(9)</b>	<b>(10)</b>	<b>(4)</b>	<b>(26)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(26)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(26)</b>

Tableau 4  
Postes existants qu'il est proposé de supprimer

Unité administrative/ catégorie et classe	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux et des catégories apparentées			Personnel recruté sur le plan national			Total	
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/ Service de sécurité	Services généraux	Total (personnel international)	Administrateurs	Agents locaux		Volontaires des Nations Unies
Section de la sécurité	-	-	-	1	-	-	-	-	1	-	-	1	-	-	-	1
Cabinet du Représentant spécial adjoint du Secrétaire général (composante I – affaires politiques)	-	-	-	-	-	1	-	-	1	-	-	1	-	-	-	1
Groupe de l'analyse des politiques	-	-	-	-	-	-	1	-	1	-	-	1	-	-	-	1
Division des affaires politiques	-	-	-	-	-	-	1	-	1	-	-	1	-	-	-	1
Groupe de la cohérence de l'aide	-	-	-	-	-	2	1	-	3	-	-	3	-	-	-	3
Groupe de la gouvernance	-	-	-	-	-	1	-	-	1	-	-	1	-	-	-	1
Groupe de la coordination de l'appui sur le terrain	-	-	-	1	-	1	-	-	2	-	-	2	-	-	-	2
Groupe linguistique	-	-	-	-	-	1	-	-	1	-	-	1	-	-	-	1
Bureau régional de Kaboul	-	-	-	-	-	-	2	1	3	-	-	3	-	-	-	3
Bureau régional de Kandahar	-	-	-	-	-	2	1	-	3	-	-	3	-	-	-	3
Bureau régional de Mazar-e Charif	-	-	-	-	-	-	1	-	1	-	-	1	-	-	-	1
Bureau régional de Kondoz	-	-	-	-	-	-	1	-	1	-	-	1	-	-	-	1

Unité administrative/ catégorie et classe	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux et des catégories apparentées			Personnel recruté sur le plan national			Total	
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/ Service de sécurité	Services généraux	Total (personnel interna- tional)	Adminis- trateurs	Agents locaux		Volontaires des Nations Unies
Bureau régional de Gardez	-	-	-	-	-	1	1	-	2	-	-	2	-	-	-	2
Bureau provincial de Zabol	-	-	-	-	-	-	1	1	2	-	-	2	-	-	-	2
Bureau provincial de Nimroz	-	-	-	-	-	1	-	-	1	-	-	1	-	-	-	1
Bureau provincial de Faryab	-	-	-	-	-	-	-	1	1	-	-	1	-	-	-	1
Bureau provincial de Kounar	-	-	-	-	-	-	-	1	1	-	-	1	-	-	-	1
<b>Total</b>	-	-	-	2	-	10	10	4	26	-	-	26	-	-	-	26

Tableau 5  
Postes existants qu'il est proposé de transférer

Poste	De	À
1 P-5	Groupe de la planification et de l'élaboration des rapports	Division des affaires politiques – Bureau de liaison d'Islamabad
1 P-4	Groupe de l'état de droit	Groupe de la planification et de l'élaboration des rapports
1 P-4	Groupe de la sécurité aérienne	
1 P-3	Groupe du soutien psychologique et matériel (supprimé)	
1 VNU	Bureau provincial de Baghlan	Groupe de la qualité de vie (nouveau)
1 AL	Division des affaires politiques	
1 AL	Groupe consultatif militaire	
1 SM	Section du génie	Groupe de la gestion des locaux (nouveau)
1 VNU	Section des ressources humaines	
2 VNU, 3 AL	Bureau régional de Kandahar	
1 VNU	Bureau régional de Jalalabad	
1 VNU	Bureau régional de Gardez	
1 VNU	Bureau régional de Mazar-e Charif	
2 AL	Bureau régional d'Hérat	

2 AL	Bureau régional de Bamiyan	
3 AL	Bureau provincial de Kounar	
2 AL	Bureau provincial d'Orozgan	
2 AL	Section des services généraux (supprimée)	
1 P-4, 3 SM, 10 AL, 3 VNU	Section des services généraux (supprimée)	Groupe de la gestion du matériel (nouveau)
1 AN	Section des services généraux (supprimée)	Section de l'information géographique
1 P-5	Bureau d'appui commun de Koweït	Bureau du Chef du Service administratif
1 VNU	Section des ressources humaines	
1 P-3	Bureau régional de Kandahar	
1 SM, 4 AL	Section des services généraux (supprimée)	Groupe de la gestion de l'information (nouveau)
1 AL	Bureau du Chef de l'appui à la mission	
1 VNU	Groupe des Volontaires des Nations Unies	
1 AN	Groupe linguistique	
1 P-4, 1 P-3, 2 VNU, 1 AN, 1 AL	Groupe du soutien psychologique et matériel (supprimé)	Groupe du soutien psychosocial (nouveau)
<b>Total : 63</b>		

*Abréviations* : SM : agent du Service mobile; AL : agent local; AN : administrateur recruté sur le plan national; VNU : Volontaire des Nations Unies.

## 1. Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afghanistan

### Cabinet du Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afghanistan

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>			<i>Volontaires des Nations Unies</i>	<b>Total</b>
	<i>SGA</i>	<i>SSG</i>	<i>D-2</i>	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P-2</i>	<i>Service mobile/Service de sécurité</i>	<i>Services généraux</i>	<b>Total (personnel international)</b>	<i>Administrateurs</i>	<i>Agents locaux</i>			
Effectifs approuvés pour 2011	1	–	–	–	1	1	–	–	<b>3</b>	2	–	<b>5</b>	–	2	–	<b>7</b>
Effectifs proposés pour 2012	1	–	–	–	1	1	–	–	<b>3</b>	2	–	<b>5</b>	–	2	–	<b>7</b>
<b>Variation</b>	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–

55. Le Cabinet du Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afghanistan continuera de s'acquitter des fonctions décrites aux paragraphes 35 et 36 du document A/64/349/Add.4.



## Groupe des droits de l'homme

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux et des catégories apparentées			Personnel recruté sur le plan national			Volontaires des Nations Unies	Total	
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/Service de sécurité	Services généraux	Total (personnel international)	Administrateurs	Agents locaux			Total
Effectifs approuvés pour 2011	-	-	-	1	3	4	3	-	11	1	-	12	6	9	1	28	
Effectifs proposés pour 2012	-	-	-	1	3	4	3	-	11	1	-	12	6	9	1	28	
<b>Variation</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	

56. Le Groupe des droits de l'homme continuera de s'acquitter des fonctions décrites aux paragraphes 37 à 55 du document A/64/349/Add.4.

## Groupe de la communication stratégique et du porte-parole

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux et des catégories apparentées			Personnel recruté sur le plan national			Volontaires des Nations Unies	Total	
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/Service de sécurité	Services généraux	Total (personnel international)	Administrateurs	Agents locaux			Total
Effectifs approuvés pour 2011	-	-	-	1	1	2	5	-	9	1	-	10	6	13	-	29	
Effectifs proposés pour 2012	-	-	-	1	1	2	5	-	9	1	-	10	6	13	-	29	
<b>Variation</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	

57. Le Groupe de la communication stratégique et du porte-parole continuera de s'acquitter des fonctions décrites aux paragraphes 56 à 58 du document A/64/349/Add.4.

## Section de la sécurité (et dispositif intégré de gestion de la sûreté et de la sécurité du Département de la sûreté et de la sécurité et du Département des opérations de maintien de la paix)

*Personnel recruté sur le plan international : suppression de 1 poste*

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux et des catégories apparentées			Personnel recruté sur le plan national			Volontaires des Nations Unies	Total	
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/Service de sécurité	Services généraux	Total (personnel international)	Administrateurs	Agents locaux			Total
Effectifs approuvés pour 2011	-	-	-	1	2	2	7	6	18	62	-	80	-	172	3	255	

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux et des catégories apparentées			Personnel recruté sur le plan national			Volontaires des Nations Unies	Total
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/Service de sécurité	Services généraux	Total (personnel international)	Administrateurs	Agents locaux		
Effectifs proposés pour 2012	-	-	-	-	2	2	7	6	17	62	-	79	-	172	3	254
<b>Variation</b>	-	-	-	(1)	-	-	-	-	(1)	-	-	(1)	-	-	-	(1)

58. La Section de la sécurité continuera de s'acquitter des fonctions décrites aux paragraphes 64 à 77 du document A/64/349/Add.4 et aux paragraphes 76 à 80 du document A/65/328/Add.4.

59. Comme indiqué au paragraphe 51 du présent rapport, il est proposé de supprimer un poste D-1.

## 2. Bureau du Représentant spécial adjoint du Secrétaire général pour l'Afghanistan (composante I : affaires politiques)

### Cabinet du Représentant spécial adjoint du Secrétaire général pour l'Afghanistan (affaires politiques)

*Personnel recruté sur le plan international : suppression de 1 poste*

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux et des catégories apparentées			Personnel recruté sur le plan national			Volontaires des Nations Unies	Total
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/Service de sécurité	Services généraux	Total (personnel international)	Administrateurs	Agents locaux		
Effectifs approuvés pour 2011	-	1	-	-	-	2	1	1	5	1	-	6	-	1	-	7
Effectifs proposés pour 2012	-	1	-	-	-	1	1	1	4	1	-	5	-	1	-	6
<b>Variation</b>	-	-	-	-	-	(1)	-	-	(1)	-	-	(1)	-	-	-	(1)

60. Le Bureau du Représentant spécial adjoint du Secrétaire général pour l'Afghanistan (composante I : affaires politiques) continuera de s'acquitter des fonctions décrites aux paragraphes 78 et 79 du document A/64/349/Add.4.

61. Comme indiqué au paragraphe 51 du présent rapport, il est proposé de supprimer un poste P-4.

## Groupe de l'analyse des politiques

### Personnel recruté sur le plan international : suppression de 1 poste

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux et des catégories apparentées			Personnel recruté sur le plan national			Volontaires des Nations Unies	Total	
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/Service de sécurité	Services généraux	Total (personnel international)	Administrateurs	Agents locaux			Total
Effectifs approuvés pour 2011	-	-	-	1	1	3	2	2	9	-	-	9	3	1	-	13	
Effectifs proposés pour 2012	-	-	-	1	1	3	1	2	8	-	-	8	3	1	-	12	
<b>Variation</b>	-	-	-	-	-	-	(1)	-	(1)	-	-	(1)	-	-	-	(1)	

62. Le Groupe de l'analyse des politiques continuera de s'acquitter des fonctions décrites aux paragraphes 82 à 84 du document A/65/328/Add.4.

63. Comme indiqué au paragraphe 51 du présent rapport, il est proposé de supprimer un poste P-3.

## Division des affaires politiques (dont les bureaux de liaison d'Islamabad et de Téhéran)

### Personnel recruté sur le plan international : suppression de 1 poste; acquisition de 1 poste

### Personnel recruté sur le plan national : transfert de 1 poste à un autre service

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux et des catégories apparentées			Personnel recruté sur le plan national			Volontaires des Nations Unies	Total	
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/Service de sécurité	Services généraux	Total (personnel international)	Administrateurs	Agents locaux			Total
Effectifs approuvés pour 2011	-	-	1	1	2	8	11	2	25	1	-	26	12	18	2	58	
Effectifs proposés pour 2012	-	-	1	1	3	8	10	2	26	1	-	27	12	17	2	57	
<b>Variation</b>	-	-	-	-	1	-	(1)	-	-	-	-	-	-	(1)	-	(1)	

64. La Division des affaires politiques continuera de s'acquitter des fonctions décrites aux paragraphes 85 à 91 du document A/65/328/Add.4.

65. Comme indiqué au paragraphe 51 du présent rapport, il est proposé de supprimer un poste P-3.

66. Le Conseil de sécurité, dans sa résolution 1974 (2011), s'est déclaré préoccupé par l'état de la sécurité en Afghanistan, en particulier par les actes de violence et de terrorisme qui sont le fait de différents groupes. Il a donc prié la MANUA d'apporter une aide sous forme de sensibilisation aussi bien que de bons offices, si le Gouvernement afghan le demande, au processus de paix et de réconciliation dirigé par les Afghans, notamment pour ce qui est de la mise en œuvre du

Programme afghan pour la paix et la réintégration, et en proposant et en facilitant la mise en œuvre de mesures de confiance, dans le cadre posé par la Constitution afghane et dans le respect total de l'application des mesures et procédures définies dans la résolution susmentionnée et dans ses autres résolutions sur la question.

67. Il est donc proposé de transférer à la Division un poste P-5 du Groupe de la planification et de l'élaboration des rapports, dont le titulaire exercera ses fonctions au Bureau de liaison d'Islamabad, en vue de renforcer les moyens du Bureau dans le domaine de la coopération régionale, compte tenu notamment de l'importance croissante des relations entre l'Afghanistan et le Pakistan sur le plan régional, et de leur incidence tant sur la stabilité politique et la sécurité de la région que sur son développement socioéconomique. Le transfert proposé renforcera la capacité du Bureau de dialoguer avec des interlocuteurs gouvernementaux au niveau approprié, de telle sorte que les efforts de sensibilisation de la Mission soient à la mesure du mandat prévu par le Conseil dans sa résolution 1974 (2011).

68. Il est également proposé de transférer au Groupe de la qualité de vie nouvellement créé un poste d'agent local dont le titulaire exercera des fonctions administratives.

### Groupe consultatif sur les questions de police

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux et des catégories apparentées			Personnel recruté sur le plan national			Volontaires des Nations Unies	Total	
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/Service de sécurité	Services généraux	Total (personnel international)	Administrateurs	Agents locaux			Total
Effectifs approuvés pour 2011	-	-	-	-	1	1	-	-	2	-	-	2	-	1	-	3	
Effectifs proposés pour 2012	-	-	-	-	1	1	-	-	2	-	-	2	-	1	-	3	
<b>Variation</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	

69. Le Groupe consultatif sur les questions de police continuera de s'acquitter des fonctions décrites aux paragraphes 102 à 104 du document A/64/349/Add.4.

### Groupe consultatif militaire

*Personnel recruté sur le plan national : transfert de 1 poste à un autre service*

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux et des catégories apparentées			Personnel recruté sur le plan national			Volontaires des Nations Unies	Total	
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/Service de sécurité	Services généraux	Total (personnel international)	Administrateurs	Agents locaux			Total
Effectifs approuvés pour 2011	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	12	-	12	
Effectifs proposés pour 2012	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	11	-	11	
<b>Variation</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(1)	-	(1)	

70. Le Groupe consultatif militaire continuera de s'acquitter des fonctions décrites aux paragraphes 110 et 111 du document A/64/349/Add.4.

71. Il est également proposé de transférer au Groupe de la qualité de vie nouvellement créé un poste d'agent local dont le titulaire exercera des fonctions administratives.

### 3. Bureau du Représentant spécial adjoint du Secrétaire général pour l'Afghanistan (composante II : Coordonnateur résident/Coordonnateur de l'action humanitaire)

#### Cabinet du Représentant spécial adjoint du Secrétaire général pour l'Afghanistan (Coordonnateur résident/Coordonnateur de l'action humanitaire)

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux et des catégories apparentées			Personnel recruté sur le plan national		Volontaires des Nations Unies	Total	
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/Service de sécurité	Services généraux	Total (personnel international)	Administrateurs			Agents locaux
Effectifs approuvés pour 2011	-	1	-	-	-	1	-	1	3	1	-	4	-	2	-	6
Effectifs proposés pour 2012	-	1	-	-	-	1	-	1	3	1	-	4	-	2	-	6
<b>Variation</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

72. Le Cabinet du Représentant spécial adjoint du Secrétaire général pour l'Afghanistan (Coordonnateur résident/Coordonnateur de l'action humanitaire) continuera de s'acquitter des fonctions décrites aux paragraphes 101 à 103 du document A/65/328/Add.4.

#### Directeur du développement et Conseiller spécial du Représentant spécial du Secrétaire général

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux et des catégories apparentées			Personnel recruté sur le plan national		Volontaires des Nations Unies	Total	
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/Service de sécurité	Services généraux	Total (personnel international)	Administrateurs			Agents locaux
Effectifs approuvés pour 2011	-	-	1	-	-	-	1	-	2	1	-	3	-	1	-	4
Effectifs proposés pour 2012	-	-	1	-	-	-	1	-	2	1	-	3	-	1	-	4
<b>Variation</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

73. Le Directeur du développement et Conseiller spécial du Représentant spécial du Secrétaire général continuera de s'acquitter des fonctions décrites aux paragraphes 80 et 81 du document A/63/346/Add.4.

### Groupe de l'égalité des sexes

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux et des catégories apparentées			Personnel recruté sur le plan national			Volontaires des Nations Unies	Total	
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/Service de sécurité	Services généraux	Total (personnel international)	Administrateurs	Agents locaux			Total
Effectifs approuvés pour 2011	-	-	-	-	-	1	-	1	2	-	-	2	1	1	1	5	
Effectifs proposés pour 2012	-	-	-	-	-	1	-	1	2	-	-	2	1	1	1	5	
<b>Variation</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	

74. Le Groupe de l'égalité des sexes continuera de s'acquitter des fonctions décrites aux paragraphes 123 à 125 du document A/64/349/Add.4.

### Groupe de la cohérence de l'aide

*Personnel recruté sur le plan international : suppression de 3 postes*

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux et des catégories apparentées			Personnel recruté sur le plan national			Volontaires des Nations Unies	Total	
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/Service de sécurité	Services généraux	Total (personnel international)	Administrateurs	Agents locaux			Total
Effectifs approuvés pour 2011	-	-	-	-	2	8	3	1	14	2	-	16	4	3	-	23	
Effectifs proposés pour 2012	-	-	-	-	2	6	2	1	11	2	-	13	4	3	-	20	
<b>Variation</b>	-	-	-	-	(2)	(1)	-	(3)	(3)	-	-	(3)	-	-	-	(3)	

75. Le Groupe de la cohérence de l'aide continuera de s'acquitter des fonctions décrites aux paragraphes 107 à 112 du document A/65/328/Add.4.

76. Comme indiqué au paragraphe 51, il est proposé de supprimer deux postes P-4 et un poste P-3.

### Coordonnateur résident/Groupe de l'équipe de pays des Nations Unies

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux et des catégories apparentées			Personnel recruté sur le plan national			Volontaires des Nations Unies	Total	
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/Service de sécurité	Services généraux	Total (personnel international)	Administrateurs	Agents locaux			Total
Effectifs approuvés pour 2011	-	-	-	-	1	1	2	1	5	-	-	5	3	2	-	10	

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux et des catégories apparentées			Personnel recruté sur le plan national			Volontaires des Nations Unies	Total	
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/Service de sécurité	Services généraux	Total (personnel international)	Administrateurs	Agents locaux			Total
Effectifs proposés pour 2012	-	-	-	-	1	1	2	1	5	-	-	5	3	2	-	10	
<b>Variation</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	

77. Le Coordonnateur résident/Groupe de l'équipe de pays des Nations Unies continuera de s'acquitter des fonctions décrites aux paragraphes 113 à 116 du document A/65/328/Add.4.

### Groupe de la protection de l'enfance

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux et des catégories apparentées			Personnel recruté sur le plan national			Volontaires des Nations Unies	Total	
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/Service de sécurité	Services généraux	Total (personnel international)	Administrateurs	Agents locaux			Total
Effectifs approuvés pour 2011	-	-	-	-	-	1	1	-	2	-	-	2	-	1	-	3	
Effectifs proposés pour 2012	-	-	-	-	-	1	1	-	2	-	-	2	-	1	-	3	
<b>Variation</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	

78. Le Groupe de la protection de l'enfance continuera de s'acquitter des fonctions décrites aux paragraphes 141 à 146 du document A/64/349/Add.4 et aux paragraphes 119 à 123 du document A/65/328/Add.4.

### Groupe de la gouvernance

*Personnel recruté sur le plan international : suppression de 1 poste*

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux et des catégories apparentées			Personnel recruté sur le plan national			Volontaires des Nations Unies	Total	
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/Service de sécurité	Services généraux	Total (personnel international)	Administrateurs	Agents locaux			Total
Effectifs approuvés pour 2011	-	-	-	-	1	3	1	-	5	-	-	5	3	2	-	10	
Effectifs proposés pour 2012	-	-	-	-	1	2	1	-	4	-	-	4	3	2	-	9	
<b>Variation</b>	-	-	-	-	-	(1)	-	-	(1)	-	-	(1)	-	-	-	(1)	

79. Le Groupe de la gouvernance continuera de s'acquitter des fonctions décrites aux paragraphes 124 à 127 du document A/65/328/Add.4.

80. Comme indiqué au paragraphe 51, il est proposé de supprimer un poste P-4.

### Groupe de l'état de droit

*Personnel recruté sur le plan international : transfert de 1 poste à un autre service*

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux et des catégories apparentées		Personnel recruté sur le plan national			Volontaires des Nations Unies	Total	
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/Service de sécurité	Services généraux	Total (personnel international)	Administrateurs			Agents locaux
Effectifs approuvés pour 2011	-	-	-	1	1	7	2	-	11	-	-	11	2	4	-	17
Effectifs proposés pour 2012	-	-	-	1	1	6	2	-	10	-	-	10	2	4	-	16
<b>Variation</b>	-	-	-	-	-	(1)	-	-	(1)	-	-	(1)	-	-	-	(1)

81. Le Groupe de l'état de droit continuera de s'acquitter des fonctions décrites aux paragraphes 128 et 129 du document A/65/328/Add.4.

82. Il est proposé de transférer un poste P-4 au Groupe de la planification et de l'élaboration des rapports.

### Groupe de la coordination sur le terrain`

*Personnel recruté sur le plan international : suppression de 2 postes*

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux et des catégories apparentées		Personnel recruté sur le plan national			Volontaires des Nations Unies	Total	
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/Service de sécurité	Services généraux	Total (personnel international)	Administrateurs			Agents locaux
Effectifs approuvés pour 2011	-	-	-	1	1	4	2	-	8	1	-	9	4	2	-	15
Effectifs proposés pour 2012	-	-	-	-	1	3	2	-	6	1	-	7	4	2	-	13
<b>Variation</b>	-	-	-	(1)	-	(1)	-	-	(2)	-	-	(2)	-	-	-	(2)

83. Le Groupe de la coordination sur le terrain continuera de s'acquitter des fonctions décrites aux paragraphes 130 à 137 du document A/65/328/Add.4.

84. Comme indiqué au paragraphe 51, il est proposé de supprimer un poste D-1 et un poste P-4.



#### 4. Bureau du Chef de cabinet

##### Équipe des collaborateurs directs du Chef de cabinet

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux et des catégories apparentées			Personnel recruté sur le plan national			Volontaires des Nations Unies	Total
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/ Service de sécurité	Services généraux	Total (personnel international)	Administrateurs	Agents locaux		
Effectifs approuvés pour 2011	-	-	1	-	-	-	1	-	2	2	-	4	-	3	-	7
Effectifs proposés pour 2012	-	-	1	-	-	-	1	-	2	2	-	4	-	3	-	7
<b>Variation</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

85. L'équipe des collaborateurs directs du Chef de cabinet continuera de s'acquitter des fonctions décrites au paragraphe 147 du document A/64/349/Add.4.

##### Groupe de la planification et de l'élaboration des rapports

*Personnel recruté sur le plan international : transfert de 1 poste de temporaire (acquisition); transfert de 1 poste (cession)*

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux et des catégories apparentées			Personnel recruté sur le plan national			Volontaires des Nations Unies	Total
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/ Service de sécurité	Services généraux	Total (personnel international)	Administrateurs	Agents locaux		
Effectifs approuvés pour 2011	-	-	-	-	2	1	2	-	5	-	-	5	2	2	-	9
Effectifs proposés pour 2012	-	-	-	-	1	2	2	-	5	-	-	5	2	2	-	9
<b>Variation</b>	-	-	-	-	(1)	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

86. Le Groupe de la planification et de l'élaboration des rapports continuera d'exercer les fonctions décrites aux paragraphes 139 à 142 du document A/65/328/Add.4.

87. Il est proposé de transférer un poste de la classe P-5 à la Division des affaires politiques pour exercer au Bureau de liaison d'Islamabad les fonctions décrites aux paragraphes 66 et 67.

88. Il est également proposé de transférer au Groupe un poste de la classe P-4 provenant du Groupe de l'état de droit.

## Groupe des affaires juridiques

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux et des catégories apparentées		Personnel recruté sur le plan national			Volontaires des Nations Unies	Total	
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/Service de sécurité	Services généraux	Total (personnel international)	Administrateurs			Agents locaux
Effectifs approuvés pour 2011	-	-	-	-	1	1	2	-	4	1	-	5	1	1	-	7
Effectifs proposés pour 2012	-	-	-	-	1	1	2	-	4	1	-	5	1	1	-	7
<b>Variation</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

89. Le Groupe des affaires juridiques continuera d'exercer les fonctions décrites aux paragraphes 155 et 156 du document A/64/349/Add.4.

## Groupe Déontologie et discipline

*Personnel recruté sur le plan international : déclassement de 1 poste*

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux et des catégories apparentées		Personnel recruté sur le plan national			Volontaires des Nations Unies	Total	
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/Service de sécurité	Services généraux	Total (personnel international)	Administrateurs			Agents locaux
Effectifs approuvés pour 2011	-	-	-	-	1	-	-	1	2	-	-	2	1	-	-	3
Effectifs proposés pour 2012	-	-	-	-	-	1	-	1	2	-	-	2	1	-	-	3
<b>Variation</b>	-	-	-	-	(1)	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

90. Le Groupe Déontologie et discipline continuera de s'acquitter des fonctions décrites aux paragraphes 149 à 151 du document A/64/349/Add.4.

91. Le Groupe a été créé en 2006 dans le but de disposer, à long terme, de moyens spécifiques pour résoudre les problèmes de déontologie et de discipline à la MANUA. Il s'occupe également du Groupe d'observateurs militaires des Nations Unies dans l'Inde et le Pakistan (UNMOGIP). Le Groupe Déontologie et discipline est aussi une ressource essentielle pour permettre aux responsables de missions de s'acquitter de leurs fonctions et de maintenir l'ordre et la discipline au sein de la mission. Il tient des dossiers sur toutes les affaires et allégations d'inconduite touchant l'une ou l'autre des catégories de personnel de maintien de la paix dans la mission, et coopère avec les responsables de l'enquête et l'équipe du Siège en ce qui concerne les allégations ou les affaires d'inconduite.

92. Un poste P-4 a été reclassé à la classe P-5 en 2010. Toutefois, compte tenu de la charge de travail, il a été décidé qu'il n'était pas justifié de maintenir ce poste à la classe P-5. Il est donc proposé de le déclasser à P-4.

## Groupe linguistique

Personnel recruté sur le plan international : suppression de 1 poste

Personnel recruté sur le plan local : transfert de 1 poste

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux et des catégories apparentées			Personnel recruté sur le plan national			Volontaires des Nations Unies	Total	
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/Service de sécurité	Services généraux	Total (personnel international)	Administrateurs	Agents locaux			Nations Unies
Effectifs approuvés pour 2011	-	-	-	-	-	1	-	-	1	-	-	1	10	1	-	12	
Effectifs proposés pour 2012	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	9	1	-	10	
<b>Variation</b>	-	-	-	-	-	(1)	-	-	(1)	-	-	(1)	(1)	-	-	(2)	

93. Le Groupe linguistique continuera de s'acquitter des fonctions décrites aux paragraphes 152 à 154 du document A/64/349/Add.4.

94. Il est proposé de supprimer un poste P-4 décrit au paragraphe 51.

95. Il est également proposé de transférer un poste d'administrateur recruté sur le plan national au Groupe du soutien psychosocial.

## Groupe des auditeurs résidents

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux et des catégories apparentées			Personnel recruté sur le plan national			Volontaires des Nations Unies	Total	
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/Service de sécurité	Services généraux	Total (personnel international)	Administrateurs	Agents locaux			Nations Unies
Effectifs approuvés pour 2011	-	-	-	-	-	1	1	-	2	1	-	3	1	1	-	5	
Effectifs proposés pour 2012	-	-	-	-	-	1	1	-	2	1	-	3	1	1	-	5	
<b>Variation</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	

96. Le Groupe des auditeurs résidents continuera de s'acquitter des fonctions décrites au paragraphe 160 du document A/64/349/Add.4.

### 5. Appui à la mission

Tableau 6

#### Effectifs nécessaires pour l'appui à la mission (Kaboul)

Personnel recruté sur le plan international : transfert de 2 postes

Personnel recruté sur le plan local : transfert de 15 postes

Volontaires des Nations Unies : transfert de 6 postes

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux et des catégories apparentées			Personnel recruté sur le plan national			Volontaires des Nations Unies	Total	
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/Service de sécurité	Services généraux	Total (personnel international)	Administrateurs	Agents locaux			Nations Unies
Effectifs approuvés pour 2011	-	-	-	1	3	10	13	2	29	40	-	69	34	311	48	462	
Effectifs proposés pour 2012	-	-	-	1	4	10	14	2	31	40	-	71	35	325	54	485	
<b>Variation<sup>a</sup></b>	-	-	-	-	1	-	1	-	2	-	-	2	1	14	6	23	

<sup>a</sup> Correspond à des transferts de postes en provenance d'autres composantes de la Mission comme les services organiques, les bureaux régionaux et provinciaux; ne tient pas compte des cessions de postes entre les sections chargées de l'appui à la mission.

### Bureau du Chef de l'appui à la mission

Personnel recruté sur le plan local : transfert de 1 poste

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux et des catégories apparentées			Personnel recruté sur le plan national			Volontaires des Nations Unies	Total	
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/Service de sécurité	Services généraux	Total (personnel international)	Administrateurs	Agents locaux			Nations Unies
Effectifs approuvés pour 2011	-	-	-	1	-	1	1	-	3	1	-	4	-	2	-	6	
Effectifs proposés pour 2012	-	-	-	1	-	1	1	-	3	1	-	4	-	1	-	5	
<b>Variation</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(1)	-	(1)	

97. Le Bureau du Chef de l'appui à la mission continuera d'exercer les fonctions décrites aux paragraphes 147 à 149 du document A/65/328/Add.4.

98. Il est proposé de transférer un poste d'agent local au nouveau Groupe de la gestion de l'information.

### Section du budget et de la planification

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux et des catégories apparentées			Personnel recruté sur le plan national			Volontaires des Nations Unies	Total	
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/Service de sécurité	Services généraux	Total (personnel international)	Administrateurs	Agents locaux			Nations Unies
Effectifs approuvés pour 2011	-	-	-	-	1	-	1	-	2	-	-	2	1	-	-	3	
Effectifs proposés pour 2012	-	-	-	-	1	-	1	-	2	-	-	2	1	-	-	3	
<b>Variation</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	

99. La Section du budget et de la planification continuera d'exercer les fonctions décrites aux paragraphes 175 à 177 du document A/64/349/Add.4 et aux paragraphes 151 et 152 du document A/65/328/Add.4.

### Groupe de la sécurité aérienne

*Personnel recruté sur le plan international : transfert de 1 poste*

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux et des catégories apparentées			Personnel recruté sur le plan national			Volontaires des Nations Unies	Total	
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/Service de sécurité	Services généraux	Total (personnel international)	Administrateurs	Agents locaux			Nations Unies
Effectifs approuvés pour 2011	-	-	-	-	-	1	-	-	1	1	-	2	1	-	-	3	
Effectifs proposés pour 2012	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	1	1	-	-	2	
<b>Variation</b>	-	-	-	-	-	(1)	-	-	(1)	-	-	(1)	-	-	-	(1)	

100. Le Groupe de la sécurité aérienne continuera d'exercer les fonctions décrites aux paragraphes 129 à 132 du document A/63/346/Add.4.

101. Il est proposé de transférer un poste de la classe P-4 au nouveau Groupe de la qualité de vie.

### Bureau des services techniques

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux et des catégories apparentées			Personnel recruté sur le plan national			Volontaires des Nations Unies	Total	
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/Service de sécurité	Services généraux	Total (personnel international)	Administrateurs	Agents locaux			Nations Unies
Effectifs approuvés pour 2011	-	-	-	-	1	-	-	-	1	1	-	2	-	1	-	3	
Effectifs proposés pour 2012	-	-	-	-	1	-	-	-	1	1	-	2	-	1	-	3	
<b>Variation</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	

102. Le Bureau des services techniques continuera d'exercer les fonctions décrites aux paragraphes 178 à 181 du document A/64/349/Add.4.

## Section du génie

### Personnel recruté sur le plan international : transfert de 1 poste

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux et des catégories apparentées			Personnel recruté sur le plan national			Volontaires des Nations Unies	Total
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/Service de sécurité	Services généraux	Total (personnel international)	Adminis-trateurs	Agents locaux		
Effectifs approuvés pour 2011	-	-	-	-	-	1	2	-	3	4	-	7	2	43	8	60
Effectifs proposés pour 2012	-	-	-	-	-	1	2	-	3	3	-	6	2	43	8	59
<b>Variation</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(1)	-	(1)	-	-	-	(1)

103. La Section du génie continuera d'exercer les fonctions décrites aux paragraphes 155 et 156 du document A/65/328/Add.4.

104. Il est proposé de transférer un poste d'agent du Service mobile au nouveau Groupe de la gestion des locaux.

## Section des communications et de l'informatique

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux et des catégories apparentées			Personnel recruté sur le plan national			Volontaires des Nations Unies	Total
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/Service de sécurité	Services généraux	Total (personnel international)	Adminis-trateurs	Agents locaux		
Effectifs approuvés pour 2011	-	-	-	-	-	1	-	-	1	11	-	12	7	33	7	59
Effectifs proposés pour 2012	-	-	-	-	-	1	-	-	1	11	-	12	7	33	7	59
<b>Variation</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

105. La Section des communications et de l'informatique continuera d'exercer les fonctions décrites aux paragraphes 184 et 185 du document A/64/349/Add.4 et aux paragraphes 157 et 158 du document A/65/328/Add.4.

## Section de l'approvisionnement et des carburants

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>			<i>Volontaires des Nations Unies</i>	<b>Total</b>
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	<b>Total partiel</b>	<i>Service mobile/Service de sécurité</i>	<i>Services généraux</i>	<b>Total (personnel international)</b>	Adminis- trateurs	Agents locaux		
Effectifs approuvés pour 2011	-	-	-	-	-	-	1	1	2	3	-	5	-	12	3	20
Effectifs proposés pour 2012	-	-	-	-	-	-	1	1	2	3	-	5	-	12	3	20
<b>Variation</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

106. La Section de l'approvisionnement et des carburants continuera d'exercer les fonctions décrites aux paragraphes 187 et 188 du document A/64/349/Add.4.

## Section du transport de surface

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>			<i>Volontaires des Nations Unies</i>	<b>Total</b>
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	<b>Total partiel</b>	<i>Service mobile/Service de sécurité</i>	<i>Services généraux</i>	<b>Total (personnel international)</b>	Adminis- trateurs	Agents locaux		
Effectifs approuvés pour 2011	-	-	-	-	-	1	-	-	1	6	-	7	2	151	4	164
Effectifs proposés pour 2012	-	-	-	-	-	1	-	-	1	6	-	7	2	151	4	164
<b>Variation</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

107. La Section du transport de surface continuera d'exercer les fonctions décrites aux paragraphes 189 et 190 du document A/64/349/Add.4 et aux paragraphes 160 et 161 du document A/65/328/Add.4.

## Section des opérations aériennes

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>			<i>Volontaires des Nations Unies</i>	<b>Total</b>
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	<b>Total partiel</b>	<i>Service mobile/Service de sécurité</i>	<i>Services généraux</i>	<b>Total (personnel international)</b>	Adminis- trateurs	Agents locaux		
Effectifs approuvés pour 2011	-	-	-	-	-	1	2	-	3	2	-	5	3	7	4	19

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux et des catégories apparentées			Personnel recruté sur le plan national			Volontaires des Nations Unies	Total
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/Service de sécurité	Services généraux	Total (personnel international)	Administrateurs	Agents locaux		
Effectifs proposés pour 2012	-	-	-	-	-	1	2	-	3	2	-	5	3	7	4	19
<b>Variation</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

108. La Section des opérations aériennes continuera d'exercer les fonctions décrites aux paragraphes 193 à 195 du document A/64/349/Add.4.

### Section du contrôle des mouvements

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux et des catégories apparentées			Personnel recruté sur le plan national			Volontaires des Nations Unies	Total
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/Service de sécurité	Services généraux	Total (personnel international)	Administrateurs	Agents locaux		
Effectifs approuvés pour 2011	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2	-	2	2	15	1	20
Effectifs proposés pour 2012	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2	-	2	2	15	1	20
<b>Variation</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

109. La Section du contrôle des mouvements continuera d'exercer les fonctions décrites aux paragraphes 196 et 197 du document A/64/349/Add.4 et aux paragraphes 163 et 164 du document A/65/328/Add.4.

### Section de l'information géographique

*Personnel recruté sur le plan local : transfert de 1 poste*

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux et des catégories apparentées			Personnel recruté sur le plan national			Volontaires des Nations Unies	Total
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/Service de sécurité	Services généraux	Total (personnel international)	Administrateurs	Agents locaux		
Effectifs approuvés pour 2011	-	-	-	-	-	-	1	1	2	-	-	2	-	1	2	5
Effectifs proposés pour 2012	-	-	-	-	-	-	1	1	2	-	-	2	1	1	2	6
<b>Variation</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-	1



110. La Section de l'information géographique continuera d'exercer les fonctions décrites aux paragraphes 198 et 199 du document A/64/349/Add.4.

111. La Section est chargée d'établir des cartes à l'usage des services organiques et des services de sécurité de la Mission. La demande de divers types de cartes spécialisées a augmenté au fil des années, entraînant une augmentation des effectifs nécessaires. Il est donc proposé de transférer à la Section un poste d'administrateur recruté sur le plan national en provenance de la Section des services généraux qui est supprimée.

### Section de la gestion du matériel

*Personnel recruté sur le plan international : transfert de 4 postes*

*Personnel recruté sur le plan local : transfert de 10 postes*

*Volontaires des Nations Unies : transfert de 3 postes*

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>		<i>Volontaires des Nations Unies</i>	<b>Total</b>	
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	<b>Total partiel</b>	<i>Service mobile/Service</i>	<b>Total (personnel international)</b>	Adminis- trateurs	Agents locaux			
										<i>de Services de sécurité généraux</i>						
Effectifs approuvés pour 2011	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Effectifs proposés pour 2012	-	-	-	-	-	1	-	-	1	3	-	4	-	10	3	17
<b>Variation</b>	-	-	-	-	-	1	-	-	1	3	-	4	-	10	3	17

112. Il est proposé de créer une Section de la gestion du matériel, qui comprendra le Groupe de la réception et de l'inspection du matériel, le Groupe de contrôle du matériel et des stocks, le Groupe de l'examen des réclamations et du contrôle du matériel et le Groupe de la cession du matériel et sera placée sous l'autorité du chef de la section.

113. La Section aurait pour responsabilité de gérer l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement de la Mission, y compris les demandes, la réception, l'utilisation, l'entretien, le suivi, le contrôle, la surveillance des niveaux de stocks, les analyses de la rentabilité du matériel appartenant à l'ONU, l'écoulement des stocks excédentaires, le calcul des taux de consommation et la définition de cycles de remplacement afin d'améliorer le plus possible la gestion des stocks de la mission ainsi que le contrôle du matériel, son évaluation et sa cession.

114. La Section serait également chargée de mettre en place des politiques et procédures pour la gestion de l'ensemble du matériel appartenant aux Nations Unies, de fournir à la Mission un appui spécialisé dans la gestion des stocks et d'assurer une gestion stratégique du matériel ainsi que la formation de tous les acteurs de la chaîne d'approvisionnement de la Mission en matière de gestion du matériel appartenant aux Nations Unies. De surcroît, elle aiderait le Chef des services techniques à centrer son attention sur la gestion globale du programme de gestion des actifs de la mission.

115. Il est proposé de transférer à la Section 17 postes (1 P-4, 3 agents du Service mobile, 10 agents locaux, 3 volontaires des Nations Unies) de la Section des services généraux qui est supprimée, pour remplir les fonctions et responsabilités décrites ci-dessus.

### Groupe de la gestion des locaux

*Personnel recruté sur le plan international : transfert de 1 poste*

*Personnel recruté sur le plan local : transfert de 14 postes*

*Volontaires des Nations Unies : transfert de 6 postes*

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux et des catégories apparentées		Personnel recruté sur le plan national			Volontaires des Nations Unies	Total	
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/Service de sécurité	Services généraux	Total (personnel international)	Adminis-trateurs			Agents locaux
Effectifs approuvés pour 2011	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Effectifs proposés pour 2012	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	1	-	14	6	21
<b>Variation</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	1	-	14	6	21

116. En raison de la détérioration des conditions de sécurité et des incidents survenus, qui ont montré que la Mission était la cible directe de diverses menaces, il a été décidé en 2009 de retirer tout le personnel de la MANUA qui résidait dans des maisons d'hôtes à Kaboul pour les reloger dans des logements plus sécurisés mis à leur disposition par l'ONU. Le nombre de logements et d'autres locaux appartenant à la Mission a donc considérablement augmenté, rendant nécessaire la création d'un groupe chargé spécialement de l'entretien, des rénovations et de la répartition des logements et des espaces de bureau pour un effectif croissant de fonctionnaires.

117. La Mission compte actuellement 23 bureaux extérieurs dans tout l'Afghanistan (8 bureaux régionaux et 15 bureaux provinciaux), en plus du siège à Kaboul, qui comprend 7 bâtiments, dont le bureau de la région centre. Les services de gestion de ces complexes pourraient être coordonnés avec les ressources des Sections du génie, des communications et de l'informatique, de la sécurité et de l'approvisionnement et des carburants pour fournir au personnel un environnement de travail et un cadre de vie adéquats et porter ainsi sa productivité au meilleur niveau possible.

118. Il est donc proposé de créer un Groupe de la gestion des locaux qui sera responsable de toutes les questions concernant la gestion des logements et locaux à usage de bureaux mis à disposition par l'ONU, y compris la gestion des unités de logement, les bureaux disponibles et la répartition des chambres de résidence.

119. Il est également proposé de transférer au Groupe 21 postes provenant de la Section du génie (1 agent du Service mobile), de la Section des ressources humaines (1 volontaire des Nations Unies), du bureau régional de Kandahar (2 volontaires des Nations Unies, 3 agents locaux), du bureau régional de Jalalabad (1 volontaire des Nations Unies), du bureau régional de Gardez (1 volontaire des Nations Unies), du bureau régional de Mazar-e Charif (1 volontaire des Nations Unies), du bureau

régional d'Hérat (2 agents locaux), du bureau régional de Bamiyan (2 agents locaux), du bureau de la province de Kounar (3 agents locaux), du bureau de la province de Orozgan (2 agents locaux), et de la Section des services généraux qui est supprimée (2 agents locaux), pour assumer les fonctions et responsabilités décrites ci-dessus.

### Bureau du Chef des services administratifs

*Personnel recruté sur le plan international : transfert de 1 poste d'une autre unité administrative*

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux et des catégories apparentées			Personnel recruté sur le plan national			Volontaires des Nations Unies	Total
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/Service de sécurité	Services généraux	Total (personnel international)	Administrateurs	Agents locaux		
Effectifs approuvés pour 2011	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	1
Effectifs proposés pour 2012	-	-	-	-	1	-	-	-	1	-	-	-	1	-	1	2
<b>Variation</b>	-	-	-	-	1	-	-	-	1	-	-	-	1	-	-	1

120. Le Bureau du Chef des services administratifs continuera de s'acquitter des fonctions décrites au paragraphe 166 du document A/65/328/Add.4.

121. Il est proposé de transférer un poste P-5 du Bureau d'appui commun de Koweït.

### Groupe de l'appui aux Volontaires des Nations Unies

*Volontaires des Nations Unies : transfert de 1 poste à une autre unité administrative*

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux et des catégories apparentées			Personnel recruté sur le plan national			Volontaires des Nations Unies	Total
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/Service de sécurité	Services généraux	Total (personnel international)	Administrateurs	Agents locaux		
Effectifs approuvés pour 2011	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2	2
Effectifs proposés pour 2012	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	1
<b>Variation</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(1)	(1)

122. Le Groupe de l'appui aux Volontaires des Nations Unies continuera de s'acquitter des fonctions décrites au paragraphe 150 du document A/65/328/Add.4.

123. Il est proposé de transférer un poste de Volontaire des Nations Unies au nouveau Groupe de la gestion de l'information.

### Section des ressources humaines (comprend le Groupe des voyages et le Groupe de la formation)

*Volontaires des Nations Unies : transfert de 2 postes à d'autres unités administratives*

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>			<i>Volontaires des Nations Unies</i>	<b>Total</b>	
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	<b>Total partiel</b>	<i>Service mobile/ Service de sécurité</i>	<i>Services généraux</i>	<b>Total (personnel international)</b>	Adminis- trateurs	Agents locaux			Nations Unies
Effectifs approuvés pour 2011	-	-	-	-	1	-	1	-	2	1	-	3	6	9	4	22	
Effectifs proposés pour 2012	-	-	-	-	1	-	1	-	2	1	-	3	6	9	2	20	
<b>Variation</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(2)	(2)	

124. La Section des ressources humaines continuera de s'acquitter des fonctions décrites aux paragraphes 201 à 212 du document A/64/349/Add.4 et aux paragraphes 167 et 168 du document A/65/328/Add.4.

125. Il est proposé de transférer deux postes de Volontaire des Nations Unies au Groupe de la gestion de l'information et au Groupe de la gestion des locaux nouvellement créés.

### Section des finances

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>			<i>Volontaires des Nations Unies</i>	<b>Total</b>	
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	<b>Total partiel</b>	<i>Service mobile/ Service de sécurité</i>	<i>Services généraux</i>	<b>Total (personnel international)</b>	Adminis- trateurs	Agents locaux			Nations Unies
Effectifs approuvés pour 2011	-	-	-	-	-	-	1	-	1	1	-	2	2	8	2	14	
Effectifs proposés pour 2012	-	-	-	-	-	-	1	-	1	1	-	2	2	8	2	14	
<b>Variation</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	

126. La Section des finances continuera de s'acquitter des fonctions décrites aux paragraphes 214 et 215 du document A/64/349/Add.4 et aux paragraphes 169 et 170 du document A/65/328/Add.4.

## Section des achats

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux et des catégories apparentées			Personnel recruté sur le plan national			Volontaires des Nations Unies	
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/Service de sécurité	Services généraux	Total (personnel international)	Administrateurs	Agents locaux	Nations Unies	Total
Effectifs approuvés pour 2011	-	-	-	-	-	1	-	-	1	3	-	4	2	2	-	8
Effectifs proposés pour 2012	-	-	-	-	-	1	-	-	1	3	-	4	2	2	-	8
<b>Variation</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

127. La Section des achats continuera de s'acquitter des fonctions décrites aux paragraphes 217 à 222 du document A/64/349/Add.4 et aux paragraphes 171 et 172 du document A/65/328/Add.4.

## Section des services médicaux

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux et des catégories apparentées			Personnel recruté sur le plan national			Volontaires des Nations Unies	
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/Service de sécurité	Services généraux	Total (personnel international)	Administrateurs	Agents locaux	Nations Unies	Total
Effectifs approuvés pour 2011	-	-	-	-	-	1	1	-	2	-	-	2	4	9	6	21
Effectifs proposés pour 2012	-	-	-	-	-	1	1	-	2	-	-	2	4	9	6	21
<b>Variation</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

128. La Section des services médicaux continuera de s'acquitter des fonctions décrites aux paragraphes 224 à 228 du document A/64/349/Add.4.

## Section des services généraux

*Personnel recruté sur le plan international : transfert de 5 postes à d'autres unités administratives*

*Personnel recruté sur le plan national : transfert de 17 postes à d'autres unités administratives*

*Volontaires des Nations Unies : transfert de 3 postes à d'autres unités administratives*

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux et des catégories apparentées		Personnel recruté sur le plan national			Volontaires des Nations Unies	Total	
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/Service	Services généraux	Total (personnel international)	Administrateurs			Agents locaux
										de sécurité						
Effectifs approuvés pour 2011	-	-	-	-	-	1	-	-	1	4	-	5	1	16	3	25
Effectifs proposés pour 2012	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Variation</b>	-	-	-	-	-	(1)	-	-	(1)	(4)	-	(5)	(1)	(16)	(3)	(25)

129. Jusqu'en 2011, la Section des services généraux était principalement responsable de la gestion du courrier et de la valise diplomatique, de la tenue des archives et des dossiers, du traitement des réclamations, du contrôle du matériel et des stocks et de la gestion de l'inventaire, de la réception et de l'inspection des biens et services, ainsi que de la cession des avoirs de la Mission. Elle était également responsable de l'administration des logements fournis par l'ONU, des services de nettoyage des locaux dans les cinq sites de la Mission à Kaboul, de l'économat et des services de restauration assurés par des entreprises extérieures.

130. Conformément aux directives du Département des opérations de maintien de la paix, afin de fournir un meilleur appui à l'ensemble de la Mission et d'adapter les services auparavant fournis par la Section des services généraux à l'évolution des besoins et de les organiser de façon plus rationnelle, il est proposé de dissoudre la Section, d'étoffer les fonctions qui avaient été les siennes et de les répartir entre la Section de la gestion du matériel, le Groupe de la gestion des locaux et le Groupe de la gestion de l'information.

131. Il est également proposé de transférer 25 postes (1 P-4, 4 postes d'agent du Service mobile, 1 poste d'administrateur recruté sur le plan national, 16 postes d'agent local, 3 postes de Volontaire des Nations Unies) et les fonctions qui y sont attachées à la Section de la gestion du matériel (1 P-4, 3 postes d'agent du Service mobile, 3 postes de Volontaire des Nations Unies, 10 postes d'agent local), au Groupe de la gestion de l'information (1 poste d'agent du Service mobile, 4 postes d'agent local), à la Section de l'information géographique (1 poste d'administrateur recruté sur le plan national) et au Groupe de la gestion des locaux (2 postes d'agent local). La proposition tendant à dissoudre cette unité et à transférer les postes approuvés à d'autres unités ne devrait donc pas nuire à l'exécution des programmes.

### Groupe de la gestion de l'information

*Personnel recruté sur le plan international : transfert de 2 postes d'autres unités administratives*

*Personnel recruté sur le plan national : transfert de 5 postes d'autres unités administratives*

*Volontaires des Nations Unies : transfert de 2 postes d'autres unités administratives*

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux et des catégories apparentées			Personnel recruté sur le plan national			Volontaires des Nations Unies	Total
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/Service	Services généraux	Total (personnel international)	Administrateurs	Agents locaux		
										de sécurité	de généraux					
Effectifs approuvés pour 2011	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Effectifs proposés pour 2012	-	-	-	-	-	-	1	-	1	1	-	2	-	5	2	9
<b>Variation</b>	-	-	-	-	-	-	1	-	1	1	-	2	-	5	2	9

132. Compte tenu de la tâche complexe que représente la gestion des données et de l'adoption de systèmes de saisie des données en ligne comme Roadmap, Scorecard et Dashboard, il est nécessaire de mettre en place une unité administrative spécialisée qui sera chargée de gérer l'important volume de données générées par la Mission et de veiller à la conformité, à la sécurité et à l'intégrité des dossiers. Il s'agit d'assurer la gestion électronique des dossiers tenus sur support papier par les services chargés des finances, des ressources humaines et d'autres fonctions administratives.

133. Il est donc proposé de créer un Groupe de la gestion de l'information qui sera responsable de toutes les questions relatives à la gestion des données produites à la Mission et aura notamment pour tâches d'élaborer et de mettre en place à la Mission un programme de gestion des dossiers, ainsi que d'appliquer et d'améliorer les politiques, procédures et outils de gestion de l'information pour aider la Mission à exécuter son mandat. Le Groupe assurera également des services de gestion des dossiers et de l'information, de courrier et de valise diplomatique pour le compte de la Mission afin de permettre aux bureaux de mener les activités prescrites et concentrera ses efforts sur la gestion des dossiers actifs, la mise en place d'un système de classement des dossiers à l'échelle de la Mission, la gestion et l'examen des dossiers inactifs et l'élimination de ces dossiers selon les directives du Département des opérations de maintien de la paix. Il donnera des indications et des conseils sur la gestion des dossiers électroniques et sur l'utilisation du système TRIM conçu à cet effet.

134. Il est proposé de transférer à ce groupe neuf postes de la Section des ressources humaines (1 poste de Volontaire des Nations Unies), du bureau régional de Kandahar (1 P-3), du Bureau du Chef de l'appui à la mission (1 poste d'agent local), du Groupe de l'appui aux Volontaires des Nations Unies (1 poste de Volontaire des Nations Unies) et de la Section des services généraux appelée à être dissoute (1 poste d'agent du Service mobile, 4 postes d'agent local), dont les titulaires s'acquitteront des tâches et des responsabilités susmentionnées.

### Section du soutien psychologique et matériel

*Personnel recruté sur le plan international : transfert de 3 postes à d'autres unités administratives*

*Personnel recruté sur le plan national : transfert de 2 postes à d'autres unités administratives*

*Volontaires des Nations Unies : transfert de 2 postes  
à d'autres unités administratives*

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>		<i>Volontaires des Nations Unies</i>	<b>Total</b>	
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	<b>Total partiel</b>	<i>Service mobile/Service de sécurité</i>	<i>Services généraux</i>	<b>Total (personnel international)</b>	Adminis- trateurs			Agents locaux
Effectifs approuvés pour 2011	-	-	-	-	-	1	2	-	<b>3</b>	-	-	<b>3</b>	1	1	2	<b>7</b>
Effectifs proposés pour 2012	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Variation</b>	-	-	-	-	-	<b>(1)</b>	<b>(2)</b>	-	<b>(3)</b>	-	-	<b>(3)</b>	<b>(1)</b>	<b>(1)</b>	<b>(2)</b>	<b>(7)</b>

135. Il est proposé de dissoudre cette section à double fonction et de créer deux unités administratives distinctes compte tenu de la complexité et de la diversité des services fournis jusqu'à présent par la section. Il est également proposé de transférer les fonctions assumées par cette section et les postes correspondants aux deux nouveaux groupes. La proposition tendant à dissoudre cette section et à transférer les postes approuvés ne devrait donc pas nuire à l'exécution des programmes.

**Groupe du soutien psychosocial**

*Personnel recruté sur le plan international : transfert de 2 postes  
d'autres unités administratives*

*Personnel recruté sur le plan national : transfert de 3 postes  
d'autres unités administratives*

*Volontaires des Nations Unies : transfert de 2 postes  
d'autres unités administratives*

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>		<i>Volontaires des Nations Unies</i>	<b>Total</b>	
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	<b>Total partiel</b>	<i>Service mobile/Service de sécurité</i>	<i>Services généraux</i>	<b>Total (personnel international)</b>	Adminis- trateurs			Agents locaux
Effectifs approuvés pour 2011	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Effectifs proposés pour 2012	-	-	-	-	-	1	1	-	<b>2</b>	-	-	<b>2</b>	2	1	2	<b>7</b>
<b>Variation</b>	-	-	-	-	-	<b>1</b>	<b>1</b>	-	<b>2</b>	-	-	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>7</b>

136. Le Groupe du soutien psychosocial sera chargé de veiller au bien-être psychosocial du personnel de la Mission en Afghanistan, notamment en offrant des consultations individuelles et de groupe, en fournissant des services psychologiques d'urgence et de suivi au personnel exposé à des événements traumatisants, en



conseillant les responsables de tous les organismes des Nations Unies, en donnant des conseils techniques aux bureaux des Nations Unies sur les stratégies de prévention et de réduction du stress, en organisant des séances de formation et d'éducation psychosociale à l'intention de la direction et du personnel et en supervisant les groupes d'entraide et leurs activités.

137. Il est proposé de transférer 7 postes du Groupe linguistique (1 poste d'administrateur recruté sur le plan national) et de la Section du soutien psychologique et matériel (dissoute) (1 P-4, 1 P-3, 1 poste d'administrateur recruté sur le plan national, 1 poste d'agent local, 2 postes de Volontaire des Nations Unies), dont les titulaires s'acquitteront des tâches et responsabilités susmentionnées.

### Groupe de la qualité de vie

*Personnel recruté sur le plan international : transfert de 2 postes d'autres unités administratives*

*Personnel recruté sur le plan national : transfert de 2 postes d'autres unités administratives*

*Volontaires des Nations Unies : transfert d'un poste d'une autre unité administrative*

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux et des catégories apparentées			Personnel recruté sur le plan national			Volontaires des Nations Unies	Total
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/Service de sécurité	Services généraux	Total (personnel international)	Administrateurs	Agents locaux		
Effectifs approuvés pour 2011	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Effectifs proposés pour 2012	-	-	-	-	-	1	1	-	2	-	-	2	-	2	1	5
<b>Variation</b>	-	-	-	-	-	1	1	-	2	-	-	2	-	2	1	5

138. Le Groupe de la qualité de vie sera chargé d'élaborer le cadre et le programme de travail visant à promouvoir la qualité de vie du personnel de la Mission, et notamment de coordonner les travaux d'amélioration, d'entretien et d'exploitation des installations de détente et de loisir de la MANUA et d'organiser régulièrement des activités visant à améliorer la qualité de vie du personnel de la Mission dans tout l'Afghanistan; d'établir, à l'intention du Représentant spécial du Secrétaire général, du Secrétaire général adjoint aux opérations de maintien de la paix et au Secrétaire général adjoint à l'appui aux missions, des rapports trimestriels et semestriels sur l'application par la Mission des directives et procédures opérationnelles permanentes visant à améliorer la qualité de vie et les loisirs du personnel établies par le Département des opérations de maintien de la paix; et d'aider le Comité de la qualité de vie et des loisirs de la MANUA et les comités régionaux de la qualité de vie et des loisirs.

139. Le Groupe veillerait à ce que les activités financées par le Comité de la qualité de vie et des loisirs soient menées d'une manière respectueuse de la diversité, bénéficient à toutes les catégories de personnel de la MANUA et tiennent compte des règles et procédures relatives à la sécurité établies par le Comité.

140. Il est aussi proposé de transférer cinq emplois de temporaire existants, du Groupe de la sécurité aérienne (1 P-4), du Groupe du soutien psychologique et matériel (qui serait supprimé) (1 P-3), du Bureau provincial de Baghlan (1 Volontaire des Nations Unies), de la Division des affaires politiques (1 agent local) et du Groupe consultatif militaire (1 agent local), pour assurer les fonctions décrites ci-dessus.

## 6. Bureau d'appui commun de Koweït

Tableau 7

### Effectifs nécessaires pour le Bureau d'appui commun de Koweït

Personnel recruté sur le plan international : transfert de 1 poste

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux et des catégories apparentées		Personnel recruté sur le plan national		Volontaires des Nations Unies		Total	
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/Service de sécurité	Services généraux	Total (personnel international)	Adminis-trateurs locaux	Agents locaux		Nations Unies
Effectifs approuvés pour 2011	-	-	-	-	1	3	5	2	11	28	-	39	-	28	-	67
Effectifs proposés pour 2012	-	-	-	-	-	3	5	2	10	28	-	38	-	28	-	66
<b>Variation</b>	-	-	-	-	(1)	-	-	-	(1)	-	-	(1)	-	-	-	(1)

141. Le Bureau d'appui commun de Koweït est installé dans les locaux qu'occupe actuellement la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI). Créé le 1<sup>er</sup> janvier 2011, il a été doté en effectifs par le transfert de 67 postes, dont 39 fonctionnaires recrutés sur le plan international et 28 agents locaux, d'autres sites de la MANUA. Le Bureau s'occupe des finances et de la gestion du personnel, ainsi que de certaines questions relatives aux voyages, à la formation, aux achats, aux plaintes, au budget et à la sécurité. Il est équipé d'un système de continuité des opérations et de reprise après sinistre destiné à prêter appui aux derniers bureaux de la MANUA implantés en Afghanistan, voire à des éléments de la Section des communications et de l'informatique, en particulier pour la gestion des bases de données. Il existe également un centre de formation, qui permet au personnel de la MANUA de bénéficier au moindre coût des compétences de formateurs extérieurs de la région. Des bureaux provisoires sont également prévus pour accueillir des personnes évacuées de bureaux régionaux ou provinciaux situés dans des secteurs que l'on ferait brusquement passer au niveau d'alerte 4 du dispositif de sécurité, et qui n'auraient nulle part ailleurs où aller dans la zone de la Mission, ou évacuées de Kaboul, en cas d'extrême urgence. Le Groupe du contrôle des mouvements aide le Bureau à assurer le transit des marchandises et des passagers.

142. D'autres sections chargées de l'appui à la mission demeurées en Afghanistan continuent à fournir un appui aux programmes : le Bureau du Chef de l'appui à la mission, le Bureau du Chef des services techniques, la Section des opérations aériennes, le Groupe de la sécurité aérienne, l'essentiel de la Section du contrôle des mouvements, la Section du transport de surface, la Section du génie, la Section de l'approvisionnement et des carburants, la Section de l'information géographique, l'essentiel de la Section des communications et de l'informatique, la Section des services médicaux, la Section du soutien psychosocial et de la qualité de vie, et une partie de la Section des services généraux, notamment le Groupe de contrôle du matériel et des stocks, le Groupe de la réception et de l'inspection du matériel et le Groupe de la cession du matériel. Bien que le personnel recruté sur le plan international ait été réinstallé dans le Bureau de l'appui à la mission, toutes les sections chargées de l'appui à la mission conservent une partie de leurs opérations et de leur personnel international en Afghanistan afin d'avoir les moyens de mieux planifier les activités, de gérer les services aux clients, de tenir la comptabilité et de suivre le comportement professionnel du personnel recruté sur le plan national. Il est prévu que les chefs de ces sections se rendent régulièrement à Kaboul et à Koweït pour surveiller le déroulement des opérations.

143. Les membres du personnel affectés à l'appui à la mission qui ont été transférés d'Afghanistan à Koweït dans des entités relevant des services administratifs de Kaboul sont placés sous l'autorité des chefs de leurs sections respectives. Les membres du personnel transférés à Koweït dans des entités relevant des services techniques ou de la Section de la sécurité de la Mission et du Département de la sûreté et de la sécurité restent placés sous l'autorité directe de leurs chefs respectifs. Ainsi, les Sections des finances, des ressources humaines et des achats de Koweït sont placées sous l'autorité du Chef des services administratifs, incarnée par leurs chefs respectifs.

144. Le transfert à Koweït du poste de chef des services administratifs a été approuvé, ce qui a permis d'y créer le Bureau d'appui de la MANUA qui existe depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2011. Il est prévu de transformer le bureau de Koweït en bureau d'appui commun à la MANUA et à la MANUI. À cet égard, alors que de nombreuses fonctions administratives ont été transférées à Koweït, d'autres fonctions ont été créées spécialement pour le nouveau site. Par conséquent, il est proposé de faire revenir le Chef des services administratifs à Kaboul pour qu'il aide le Chef de l'appui à la mission à s'acquitter de toutes les fonctions de gestion en Afghanistan. Ce transfert n'aurait pas d'incidence sur l'exécution des programmes du Bureau d'appui commun de Koweït.

## **7. Bureaux extérieurs dans les régions et les provinces**

145. Dans le cadre de l'Accord de Bonn de décembre 2001, huit bureaux régionaux ont été créés à Kaboul (bureau régional central), Kandahar, Hérat, Mazar-e Charif, Jalalabad, Konduz, Bamiyan et Gardez, et deux bureaux provinciaux dans les provinces de Faryab (Maïmana) et Badakhchan (Fayzabad). Pendant les années qui ont suivi, 13 autres bureaux ont été créés dans les provinces de Zabol (Qalat), Nimroz (Zarandj), Orozgan (Tarin Kot), Farah (Farah), Ghor (Tchaghtcharan), Badghis (Qala-i Nao), Sar-e Pol (Sar-e Pol), Kounar (Assadabad), Baghlan (Pol-e Khomri), Deykandi (Nili), Khost (Khost), Djozdjan (Cheberghan) et Takhar (Taloqan).

146. En 2012, la Mission comptera 23 bureaux extérieurs dans tout l’Afghanistan, dont 8 bureaux régionaux et 15 bureaux provinciaux. On trouvera dans le tableau 8 le détail des postes approuvés pour 2011 et des postes proposés pour 2012 pour les bureaux de la MANUA installés dans les régions et les provinces.

147. La dégradation des conditions de sécurité a empêché de nombreux bureaux extérieurs d’exécuter leurs programmes. Compte tenu des rapports passés d’évaluation des risques, l’ouverture de quatre bureaux de province – à Ghazni, Helmand, Bazarak et Charan – qui avait été approuvée pour 2009 et 2010, a dû être remise à plus tard. Les postes qui avaient été approuvés pour ces bureaux ont été supprimés en 2010.

Tableau 8

**Effectifs nécessaires pour les bureaux régionaux et provinciaux<sup>a</sup>**

*Personnel recruté sur le plan international : suppression de 15 postes; transfert de 1 poste*

*Personnel recruté sur le plan national : transfert de 12 postes*

*Volontaires des Nations Unies : transfert de 6 postes*

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux et des catégories apparentées			Personnel recruté sur le plan national		Volontaires des Nations Unies	Total	
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/Service de sécurité	Services généraux	Total (personnel international)	Administrateurs			Agents locaux
Effectifs approuvés pour 2011	–	–	–	1	7	54	53	42	157	60	–	217	198	1 067	25	1 507
Effectifs proposés pour 2012	–	–	–	1	7	50	45	38	141	60	–	201	198	1 055	19	1 473
<b>Variation</b>	–	–	–	–	–	(4)	(8)	(4)	(16)	–	–	(16)	–	(12)	(6)	(34)

<sup>a</sup> Pour 8 bureaux régionaux et 15 bureaux provinciaux.

**Bureaux régionaux**

148. La Mission a des bureaux régionaux à Kaboul, Kandahar, Hérat, Mazar-e Charif, Jalalabad, Konduz, Bamiyan et Gardez, pour lesquels l’effectif total proposé est de 818 postes, comme le décrit en détail le tableau 9 ci-dessous.

Tableau 9

**Effectifs nécessaires pour les bureaux régionaux**

*Personnel recruté sur le plan international : suppression de 10 postes; transfert de 1 poste*

*Personnel recruté sur le plan national : transfert de 7 postes*

*Volontaires des Nations Unies : transfert de 5 postes*

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux et des catégories apparentées			Personnel recruté sur le plan national			Volontaires des Nations Unies	Total
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/Service de sécurité	Services généraux	Total (personnel international)	Adminis-trateurs	Agents locaux		
Effectifs approuvés pour 2011	-	-	-	1	7	39	35	25	107	45	-	152	138	529	22	841
Effectifs proposés pour 2012	-	-	-	1	7	36	28	24	96	45	-	141	138	522	17	818
<b>Variation</b>	-	-	-	-	-	(3)	(7)	(1)	(11)	-	-	(11)	-	(7)	(5)	(23)

149. Les tableaux qui suivent décrivent dans le détail la structure des effectifs proposée pour chaque bureau régional, y compris les suppressions et les transferts de postes.

150. Il est proposé de supprimer 10 postes parmi le personnel international des bureaux régionaux (3 P-4, 6 P-3 et 1 P-2) pour pouvoir financer une indemnité spéciale résultant de l'harmonisation des conditions d'emploi du personnel qui a pris effet le 1<sup>er</sup> juillet 2011, comme en a décidé l'Assemblée générale dans ses résolutions 65/247 et 65/248.

151. Il est également proposé de transférer 13 postes des bureaux régionaux vers le nouveau Groupe de la gestion des locaux (5 VNU et 7 agents locaux) et vers le Groupe de la gestion de l'information (1 P-3).

152. Comme indiqué aux paragraphes 51 et 52, les fonctions assignées au personnel dont les postes doivent être supprimés seraient assumées par le personnel qui restera en poste dans les entités concernées. Ainsi, les suppressions et les transferts proposés ne devraient pas avoir d'incidence sur l'exécution des programmes des bureaux régionaux concernés.

### Bureau régional de Kaboul (centre)

*Personnel recruté sur le plan international : suppression de 3 postes*

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux et des catégories apparentées			Personnel recruté sur le plan national			Volontaires des Nations Unies	Total
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/Service de sécurité	Services généraux	Total (personnel international)	Adminis-trateurs	Agents locaux		
Effectifs approuvés pour 2011	-	-	-	-	1	4	5	4	14	5	-	19	16	63	1	99
Effectifs proposés pour 2012	-	-	-	-	1	4	3	3	11	5	-	16	16	63	1	96
<b>Variation</b>	-	-	-	-	-	-	(2)	(1)	(3)	-	-	(3)	-	-	-	(3)

**Bureau régional de Kandahar (sud)**

*Personnel recruté sur le plan international : suppression de 3 postes;  
transfert de 1 poste*

*Personnel recruté sur le plan national : transfert de 3 postes*

*Volontaires des Nations Unies : transfert de 2 postes*

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux et des catégories apparentées			Personnel recruté sur le plan national			Volontaires des Nations Unies	Total	
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/Service de sécurité	Services généraux	Total (personnel international)	Adminis- trateurs	Agents locaux			Nations Unies
Effectifs approuvés pour 2011	-	-	-	1	-	5	4	3	13	7	-	20	18	74	3	115	
Effectifs proposés pour 2012	-	-	-	1	-	3	2	3	9	7	-	16	18	71	1	106	
<b>Variation</b>	-	-	-	-	-	(2)	(2)	-	(4)	-	-	(4)	-	(3)	(2)	(9)	

**Bureau régional de Hérat**

*Personnel recruté sur le plan national : transfert de 2 postes*

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux et des catégories apparentées			Personnel recruté sur le plan national			Volontaires des Nations Unies	Total	
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/Service de sécurité	Services généraux	Total (personnel international)	Adminis- trateurs	Agents locaux			Nations Unies
Effectifs approuvés pour 2011	-	-	-	-	1	5	5	3	14	7	-	21	20	66	3	110	
Effectifs proposés pour 2012	-	-	-	-	1	5	5	3	14	7	-	21	20	64	3	108	
<b>Variation</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(2)	-	(2)	

**Bureau régional de Mazar-e Charif**

*Personnel recruté sur le plan international : suppression de 1 poste*

*Personnel recruté sur le plan national : transfert de 3 postes*

*Volontaires des Nations Unies : transfert de 2 postes*

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux et des catégories apparentées			Personnel recruté sur le plan national			Volontaires des Nations Unies	Total	
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/Service de sécurité	Services généraux	Total (personnel international)	Adminis-trateurs	Agents locaux			Nations Unies
Effectifs approuvés pour 2011	-	-	-	-	1	5	5	3	14	5	-	19	17	63	3	102	
Effectifs proposés pour 2012	-	-	-	-	1	5	4	3	13	5	-	18	17	63	2	100	
<b>Variation</b>	-	-	-	-	-	-	(1)	-	(1)	-	-	(1)	-	-	(1)	(2)	

### Bureau régional de Jalalabad

Volontaires des Nations Unies : transfert de 1 poste

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux et des catégories apparentées			Personnel recruté sur le plan national			Volontaires des Nations Unies	Total	
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/Service de sécurité	Services généraux	Total (personnel international)	Adminis-trateurs	Agents locaux			Nations Unies
Effectifs approuvés pour 2011	-	-	-	-	1	5	4	3	13	6	-	19	18	69	3	109	
Effectifs proposés pour 2012	-	-	-	-	1	5	4	3	13	6	-	19	18	69	2	108	
<b>Variation</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(1)	(1)	

### Bureau régional de Kondoz

Personnel recruté sur le plan international : suppression de 1 poste

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux et des catégories apparentées			Personnel recruté sur le plan national			Volontaires des Nations Unies	Total	
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/Service de sécurité	Services généraux	Total (personnel international)	Adminis-trateurs	Agents locaux			Nations Unies
Effectifs approuvés pour 2011	-	-	-	-	1	5	4	3	13	5	-	18	16	62	3	99	
Effectifs proposés pour 2012	-	-	-	-	1	5	3	3	12	5	-	17	16	62	3	98	
<b>Variation</b>	-	-	-	-	-	-	(1)	-	(1)	-	-	(1)	-	-	-	(1)	

### Bureau régional de Bamiyan

Personnel recruté sur le plan national : transfert de 2 postes

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux et des catégories apparentées			Personnel recruté sur le plan national			Volontaires des Nations Unies	Total
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/Service de sécurité	Services généraux	Total (personnel international)	Administrateurs	Agents locaux		
Effectifs approuvés pour 2011	-	-	-	-	1	5	4	3	13	5	-	18	16	67	3	104
Effectifs proposés pour 2012	-	-	-	-	1	5	4	3	13	5	-	18	16	65	3	102
<b>Variation</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(2)	-	(2)

### Bureau régional de Gardez (sud-est)

Personnel recruté sur le plan international : suppression de 2 postes

Volontaires des Nations Unies : transfert de 1 poste

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux et des catégories apparentées			Personnel recruté sur le plan national			Volontaires des Nations Unies	Total
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/Service de sécurité	Services généraux	Total (personnel international)	Administrateurs	Agents locaux		
Effectifs approuvés pour 2011	-	-	-	-	1	5	4	3	13	5	-	18	17	65	3	103
Effectifs proposés pour 2012	-	-	-	-	1	4	3	3	11	5	-	16	17	65	2	100
<b>Variation</b>	-	-	-	-	-	(1)	(1)	-	(2)	-	-	(2)	-	-	(1)	(3)

### Bureaux provinciaux

153. La Mission compte 15 bureaux dans les provinces de Badakhchan, Faryab, Badghis, Nimroz, Farah, Ghor, Deykandi, Zabol, Orozgan, Khost, Kounar, Sar-e Pol, Djozdjan, Takhar et Baghlan, pour lesquels l'effectif total proposé est de 655 postes, comme le décrit en détail le tableau 10 ci-dessous.

Tableau 10

#### Effectifs nécessaires pour les bureaux provinciaux

Personnel recruté sur le plan international : suppression de 5 postes

Personnel recruté sur le plan national : transfert de 5 postes

Volontaires des Nations Unies : transfert de 1 poste



	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>			<i>Volontaires des Nations Unies</i>	<b>Total</b>
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	<b>Total partiel</b>	<i>Service mobile/ Service</i>	<i>de Services généraux</i>	<b>Total (personnel international)</b>	<i>Adminis- trateurs</i>	<i>Agents locaux</i>		
										<i>sécurité</i>						
Effectifs approuvés pour 2011	-	-	-	-	-	15	18	17	<b>50</b>	15	-	<b>65</b>	60	538	3	<b>666</b>
Effectifs proposés pour 2012	-	-	-	-	-	14	17	14	<b>45</b>	15	-	<b>60</b>	60	533	2	<b>655</b>
<b>Variation</b>	-	-	-	-	-	(1)	(1)	(3)	<b>(5)</b>	-	-	<b>(5)</b>	-	(5)	(1)	<b>(11)</b>

154. Les tableaux suivants décrivent dans le détail la structure des effectifs proposée pour chaque bureau de province, y compris les suppressions et les transferts de postes.

155. Il est proposé de supprimer cinq postes parmi le personnel international des bureaux provinciaux (1 P-4, 1 P-3 et 3 P-2) pour pouvoir financer une indemnité spéciale résultant de l'harmonisation des conditions d'emploi du personnel qui a pris effet le 1<sup>er</sup> juillet 2011, comme en a décidé l'Assemblée générale dans ses résolutions 65/247 et 65/248.

156. Il est également proposé de transférer six postes des bureaux provinciaux vers le Groupe de la gestion des locaux (5 agents locaux) et le Groupe de la qualité de vie (1 VNU), qui viennent d'être créés.

157. Comme indiqué aux paragraphes 51 et 52, les fonctions assignées au personnel dont les postes doivent être supprimés seraient assumées par le personnel qui restera en poste dans les entités concernées. Ainsi, les suppressions et les transferts proposés ne devraient pas avoir d'incidence sur l'exécution des programmes des bureaux provinciaux concernés.

#### **Zabol (Qalat) [dépend du bureau régional de Kandahar (sud)]**

*Personnel recruté sur le plan international : suppression de 2 postes*

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>			<i>Volontaires des Nations Unies</i>	<b>Total</b>
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	<b>Total partiel</b>	<i>Service mobile/ Service</i>	<i>de Services généraux</i>	<b>Total (personnel international)</b>	<i>Adminis- trateurs</i>	<i>Agents locaux</i>		
										<i>sécurité</i>						
Effectifs approuvés pour 2011	-	-	-	-	-	1	2	1	<b>4</b>	1	-	<b>5</b>	4	36	-	<b>45</b>
Effectifs proposés pour 2012	-	-	-	-	-	1	1	-	<b>2</b>	1	-	<b>3</b>	4	36	-	<b>43</b>
<b>Variation</b>	-	-	-	-	-	-	(1)	(1)	<b>(2)</b>	-	-	<b>(2)</b>	-	-	-	<b>(2)</b>

#### **Nimroz (Zarandj) [dépend du bureau régional de Kandahar (sud)]**

*Personnel recruté sur le plan international : suppression de 1 poste*

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux et des catégories apparentées			Personnel recruté sur le plan national			Volontaires des Nations Unies	Total
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/Service de sécurité	Services généraux	Total (personnel international)	Administrateurs	Agents locaux		
Effectifs approuvés pour 2011	-	-	-	-	-	1	2	1	4	1	-	5	4	36	-	45
Effectifs proposés pour 2012	-	-	-	-	-	-	2	1	3	1	-	4	4	36	-	44
<b>Variation</b>	-	-	-	-	-	(1)	-	-	(1)	-	-	(1)	-	-	-	(1)

### Orozgan (Tarin Kot) [dépend du bureau régional de Kandahar (sud)]

Personnel recruté sur le plan national : transfert de 2 postes

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux et des catégories apparentées			Personnel recruté sur le plan national			Volontaires des Nations Unies	Total
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/Service de sécurité	Services généraux	Total (personnel international)	Administrateurs	Agents locaux		
Effectifs approuvés pour 2011	-	-	-	-	-	1	1	1	3	1	-	4	4	37	-	45
Effectifs proposés pour 2012	-	-	-	-	-	1	1	1	3	1	-	4	4	35	-	43
<b>Variation</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(2)	-	(2)

### Ghor (Tchaghtcharan) [dépend du bureau régional de Hérat (ouest)]

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux et des catégories apparentées			Personnel recruté sur le plan national			Volontaires des Nations Unies	Total
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/Service de sécurité	Services généraux	Total (personnel international)	Administrateurs	Agents locaux		
Effectifs approuvés pour 2011	-	-	-	-	-	1	1	1	3	1	-	4	4	36	-	44
Effectifs proposés pour 2012	-	-	-	-	-	1	1	1	3	1	-	4	4	36	-	44
<b>Variation</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

**Badghis (Qala-i Nao) [dépend du bureau régional de Hérat (ouest)]**

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>			<i>Volontaires des Nations Unies</i>	<b>Total</b>
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	<b>Total partiel</b>	Service mobile/Service de sécurité	Services généraux	<b>Total (personnel international)</b>	Adminis-trateurs	Agents locaux		
Effectifs approuvés pour 2011	-	-	-	-	-	1	1	1	<b>3</b>	1	-	<b>4</b>	4	36	-	<b>44</b>
Effectifs proposés pour 2012	-	-	-	-	-	1	1	1	<b>3</b>	1	-	<b>4</b>	4	36	-	<b>44</b>
<b>Variation</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

**Farah (Farah) [dépend du bureau régional de Hérat (ouest)]**

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>			<i>Volontaires des Nations Unies</i>	<b>Total</b>
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	<b>Total partiel</b>	Service mobile/Service de sécurité	Services généraux	<b>Total (personnel international)</b>	Adminis-trateurs	Agents locaux		
Effectifs approuvés pour 2011	-	-	-	-	-	1	1	1	<b>3</b>	1	-	<b>4</b>	4	36	1	<b>45</b>
Effectifs proposés pour 2012	-	-	-	-	-	1	1	1	<b>3</b>	1	-	<b>4</b>	4	36	1	<b>45</b>
<b>Variation</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

**Faryab (Maïmana) [dépend du bureau régional de Mazar-e Charif (nord)]**

*Personnel recruté sur le plan international : suppression de 1 poste*

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>			<i>Volontaires des Nations Unies</i>	<b>Total</b>
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	<b>Total partiel</b>	Service mobile/Service de sécurité	Services généraux	<b>Total (personnel international)</b>	Adminis-trateurs	Agents locaux		
Effectifs approuvés pour 2011	-	-	-	-	-	1	1	2	<b>4</b>	1	-	<b>5</b>	4	37	1	<b>47</b>
Effectifs proposés pour 2012	-	-	-	-	-	1	1	1	<b>3</b>	1	-	<b>4</b>	4	37	1	<b>46</b>
<b>Variation</b>	-	-	-	-	-	-	-	<b>(1)</b>	<b>(1)</b>	-	-	<b>(1)</b>	-	-	-	<b>(1)</b>

**Sar-e Pol (Sar-e Pol) [dépend du bureau régional de Mazar-e Charif (nord)]**

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>			<i>Volontaires des Nations Unies</i>	<b>Total</b>
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	<b>Total partiel</b>	<i>Service mobile/ Service de sécurité</i>	<i>Services généraux</i>	<b>Total (personnel international)</b>	Adminis- trateurs	Agents locaux		
Effectifs approuvés pour 2011	-	-	-	-	-	1	1	1	<b>3</b>	1	-	<b>4</b>	4	37	1	<b>45</b>
Effectifs proposés pour 2012	-	-	-	-	-	1	1	1	<b>3</b>	1	-	<b>4</b>	4	37	1	<b>45</b>
<b>Variation</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

**Djozdjan (Cheberghan) [dépend du bureau régional de Mazar-e Charif (nord)]**

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>			<i>Volontaires des Nations Unies</i>	<b>Total</b>
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	<b>Total partiel</b>	<i>Service mobile/ Service de sécurité</i>	<i>Services généraux</i>	<b>Total (personnel international)</b>	Adminis- trateurs	Agents locaux		
Effectifs approuvés pour 2011	-	-	-	-	-	1	1	1	<b>3</b>	1	-	<b>4</b>	4	35	-	<b>43</b>
Effectifs proposés pour 2012	-	-	-	-	-	1	1	1	<b>3</b>	1	-	<b>4</b>	4	35	-	<b>43</b>
<b>Variation</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

**Kounar (Assadabad) [dépend du bureau régional de Jalalabad (est)]**

*Personnel recruté sur le plan international : suppression de 1 poste*

*Personnel recruté sur le plan national : transfert de 3 postes*

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>			<i>Volontaires des Nations Unies</i>	<b>Total</b>
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	<b>Total partiel</b>	<i>Service mobile/ Service de sécurité</i>	<i>Services généraux</i>	<b>Total (personnel international)</b>	Adminis- trateurs	Agents locaux		
Effectifs approuvés pour 2011	-	-	-	-	-	1	1	2	<b>4</b>	1	-	<b>5</b>	4	36	-	<b>45</b>
Effectifs proposés pour 2012	-	-	-	-	-	1	1	1	<b>3</b>	1	-	<b>4</b>	4	33	-	<b>41</b>
<b>Variation</b>	-	-	-	-	-	-	-	<b>(1)</b>	<b>(1)</b>	-	-	<b>(1)</b>	-	<b>(3)</b>	-	<b>(4)</b>

**Badakhchan (Fayzabad) [dépend du bureau régional de Kondoz (nord-est)]**

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>			<i>Volontaires des Nations Unies</i>	<b>Total</b>	
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	<b>Total partiel</b>	<i>Service mobile/Service de sécurité</i>	<i>Services généraux</i>	<b>Total (personnel international)</b>	Adminis- trateurs	Agents locaux			Nations Unies
Effectifs approuvés pour 2011	-	-	-	-	-	1	2	1	<b>4</b>	1	-	<b>5</b>	4	36	-	<b>45</b>	
Effectifs proposés pour 2012	-	-	-	-	-	1	2	1	<b>4</b>	1	-	<b>5</b>	4	36	-	<b>45</b>	
<b>Variation</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	

**Baghlan (Pol-e Khomri) [dépend du bureau régional de Kondoz (nord-est)]***Volontaires des Nations Unies : transfert de 1 poste*

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>			<i>Volontaires des Nations Unies</i>	<b>Total</b>	
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	<b>Total partiel</b>	<i>Service mobile/Service de sécurité</i>	<i>Services généraux</i>	<b>Total (personnel international)</b>	Adminis- trateurs	Agents locaux			Nations Unies
Effectifs approuvés pour 2011	-	-	-	-	-	1	1	1	<b>3</b>	1	-	<b>4</b>	4	37	1	<b>46</b>	
Effectifs proposés pour 2012	-	-	-	-	-	1	1	1	<b>3</b>	1	-	<b>4</b>	4	37	-	<b>45</b>	
<b>Variation</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	<b>(1)</b>	

**Takhar (Taloqan) [dépend du bureau régional de Kondoz (nord-est)]**

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>			<i>Volontaires des Nations Unies</i>	<b>Total</b>	
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	<b>Total partiel</b>	<i>Service mobile/Service de sécurité</i>	<i>Services généraux</i>	<b>Total (personnel international)</b>	Adminis- trateurs	Agents locaux			Nations Unies
Effectifs approuvés pour 2011	-	-	-	-	-	1	1	1	<b>3</b>	1	-	<b>4</b>	4	35	-	<b>43</b>	
Effectifs proposés pour 2012	-	-	-	-	-	1	1	1	<b>3</b>	1	-	<b>4</b>	4	35	-	<b>43</b>	
<b>Variation</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	

**Deykandi (Nili) [dépend du bureau régional de Bamiyan (hauts plateaux du centre)]**

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>			<i>Volontaires des Nations Unies</i>	<b>Total</b>	
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	<b>Total partiel</b>	<i>Service mobile/Service de sécurité</i>	<i>Services généraux</i>	<b>Total (personnel international)</b>	Adminis- trateurs	Agents locaux			Nations Unies
Effectifs approuvés pour 2011	-	-	-	-	-	1	1	1	<b>3</b>	1	-	<b>4</b>	4	32	-	<b>40</b>	
Effectifs proposés pour 2012	-	-	-	-	-	1	1	1	<b>3</b>	1	-	<b>4</b>	4	32	-	<b>40</b>	
<b>Variation</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	

**Khost (Khost) [dépend du bureau régional de Gardez (sud-est)]**

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>			<i>Volontaires des Nations Unies</i>	<b>Total</b>	
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	<b>Total partiel</b>	<i>Service mobile/Service de sécurité</i>	<i>Services généraux</i>	<b>Total (personnel international)</b>	Adminis- trateurs	Agents locaux			Nations Unies
Effectifs approuvés pour 2011	-	-	-	-	-	1	1	1	<b>3</b>	1	-	<b>4</b>	4	36	-	<b>44</b>	
Effectifs proposés pour 2012	-	-	-	-	-	1	1	1	<b>3</b>	1	-	<b>4</b>	4	36	-	<b>44</b>	
<b>Variation</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	

**IV. Analyse des ressources nécessaires**

Tableau 11

**Prévisions de dépenses détaillées**

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie de dépense</i>	<i>1<sup>er</sup> janvier 2010-31 décembre 2011</i>			<i>Prévisions de dépenses pour 2012</i>		<i>Variation 2011-2012</i>	
	<i>Crédits ouverts</i>	<i>Montant estimatif des dépenses</i>	<i>Montant estimatif du solde inutilisé</i>	<i>Dépenses non renouvelables</i>	<i>Total</i>	<i>Budget approuvé pour 2011</i>	<i>Variation</i>
	(1)	(2)	(3) = (1) - (2)	(4)	(5)	(6)	(7) = (4) - (6)
<b>I. Militaires et personnel de police</b>							
1. Observateurs militaires	1 936,1	1 207,2	728,9	986,6	-	1 184,1	(197,5)
2. Police civile	654,6	425,8	228,8	312,7	-	344,3	(31,6)
<b>Total (catégorie I)</b>	<b>2 590,7</b>	<b>1 633,0</b>	<b>957,7</b>	<b>1 299,3</b>	<b>-</b>	<b>1 528,4</b>	<b>(229,1)</b>

Catégorie de dépense	1 <sup>er</sup> janvier 2010-31 décembre 2011			Prévisions de dépenses pour 2012		Variation 2011-2012	
	Crédits ouverts	Montant estimatif des dépenses	Montant estimatif du solde inutilisé	Total	Dépenses non renouvelables	Budget approuvé pour 2011	Variation
	(1)	(2)	(3) = (1) - (2)	(4)	(5)	(6)	(7) = (4) - (6)
<b>II. Personnel civil</b>							
1. Personnel recruté sur le plan international	117 783,3	132 764,2	(14 980,9)	74 229,8	–	64 708,3	9 521,5
2. Personnel recruté sur le plan national	72 268,5	81 547,2	(9 278,7)	47 089,4	–	31 877,3	15 212,1
3. Volontaires des Nations Unies	5 698,7	5 764,1	(65,4)	3 405,3	–	3 216,7	188,6
<b>Total (catégorie II)</b>	<b>195 750,5</b>	<b>220 075,5</b>	<b>(24 325,0)</b>	<b>124 724,5</b>	<b>–</b>	<b>99 802,3</b>	<b>24 922,2</b>
<b>III. Dépenses opérationnelles</b>							
1. Consultants et experts	1 088,3	1 159,2	(70,9)	378,4	–	416,1	(37,7)
2. Voyages	6 160,5	5 943,0	217,5	2 084,0	–	2 370,0	(286,0)
3. Installations et infrastructures	119 130,4	111 285,7	7 844,7	40 886,8	11 030,2	57 260,1	(16 373,3)
4. Transports terrestres	21 709,1	17 906,1	3 803,0	2 174,2	305,2	6 336,7	(4 162,5)
5. Transports aériens	100 553,4	105 096,6	(4 543,2)	54 968,2	13,6	56 298,6	(1 330,4)
6. Communications	23 828,1	21 286,4	2 541,7	7 680,6	3 048,1	17 391,4	(9 710,8)
7. Informatique	17 513,7	18 471,1	(957,4)	3 322,1	1 315,6	11 540,7	(8 218,6)
8. Services médicaux	1 665,7	1 350,9	314,8	721,9	–	843,1	(121,2)
9. Fournitures, services et matériel divers	4 400,2	4 981,4	(581,2)	3 293,5	212,3	2 841,2	452,3
10. Projets à effet rapide	1 593,1	800,0	793,1	–	–	760,0	(760,0)
<b>Total (catégorie III)</b>	<b>297 642,5</b>	<b>288 280,4</b>	<b>9 362,1</b>	<b>115 509,7</b>	<b>15 925,0</b>	<b>156 057,9</b>	<b>(40 548,2)</b>
<b>Total</b>	<b>495 983,7</b>	<b>509 988,9</b>	<b>(14 005,2)</b>	<b>241 533,5</b>	<b>15 925,0</b>	<b>257 388,6</b>	<b>(15 855,1)</b>

## A. Militaires et personnel de police

	Crédits ouverts pour 2010-2011	Montant estimatif des dépenses pour 2010-2011	Montant estimatif du solde inutilisé 2010-2011	Total pour 2012	Budget approuvé pour 2011	Variation 2011-2012
<b>Observateurs militaires</b>	1 936,1	1 207,2	728,9	986,6	1 184,1	(197,5)

158. Le montant de 986 600 dollars prévu à cette rubrique permettra de financer les dépenses liées au déploiement d'un conseiller militaire et de 27 officiers de liaison, à savoir :

a) L'indemnité de subsistance (missions), calculée au taux standard de 142 dollars par jour pour les 30 premiers jours et de 108 dollars par jour par la suite, compte tenu d'un taux de vacance de postes estimé à 30 % (792 600 dollars);

b) Les frais de voyage (déploiement, relève et rapatriement) comprenant le prix des billets sur des avions de ligne, le transport des effets personnels et les faux frais au départ et à l'arrivée, à raison d'un coût moyen de 7 500 dollars par personne, calculé sur la base de 20 voyages aller (déploiement) d'un coût unitaire estimatif de 4 500 dollars et de 20 voyages retour (rapatriement) d'un coût estimatif de 3 000 dollars chacun, compte tenu d'un taux de vacance de 30 % (150 000 dollars);

c) L'indemnité d'habillement, calculée au taux standard de 200 dollars par personne et par an, compte tenu d'un taux de vacance de 30 % (4 000 dollars);

d) Les indemnités en cas de décès ou d'invalidité, calculées sur la base d'un taux standard applicable à un effectif militaire de moins de 100 hommes (40 000 dollars).

159. L'écart entre les ressources demandées en 2012 et le budget approuvé pour 2011 est principalement imputable à l'application d'un taux de vacance de 30 % aux traitements et dépenses communes de personnel, contre un taux de 18 % prévu au budget en 2011.

160. Le montant estimatif du solde inutilisé en 2010-2011 est principalement imputable au déploiement d'un nombre d'officiers de liaison inférieur à celui prévu, résultant du plafonnement temporaire par la Mission du nombre d'officiers déployés en attendant qu'elle soit en mesure de leur fournir des logements sûrs et sécurisés. Compte tenu du nombre d'officiers effectivement déployés, le taux de vacance réel devrait être de 54 % en 2011, alors qu'un taux de 18 % était prévu.

	<i>Crédits ouverts pour 2010-2011</i>	<i>Montant estimatif des dépenses pour 2010-2011</i>	<i>Montant estimatif du solde inutilisé 2010-2011</i>	<i>Total pour 2012</i>	<i>Budget approuvé pour 2011</i>	<i>Variation 2011-2012</i>
<b>Police civile</b>	654,6	425,8	228,8	312,7	344,3	(31,6)

161. Le montant de 312 700 dollars prévu à cette rubrique permettra de financer les dépenses liées au déploiement de huit conseillers de police civile, à savoir :

a) L'indemnité de subsistance (missions), calculée au taux standard de 142 dollars par jour pour les 30 premiers jours et de 108 dollars par jour par la suite, compte tenu d'un taux de vacance de postes de 30 % (226 500 dollars);

b) Les frais de voyage (déploiement, relève et rapatriement) comprenant le prix des billets sur des avions de ligne, le transport des effets personnels et les faux frais au départ et à l'arrivée, à raison d'un coût moyen de 7 500 dollars par personne, calculé sur la base de huit voyages aller (déploiement) d'un coût estimatif de 4 500 dollars chacun et de huit voyages retour (rapatriement) d'un coût estimatif de 3 000 dollars chacun, compte tenu d'un taux de vacance de 30 % (45 000 dollars);

c) L'indemnité d'habillement, calculée au taux standard de 200 dollars par personne et par an, compte tenu d'un taux de vacance de postes de 30 % (1 200 dollars);

d) Les indemnités en cas de décès ou d'invalidité, calculées sur la base d'un taux standard applicable à un effectif militaire de moins de 100 hommes (40 000 dollars).



162. La diminution des crédits demandés pour 2012 par rapport au budget approuvé pour 2011 est principalement imputable à l'application d'un taux de vacance de postes de 30 % aux prévisions de dépenses relatives aux salaires et aux dépenses communes de personnel, contre un taux de 25 % prévu au budget pour 2011.

163. Le montant estimatif du solde inutilisé en 2010-2011 est principalement imputable au déploiement d'un nombre de conseillers de police civile inférieur à celui prévu, en raison de la vacance, pendant une longue période, du poste de Chef du Groupe consultatif pour la police civile, qui est chargé du recrutement du personnel de police civile, ce qui a entraîné un taux de vacance estimé de 69 %, contre un taux de 25 % prévu au budget.

## B. Personnel civil

	<i>Crédits ouverts pour 2010-2011</i>	<i>Montant estimatif des dépenses pour 2010-2011</i>	<i>Montant estimatif du solde inutilisé 2010-2011</i>	<i>Total pour 2012</i>	<i>Budget approuvé pour 2011</i>	<i>Variation 2011-2012</i>
<b>Personnel recruté sur le plan international</b>	117 783,3	132 764,2	(14 980,9)	74 229,8	64 708,3	9 521,5

164. Les prévisions de dépenses (74 229 800 dollars) correspondent au coût des salaires (25 412 200 dollars), des dépenses communes de personnel (37 816 800 dollars), des primes de risque (5 403 200 dollars) et des indemnités spéciales découlant de l'harmonisation des conditions d'emploi du personnel (5 597 600 dollars) pour 526 postes de fonctionnaire recruté sur le plan international, dont 321 administrateurs et 205 agents du Service mobile. Elles tiennent compte d'un taux de vacance de postes de 22 % pour le personnel recruté sur le plan international déployé dans l'ensemble des sites de la Mission en Afghanistan (488 postes) et de 10 % pour le personnel déployé au Bureau d'appui commun de Koweït (38 postes).

165. Le tableau d'effectifs proposé pour 2012 en ce qui concerne le personnel recruté sur le plan international tient compte des propositions suivantes :

- a) La suppression de 26 postes donnant lieu à un recrutement international (voir tableau 4);
- b) Le transfert de 14 postes, dont 9 postes d'agent recruté sur le plan international et 5 postes d'agent du Service mobile (voir tableau 5);
- c) Le déclassement d'un poste de la classe P-5 à la classe P-4 au Groupe Déontologie et discipline, comme indiqué au paragraphe 92.

166. Le montant prévu au titre des indemnités tient également compte de taux de vacance de 22 % et 10 %, respectivement applicables aux effectifs déployés en Afghanistan et au Koweït, et comprend :

- a) La prime de risque fixée à 1 365 dollars par mois et par personne, payable au personnel recruté sur le plan international pour une période de 10 mois, compte tenu du congé de récupération pendant lequel la prime n'est pas versée. Le personnel international déployé au Koweït n'a pas droit à cette prime;

b) Les mesures de sécurité applicables au domicile conformément aux normes minimales de sécurité opérationnelle, qui entraînent deux types de dépenses : un versement forfaitaire de 3 000 dollars pour l'installation d'un dispositif de sécurité et le remboursement intégral des dépenses afférentes à l'emploi de gardes de sécurité. On estime que la MANUA versera le montant forfaitaire au titre du dispositif de sécurité à 30 agents recrutés sur le plan international affectés dans diverses régions et provinces et effectuera des versements mensuels au même nombre d'agents au titre du remboursement des dépenses afférentes à l'emploi de gardes de sécurité;

c) Les primes d'assurance contre les actes de malveillance, destinées à couvrir les membres du personnel et les consultants internationaux en voyage officiel dans la région de la Mission;

d) L'indemnité spéciale découlant de l'harmonisation des conditions d'emploi du personnel, qui comprend une indemnité pour l'entretien d'un deuxième foyer, une indemnité de sujétion supplémentaire pour le personnel en poste dans les lieux d'affectation famille non autorisée, une prime d'affectation et d'installation des personnes à charge.

167. L'écart entre les dépenses prévues pour 2012 et le budget approuvé pour 2011 est principalement imputable aux facteurs suivants :

a) L'augmentation du barème des traitements pour le personnel recruté sur le plan international, qui a pris effet le 1<sup>er</sup> janvier 2011;

b) L'application d'un taux de vacance des postes de 22 % à l'ensemble du personnel déployé en Afghanistan, contre le taux de 32 % appliqué en 2011;

c) L'inscription d'un montant destiné à couvrir le coût de l'indemnité spéciale découlant de l'harmonisation des conditions d'emploi du personnel, qui a pris effet le 1<sup>er</sup> juillet 2011.

168. Cette augmentation serait en partie compensée par la suppression proposée de 26 postes donnant lieu à un recrutement international afin de dégager des fonds pour couvrir le coût de l'indemnité spéciale susmentionnée, et à une diminution des dépenses au titre de la prime de risque, dont le taux a été ramené de 2 000 dollars à 1 365 dollars par mois.

169. Les dépassements de crédits prévus pour l'exercice biennal 2010-2011 sont imputables au relèvement du barème des traitements applicables au personnel recruté sur le plan international, qui a pris effet le 1<sup>er</sup> janvier 2011; à un taux moyen de vacance de postes estimé à 21 %, contre un taux de 32 % prévu au budget 2011; et à une modification du pourcentage appliqué aux dépenses communes de personnel, estimées à 86 % du coût des traitements contre 65 % prévus au budget. Les taux de vacance pour le personnel recruté sur le plan international devraient encore diminuer d'ici au 31 décembre 2011 et se stabiliser au niveau atteint à cette date pendant toute l'année 2012 en raison de l'achèvement de la construction de logements sécurisés pour le personnel et de la mise en place du fichier du Conseil central de contrôle pour le personnel des missions.

	<i>Crédits ouverts pour 2010-2011</i>	<i>Montant estimatif des dépenses pour 2010-11</i>	<i>Montant estimatif du solde inutilisé 2010-2011</i>	<i>Total pour 2012</i>	<i>Budget approuvé pour 2011</i>	<i>Variation 2011-2012</i>
<b>Personnel recruté sur le plan national</b>	72 268,5	81 547,2	(9 278,7)	47 089,4	31 877,3	15 212,1

170. Le montant prévu (47 089 400 dollars) doit servir à financer les traitements (30 779 800 dollars), les dépenses communes de personnel (7 691 900 dollars), les heures supplémentaires (339 200 dollars) et les dépenses prévues au titre de la prime de risque, du remboursement des frais liés aux mesures de sécurité applicables au domicile et de la prime d'assurance contre les actes de malveillance (8 278 500 dollars), pour 1 952 agents recrutés sur le plan national (291 administrateurs et 1 661 agents locaux). Les prévisions de dépenses tiennent compte d'un taux de vacance de postes de 18 % pour le personnel recruté sur le plan national déployé dans tous les sites de la Mission en Afghanistan (1 924 postes, dont 291 postes d'administrateur et 1 633 postes d'agent local) et de 10 % pour le personnel déployé au Koweït (28 postes d'agent local).

171. Les effectifs proposés pour 2012 en ce qui concerne le personnel recruté sur le plan national tiennent compte du transfert proposé de 35 postes donnant lieu à un recrutement national, dont 3 postes d'administrateur et 32 postes d'agent local, dans divers lieux d'affectation de la Mission en Afghanistan (voir tableau 5).

172. La variation entre les dépenses prévues en 2012 et le budget approuvé pour 2011 est principalement imputable à des augmentations des barèmes des traitements du personnel recruté localement, soit 10,7 % et 3,1 % pour les administrateurs, et 7,8 % et 22,1 % pour les agents locaux, qui ont pris effet le 1<sup>er</sup> août 2010 et le 1<sup>er</sup> mars 2011, respectivement, ainsi qu'à l'application d'un taux de vacance des postes de 18 % pour le personnel déployé dans l'ensemble des sites de la Mission en Afghanistan, contre 32 % en 2011.

173. Les dépassements de crédits prévus pour l'exercice biennal 2010-2011 sont imputables :

a) Aux augmentations des traitements locaux de 10,7 % et 3,1 % pour les administrateurs recrutés sur le plan national et de 7,8 % et 22,1 % pour les agents locaux, qui ont pris effet le 1<sup>er</sup> août 2010 et le 1<sup>er</sup> mars 2011, respectivement; et à des taux de vacance moyens estimés à 24 % pour les administrateurs recrutés sur le plan national et à 9 % pour les agents locaux contre le taux de 32 % prévu au budget pour le personnel recruté sur le plan national déployé dans l'ensemble des sites de la Mission en Afghanistan. Le taux de vacance pour cette catégorie de personnel devrait encore baisser d'ici au 31 décembre 2011, et se stabiliser au niveau atteint à cette date pendant toute l'année 2012, du fait de la campagne de recrutement volontariste menée en 2011 par la Mission;

b) Au paiement d'heures supplémentaires aux chauffeurs recrutés sur le plan national, qui doivent prendre leur service au moins une heure avant le début de la journée de travail normale pour aller chercher les fonctionnaires et rester une heure après la fin de cette journée pour les reconduire. En outre, les agents recrutés sur le plan international et les cadres supérieurs qui ont l'habitude de travailler ou d'assister à des réunions en dehors des heures de bureau doivent être accompagnés

par un chauffeur, la dégradation continue des conditions de sécurité dans le pays ne permettant pas de laisser les véhicules de la Mission sans surveillance.

174. Ces dépenses supplémentaires devraient être en partie contrebalancées par le solde net inutilisé prévu au titre de la prime de risque.

	<i>Crédits ouverts pour 2010-2011</i>	<i>Montant estimatif des dépenses pour 2010-2011</i>	<i>Montant estimatif du solde inutilisé 2010-2011</i>	<i>Total pour 2012</i>	<i>Budget approuvé pour 2011</i>	<i>Variation 2011-2012</i>
<b>Volontaires des Nations Unies</b>	5 698,7	5 764,1	(65,4)	3 405,3	3 216,7	188,6

175. Le montant prévu (3 405 300 dollars) doit servir à financer les dépenses liées au déploiement de 80 Volontaires des Nations Unies, à savoir l'indemnité mensuelle de subsistance, la prime d'installation, les voyages (déploiement et rapatriement), la prime d'assurance, la formation et d'autres prestations. Il permettra également de financer les dépenses d'appui au Programme des Volontaires des Nations Unies dues au siège du Programme à Bonn (Allemagne), à raison de 8 % du montant total des dépenses afférentes aux Volontaires des Nations Unies. Les prévisions de dépenses tiennent compte d'un taux de vacance de postes de 11 %.

176. Les effectifs proposés pour 2012 en ce qui concerne les Volontaires des Nations Unies tiennent compte du transfert proposé de 14 Volontaires dans divers sites de la Mission en Afghanistan (voir tableau 5).

177. La variation entre les dépenses prévues en 2012 et le budget approuvé pour 2011 est principalement imputable à une augmentation des prestations versées aux Volontaires, notamment l'indemnité de subsistance, la prime d'installation et les dépenses afférentes au rapatriement, ainsi qu'à l'application d'un taux de vacance de 11 % (contre 20 % en 2011), en partie compensée par la diminution du montant de la prime de risque applicable aux Volontaires des Nations Unies, qui passe de 800 dollars en 2011 à 546 dollars pour l'année 2012.

178. Les dépassements de crédits prévus pour l'exercice biennal 2010-2011 sont imputables à un taux de vacance estimé à 19 %, contre le taux de 20 % prévu au budget. En outre, la nouvelle obligation contractuelle imposée aux Volontaires des Nations Unies d'effectuer un service de 12 mois devrait se traduire par des rotations moins fréquentes de cette catégorie de personnel. Le taux de vacance des postes de Volontaires des Nations Unies devrait donc encore diminuer d'ici au 31 décembre 2011 et se stabiliser au niveau atteint à cette date pendant toute l'année de 2012.

### C. Dépenses opérationnelles

	<i>Crédits ouverts pour 2010-2011</i>	<i>Montant estimatif des dépenses pour 2010-2011</i>	<i>Montant estimatif du solde inutilisé 2010-2011</i>	<i>Total pour 2012</i>	<i>Budget approuvé pour 2011</i>	<i>Variation 2011-2012</i>
<b>Consultants et experts</b>	1 088,3	1 159,2	(70,9)	378,4	416,1	(37,7)

179. Le montant demandé (378 400 dollars) couvrira les dépenses prévues au titre des services de consultants pour mener les activités suivantes :

a) Des activités autres que la formation (180 300 dollars) visant à :

i) Aider le Groupe de la communication stratégique et du porte-parole à entreprendre de courtes missions dans des régions d'Afghanistan où le personnel de la MANUA ne peut pas se rendre du fait de la détérioration continue des conditions de sécurité dans le pays; à mener une enquête qualitative sur la manière dont la MANUA est perçue par les Afghans afin d'aider l'ONU à gérer son image et à cibler ses activités de communication de manière à renforcer la sécurité du personnel et des programmes des Nations Unies dans les villes et villages afghans; et à contrôler et évaluer les produits du Groupe;

ii) À aider la Mission à appliquer les recommandations formulées par l'équipe d'experts du Koweït concernant la rationalisation des méthodes de travail et le renforcement des synergies;

b) Des activités de formation (198 100 dollars), notamment des stages de formation de formateurs et des cours dans les domaines suivants : meilleures pratiques, achats, finance, transport, génie, gestion du matériel, technologies de l'information et des communications, sécurité, journalisme, droits de l'homme, état de droit, justice transitionnelle, sécurité des opérations aériennes, gestion et langues, ainsi que des séminaires de sensibilisation aux questions de sécurité. Le montant prévu permettra de former des agents recrutés sur le plan international et sur le plan national dans la zone de la Mission et en dehors.

180. L'écart entre les crédits demandés pour 2012 et le budget approuvé pour 2011 est principalement imputable à la diminution des crédits demandés pour couvrir les voyages de consultants internationaux se rendant à la Mission pour y dispenser une formation.

181. Les dépassements de crédits prévus pour l'exercice biennal 2010-2011 sont dus au recours à un plus grand nombre de consultants que prévu pour dispenser des formations au personnel de la Mission.

	<i>Crédits ouverts pour 2010-2011</i>	<i>Montant estimatif des dépenses pour 2010-2011</i>	<i>Montant estimatif du solde inutilisé 2010-2011</i>	<i>Total pour 2012</i>	<i>Budget approuvé pour 2011</i>	<i>Variation 2011-2012</i>
<b>Voyages</b>	6 160,5	5 943,0	217,5	2 084,0	2 370,0	(286,0)

182. Le montant demandé (2 084 000 dollars) doit permettre de couvrir les frais afférents aux voyages effectués dans le cadre de la formation (637 800 dollars) et d'autres activités (1 446 200 dollars).

183. Le montant demandé au titre des voyages effectués dans le cadre d'activités autres que la formation servira à couvrir le coût des voyages à l'intérieur et à l'extérieur de la zone de la Mission, à savoir :

a) Les voyages à l'intérieur de la zone de la Mission, qui comprennent les voyages effectués par les membres des services d'appui à la mission et les chefs des bureaux régionaux et des bureaux de liaison d'Islamabad et de Téhéran pour participer à des réunions mensuelles avec le Représentant spécial du Secrétaire général et les hauts responsables de la Mission. D'autres déplacements doivent être effectués dans la zone de la Mission afin d'apporter un appui technique

indispensable aux bureaux régionaux et provinciaux et d'assurer la tenue de consultations régulières sur les programmes entre les diverses composantes de la Mission en vue de la bonne exécution de son mandat. Le montant prévu permettra en outre de couvrir le coût des voyages effectués par le personnel entre Kaboul et le Bureau d'appui commun de Koweït à des fins de consultations et pour faire face à l'intensification des activités dans les deux sites;

b) Les voyages en dehors de la zone de la Mission, qui comprennent : les voyages effectués par le Représentant spécial du Secrétaire général et les autres membres de l'équipe de direction dans le cadre de l'exécution du mandat de la Mission et pour se rendre à des réunions de travail dans les capitales des pays donateurs; les voyages effectués par des membres de la Mission pour participer à des consultations avec des responsables politiques et faire des exposés au Conseil de sécurité à New York; et les voyages effectués par des membres du personnel pour participer à des conférences, séminaires, ateliers et consultations.

184. Les ressources demandées au titre des voyages effectués dans le cadre de la formation serviront à couvrir les frais de déplacement relatifs à la participation de membres du personnel à des stages de formation technique en dehors de la zone de la Mission.

185. L'écart entre les montants demandés pour 2012 et les crédits approuvés pour 2011 est principalement imputable à la réduction du nombre de voyages effectués par des membres du personnel pour participer à des stages à l'extérieur de la zone de la Mission, davantage d'activités de formation devant être organisées et dispensées sur place.

186. Le montant net du solde inutilisé prévu au titre de l'exercice biennal 2010-2011 s'explique essentiellement par le nombre plus faible que prévu de voyages effectués par des membres du personnel pour participer à des activités de formation, en partie contrebalancé par un dépassement des crédits alloués aux voyages effectués par les hauts responsables de la Mission et au transfert de personnel au Koweït.

	<i>Crédits ouverts 2010-2011</i>	<i>Montant estimatif des pour dépenses pour 2010-2011</i>	<i>Montant estimatif du solde inutilisé 2010-2011</i>	<i>Total pour 2012</i>	<i>Budget approuvé pour 2011</i>	<i>Variation 2011-2012</i>
<b>Installations et infrastructures</b>	119 130,4	111 285,7	7 844,7	40 886,8	57 260,1	(16 373,3)

187. Le montant demandé (40 886 800 dollars) permettra de couvrir les dépenses prévues au titre des installations et infrastructures, notamment :

a) Des achats d'un montant estimatif de 4 560 300 dollars (y compris les frais de transport) portant sur ce qui suit :

i) Des installations et infrastructures diverses, y compris des outils et du matériel, notamment pour assembler, réparer et entretenir du matériel de génie utilisé par le Groupe de la gestion des bâtiments, la Cellule groupes électrogènes et la Cellule chauffage, ventilation et climatisation. Le montant prévu doit également couvrir l'achat de deux unités mobiles de filtration du carburant d'aviation en vue de garantir la qualité du carburant utilisé par les avions de la MANUA (461 400 dollars);

- ii) Du matériel de réfrigération pour remplacer 249 unités devenues vétustes (129 300 dollars);
- iii) Des groupes électrogènes de secours (175 100 dollars);
- iv) Des citernes à eau et des fosses septiques (64 700 dollars);
- v) Du matériel d'hébergement pour meubler des logements fournis par l'ONU, y compris des articles que la Section de la sécurité destine au personnel de sécurité ne faisant pas partie de la MANUA, dont les services de protection afghans et les gardes armés internationaux présents dans certains sites de la Mission (325 900 dollars);
- vi) Des citernes à carburant devant être installées dans trois bureaux extérieurs et des pompes à carburant pour constituer une réserve dans tous les sites de la Mission à Kaboul et dans certains bureaux extérieurs (296 400 dollars);
- vii) Du mobilier de bureau pour remplacer une partie du mobilier existant devenu vétuste (395 400 dollars);
- viii) Du matériel de bureau, dont des articles utilisés à des fins de sécurité, pour remplacer une partie du matériel existant devenu vétuste (350 300 dollars);
- ix) Du matériel de sécurité et de sûreté pour remplacer celui qui a atteint la fin de sa durée de vie économique, dans tous les sites de la Mission en Afghanistan, et des caméras de télévision en circuit fermé, des gilets et casques pare-balles et des machines à rayons X pour inspecter les bagages supplémentaires (2 361 800 dollars);

b) La location de locaux, notamment pour le quartier général à Kaboul, les huit bureaux régionaux et les bureaux de province de Zabol, Ghor, Faryab, Kounar, Badakhchan, Deykandi, Khost, Nimroz, Orozgan, Baghlan, Badghis, Sar-e Pol, Ghazni, Farah, Djozdjan et Takhar, les deux bureaux de liaison (Islamabad et Téhéran) et le bureau de soutien logistique de Doubaï, dans le cadre de divers accords contractuels ou de partage des coûts. Certains des bureaux sont mis à la disposition de la Mission à titre gracieux, à savoir ceux du Koweït et de Jalalabad, Tarin Kot, Orozgan, Khost, Kounar, Ghazni et Helmand. D'autres, comme le complexe du Centre d'opérations des Nations Unies en Afghanistan et les bureaux d'Islamabad, de Hérat, de Qalat et de Téhéran, sont loués dans le cadre d'un accord de partage des coûts relatifs aux services communs. Le montant demandé permettra aussi de louer, à l'intention de l'ensemble du personnel recruté sur le plan international déployé à Konduz, Pol-e Khomri, Ghor, Badghis et Sar-e Pol, des locaux à usage de bureaux et des logements, lesquels sont considérés comme des logements fournis par la MANUA. Ce montant servira en outre à louer les parcelles de terrain utilisées pour le complexe Alpha, qui est en cours de construction et qui comprend des bureaux et des logements (4 095 100 dollars);

c) Le coût des services publics de distribution, comprenant l'approvisionnement en eau du bureau de province de Nimroz, la fourniture d'électricité au bureau de province de Hérat par la municipalité, qui fait l'objet d'un accord de partage des coûts, et les services de distribution destinés au complexe de Qala-e Fatullah et au terminal aéroportuaire de la MANUA. Les autres sites de la Mission n'ont pas de dépense de cette nature (79 800 dollars);

d) Le coût des services d'entretien, de nettoyage et d'élimination des déchets, y compris les déchets dangereux, ainsi que les coûts afférents aux travaux occasionnels d'électricité et de plomberie et aux services d'évacuation des eaux usées et de nettoyage et à d'autres services d'entretien dans tous les sites de la Mission (2 224 600 dollars). Ce montant doit permettre de couvrir :

i) La part revenant à la Mission du coût (y compris le loyer) des locaux occupés par les services administratifs dans le complexe du Centre d'opérations à Kaboul et par le bureau régional de Hérat, qui font l'objet d'un accord de partage des coûts;

ii) Les frais d'entretien du complexe Alpha et du Bureau d'appui commun de Koweït;

iii) Le coût des services de nettoyage et d'élimination des déchets de six sites à Kaboul (Centre d'opérations, complexes A, B et C, terminal aéroportuaire et résidence du Représentant spécial du Secrétaire général), qui sont confiés à des entreprises privées. L'élimination des déchets comprend l'enlèvement, dans tous les bureaux de la MANUA à Kaboul, des huiles usagées et des filtres, pneus, batteries et autres déchets;

iv) Le coût des activités de désinfection et de dératisation de tous les locaux de la MANUA. La désinfection réduira le risque d'infection lié aux nombreuses maladies à vecteurs qui sont endémiques dans la région, comme la leishmanie et la malaria, et permettra d'éliminer d'autres insectes. Les insecticides qu'il est prévu d'utiliser sont considérés comme inoffensifs et apporteront une solution durable aux problèmes de parasites en n'ayant que des effets négligeables sur l'environnement. La désinfection concernera tant les logements que les bureaux;

e) Le coût des services de sécurité (estimé à 12 671 600 dollars), y compris :

i) La part revenant à la Mission des dépenses afférentes à l'unité des services de protection afghans, qui est chargée d'assurer la sécurité de divers complexes des Nations Unies à Kaboul et dans l'ensemble des régions. Cette unité a été créée par le Gouvernement afghan à la seule fin de protéger le personnel et les locaux des Nations Unies. Les salaires des gardes et des superviseurs sont à la charge du Gouvernement afghan, mais la Mission verse une indemnité de repas journalière de 6,74 dollars par garde et de 9,70 dollars par superviseur. Le montant prévu servira également à couvrir la part revenant à la Mission des dépenses afférentes aux services de protection afghans dans l'ensemble du pays, à la salle réservée aux communications d'urgence et à un assistant à la sécurité aéroportuaire, à payer au Département de la sûreté et de la sécurité (2 807 500 dollars);

ii) Le coût du déploiement de gardes armés internationaux à Kaboul et dans les régions du centre, de l'ouest, du sud, de l'est, du nord-est et du sud-est de l'Afghanistan. Une équipe de neuf gardes est déployée dans chaque bureau de province. Ce déploiement est jugé essentiel compte tenu du fait que les conditions de sécurité dans ces régions sont précaires ou sont en passe de le devenir et que les gardes armés internationaux sont considérés comme étant plus fiables et mieux formés pour ce type d'environnement que les services de protection afghans (7 786 200 dollars);



iii) Le coût des missions effectuées par la route, y compris une indemnité de repas pour les escortes armées et la force d'intervention rapide et la location de véhicules d'escorte auprès de fournisseurs locaux. Chaque mission par la route nécessite trois véhicules pour transporter des escortes armées, le personnel de la Mission voyageant dans des véhicules de l'ONU. Compte tenu de la détérioration continue des conditions de sécurité dans les régions du centre et de l'est du pays, les bureaux qui s'y trouvent ont besoin de six véhicules d'escorte pour les missions par la route. Par ailleurs, la force d'intervention rapide constituera une capacité de riposte armée pour les locaux de la MANUA, lorsque ce sera nécessaire, pour combler les lacunes créées par le départ des contingents internationaux et de la Force internationale d'assistance à la sécurité (1 501 000 dollars);

iv) Le coût des équipes cynophiles, y compris les chiens et les maîtres-chiens, qui sont basées à Kaboul et doivent être déployées dans le complexe du Centre d'opérations, le complexe Alpha, le complexe B et le terminal aéroportuaire de la MANUA (576 900 dollars);

f) Le coût des travaux d'aménagement et de rénovation de plusieurs sites de la Mission au quartier général à Kaboul et dans tous les bureaux locaux, y compris des travaux mineurs de construction de nouvelles salles, le réaménagement de bureaux existants et de gros travaux d'entretien tels que la réfection des toitures de vieux bâtiments et l'entretien de routes et de sentiers (544 300 dollars);

g) Le coût de services de construction, d'un montant estimatif de 6 645 000 dollars, se répartissant comme suit :

i) Le versement d'une troisième tranche au titre de la construction du complexe Alpha. La MANUA occupe actuellement ce complexe aux termes d'un accord qui l'engage à payer 22 millions de dollars sur sept ans pour la construction du bâtiment. Ce dernier est occupé depuis 2010 et contient actuellement des bureaux et des logements pour 60 agents recrutés sur le plan international. Deux premiers versements, d'un montant de 3,2 millions de dollars chacun, ont déjà été effectués. Un troisième versement de même montant doit être effectué en 2012;

ii) Les dépenses afférentes à la construction et à l'installation d'une station de traitement des eaux usées en conteneur, dont le Centre d'opérations doit se doter, conformément à la politique applicable à l'ONU en matière de protection et de préservation de l'environnement. En l'absence d'un système d'évacuation des eaux usées en Afghanistan, la Mission doit avoir sa propre station d'épuration (445 000 dollars);

iii) Le coût des travaux nécessaires pour renforcer la sécurité dans l'ensemble des sites de la Mission, notamment le remplacement des portes et fenêtres existantes par des structures en acier renforcé et la protection des enceintes extérieures au moyen de murs pare-éclats en T et de murs pare-souffle Hesco Bastion dans 20 sites de la Mission; la construction de nouvelles salles radio au Centre des opérations de sécurité là où il n'est pas possible de renforcer les salles existantes (ce qu'il est envisagé de faire dans 10 sites de la Mission); l'installation de 120 conteneurs maritimes modifiés équipés de sanitaires à l'intention des membres des services de protection afghans et du Groupe de la protection et de la police des frontières des Nations Unies qui sont chargés de protéger les terminaux de la MANUA, pour remplacer les

habitations en bois où sont actuellement logés 823 d'entre eux; la construction de 80 nouvelles unités de logement en briques pour remplacer les structures en bois lorsqu'il n'est pas possible, faute d'espace, d'utiliser des conteneurs maritimes; l'installation de matériel de protection contre l'effet de souffle autour des logements des services de protection afghans, du Groupe de la protection et de la police des frontières des Nations Unies et des postes de tir; l'installation de matériel de protection contre l'effet de souffle et de barbelé à boudin autour des logements des gardes armés internationaux dans 30 sites de la Mission et dans les postes de tir et de murs Hesco Bastion autour de 150 unités d'habitation dans différents sites de la Mission; l'installation de barrières sur les routes et sentiers principaux menant aux bureaux et aux unités d'habitation de la MANUA (2 millions de dollars);

iv) Le coût de l'installation d'un système anti-incendie, à savoir des détecteurs de fumée, des tableaux d'alarme, des tuyaux et bouches d'incendie, des feux de secours, des panneaux de sécurité et des pompes à incendie, au complexe du Centre d'opérations, aux complexes B et C, au palais 7 et dans tous les bureaux extérieurs (1 million de dollars);

h) Le coût des fournitures de papeterie et de bureau (354 000 dollars);

i) Le coût des pièces de rechange pour l'entretien des logements, du matériel de bureau et matériel divers et des pièces de rechange et de l'encre pour les photocopieuses, y compris les frais de transport (603 900 dollars);

j) Le coût des fournitures pour l'entretien des bureaux et des logements de la Mission à Kaboul et dans les bureaux extérieurs (948 000 dollars);

k) Le coût des fournitures pour la défense des périmètres devant servir à assurer la sûreté et la sécurité des locaux et du personnel de la MANUA dans l'ensemble de la zone de la Mission (245 200 dollars);

l) Le coût des carburants et lubrifiants pour groupes électrogènes (7 611 600 dollars);

m) Le coût des produits de nettoyage et d'assainissement pour les bureaux et les logements de la Mission à Kaboul et dans les bureaux extérieurs (303 400 dollars).

188. La variation nette entre les ressources demandées pour 2012 et les crédits approuvés pour 2011 s'explique essentiellement par ce qui suit :

a) L'achèvement des principaux projets de renforcement de la sécurité en 2011, notamment les travaux effectués après évaluation des risques liés aux explosions et la réinstallation des bureaux régionaux, de sorte qu'aucun crédit supplémentaire n'est nécessaire en 2012;

b) Le versement du solde de la contribution de la MANUA au projet d'élimination des carences en matière de sécurité en 2010 et 2011, de sorte qu'aucun crédit supplémentaire n'est nécessaire en 2012;

c) La réduction des quantités de matériel de défense des périmètres nécessaires, la plupart des locaux de la MANUA ayant été renforcés de manière à répondre aux normes minimales de sécurité opérationnelle et aux normes minimales de sécurité opérationnelle applicables au domicile.

189. Les économies prévues sont en partie annulées par une augmentation des dépenses attendues au titre :

a) Des carburants et lubrifiants, en raison de l'augmentation du prix du litre de carburant qui est estimé à 1,36 dollar pour 2012 contre 0,88 dollar en 2011;

b) Du paiement de loyers pour la location du complexe B, qui avait d'abord été mis gratuitement à la disposition de la MANUA, et d'une parcelle de terre adjacente au complexe Alpha, et de l'augmentation de la part revenant à la Mission du coût de la location du complexe d'Hérat en raison du renforcement de la présence de la Mission;

c) De l'achat de nouvelles installations et infrastructures devant servir à entreposer deux filtres à carburant pour l'aviation, et du remplacement et de l'achat d'outils techniques devenus inutilisables du fait d'un usage intensif en 2010 et 2011;

d) De l'achat de réservoirs de carburant et de pompes supplémentaires afin d'assurer le ravitaillement en carburant de tous les sites de la Mission.

190. Le montant net prévu du solde inutilisé est principalement imputable à ce qui suit :

a) Les dépenses afférentes aux services de sécurité ont été inférieures aux prévisions, le coût du projet d'élimination des carences en matière de sécurité ayant été moins élevé que prévu, le nombre de patrouilles terrestres ayant été réduit, ce qui a fait baisser le coût des missions effectuées par la route et de la location de véhicules d'escorte pour ces missions, et le nombre de gardes armés internationaux déployés ayant été inférieur aux prévisions;

b) L'achat de quantités plus faibles que prévu de matériel de sécurité et de sûreté, du fait de transferts de matériel provenant d'autres missions;

c) L'achat de quantités plus faibles que prévu de matériel de défense des périmètres, la Mission disposant de quantités suffisantes de matériel et de blocs Hesco Bastions en stock;

d) Les achats moins importants que prévu au titre des installations et infrastructures diverses, en raison d'une demande moins forte d'outils et de matériel d'atelier;

e) Le coût des services d'entretien du complexe Alpha a été moins élevé que prévu;

f) L'achat de moins de mobilier et de matériel de bureau que prévu en raison de la décision de la Mission de ne pas poursuivre son déploiement dans d'autres régions, les conditions de sécurité dans le pays continuant de se détériorer;

g) Les besoins en matière de travaux d'aménagement et de rénovation courants ont été moins importants que prévu;

h) Le coût des fournitures d'entretien a été inférieur aux prévisions, les travaux d'entretien courant et préventif des locaux de la Mission ayant été moins importants que prévu.

191. Les économies susmentionnées sont en partie annulées par une augmentation des dépenses prévues pour l'exercice 2010-2011 au titre :

a) Des carburants et lubrifiants, du fait de leur prix plus élevé;

b) Des services de construction, en raison de la nécessité de renforcer la sécurité dans les locaux de la MANUA de manière à ce qu'ils respectent les normes minimales de sécurité opérationnelle et les normes minimales de sécurité opérationnelle applicables au domicile;

c) De l'achat d'installations préfabriquées supplémentaires pour l'hébergement des gardes armés internationaux et des gardes des Services de protection afghans;

d) De l'achat de pièces de rechange et de fournitures supplémentaires, dû à l'achat d'une plus grande quantité d'articles pour générateurs et appareils de climatisation;

e) De l'achat de générateurs supplémentaires devant être installés dans les bureaux transférés et dans les nouveaux bureaux;

f) De l'achat de matériel d'hébergement supplémentaire destiné au complexe Alpha et à celui du Centre d'opérations;

g) De l'achat de matériel de réfrigération supplémentaire destiné aux logements des gardes armés internationaux, aux unités de logement des bureaux extérieurs et aux nouvelles unités du complexe Alpha et du Centre d'opérations.

	<i>Crédits ouverts pour 2010-2011</i>	<i>Montant estimatif des dépenses pour 2010-2011</i>	<i>Montant estimatif de solde inutilisé 2010-2011</i>	<i>Total prévisions de dépenses pour 2012</i>	<i>Budget approuvé pour 2011</i>	<i>Variation 2011-2012</i>
<b>Transports terrestres</b>	21 709,1	17 906,1	3 803,0	2 174,2	6 336,7	(4 162,5)

192. Le parc automobile de la Mission se compose de 490 véhicules, dont 60 véhicules légers, 14 véhicules moyens, 3 véhicules lourds, 384 véhicules civils blindés, 10 systèmes de levage, 2 camionnettes de livraison blindées, 5 remorques, 1 lot de matériel pour le service des aérodromes, 10 ambulances blindées et 1 véhicule blindé destiné à des personnalités importantes.

193. Le montant de 2 174 200 dollars prévu à cette rubrique permettra de financer :

a) L'achat de véhicules supplémentaires (103 500 dollars), notamment d'un autobus d'une capacité de 30 passagers qui sera utilisé à l'aéroport de Kaboul et d'un véhicule léger (4x4) pour remplacer un véhicule existant au Bureau de liaison de Téhéran. Concernant les ressources demandées pour l'achat d'un autobus, le personnel de la Mission était auparavant autorisé à embarquer depuis un terminal qui lui était réservé à l'aéroport de Kaboul. Les autorités aériennes ont modifié cet arrangement et demandent que, dorénavant, le personnel de la MANUA emprunte le terminal international pour embarquer sur les vols internationaux. Pour ce qui est du remplacement proposé d'un véhicule léger pour le Bureau de liaison de Téhéran, un transfert de véhicule du parc existant avait été envisagé avant d'être jugé irréalisable : le parc se compose de véhicules à moteur diesel alors que le Bureau de Téhéran demande un véhicule à essence. Par ailleurs, envoyer un véhicule à Téhéran depuis l'Afghanistan ne serait pas rentable compte tenu du coût des mesures de sécurité et de l'assurance;

b) L'achat de matériel d'atelier et d'outils supplémentaires pour les ateliers d'entretien de la Mission, afin de remplacer les outils endommagés ou cassés du fait de l'usure normale, notamment un pont élévateur, des appareils de recharge de

climatiseurs et des compresseurs d'air. Il est devenu indispensable de mieux équiper les ateliers de réparation de la Mission, le matériel actuel ne permettant pas de soulever des véhicules blindés lourds. Il y va de la sécurité du personnel des ateliers ainsi que du bon fonctionnement des véhicules blindés, qui coûtent cher et qui risquent non seulement d'être endommagés mais aussi d'endommager le matériel existant, qui convient mieux à des véhicules non blindés. La modernisation des ateliers répondra aux normes internationales de sécurité et permettra un meilleur entretien des véhicules blindés en toute sécurité (201 700 dollars);

c) La location de véhicules spéciaux et d'engins lourds de levage et de terrassement, notamment des chargeurs à prise frontale, des grues de forte puissance et des excavatrices, qui seront utilisés sur des chantiers de construction et pour des travaux d'entretien courant; et la location d'un break pour le Bureau de liaison de Doubaï (74 900 dollars);

d) L'assurance responsabilité civile pour un parc de 486 véhicules (22 100 dollars);

e) Le coût des pièces de rechange et des travaux de réparation et d'entretien : peinture, carrosserie, réparation de véhicules accidentés et d'éléments spécialisés et remplacement courant de pièces usées ou endommagées (1 million de dollars);

f) Les carburants et lubrifiants, sur la base d'une consommation estimée à 757 000 litres par an pour l'ensemble des véhicules de la MANUA, à raison de 1,36 dollar par litre, déduction faite d'un ajustement au titre des véhicules immobilisés et des montants facturés au personnel recruté sur le plan national pour les services de navette (772 000 dollars).

194. La variation entre les ressources demandées pour 2012 et les crédits approuvés pour 2011 s'explique essentiellement par ce qui suit :

a) L'achat du dernier lot de véhicules blindés sera soldé en 2011, de sorte qu'aucun véhicule supplémentaire ne devra être acheté en 2012, mis à part un autobus d'une capacité de 30 passagers, qui sera utilisé à l'aéroport de Kaboul, et un véhicule léger (4x4) de remplacement au Bureau de liaison de Téhéran;

b) Le nombre de chantiers prévus en 2012 sera plus faible qu'en 2011, de sorte que les ressources demandées au titre de la location d'engins de chantier et de matériel du génie seront moins élevées;

c) La consommation de carburants et lubrifiants sera plus faible, du fait d'une réduction du nombre de missions effectuées par la route, les conditions de sécurité dans le pays continuant de se détériorer.

195. Cette réduction des dépenses est en partie annulée par une augmentation des crédits demandés pour l'achat de matériel supplémentaire afin d'équiper les ateliers de véhicules pour qu'ils puissent assurer l'inspection et l'entretien des véhicules blindés lourds.

196. Le montant net prévu du solde inutilisé s'explique principalement par le fait que le nombre de véhicules blindés achetés pour les bureaux extérieurs a été inférieur à celui prévu au budget, la Mission ne s'étant pas déployée dans d'autres régions et n'ayant donc pas eu besoin de véhicules supplémentaires, et par une consommation de carburants et lubrifiants inférieure aux prévisions en raison du

maintien des restrictions aux déplacements par la route liées à la détérioration continue des conditions de sécurité dans le pays.

197. Les économies susmentionnées sont en partie annulées par une augmentation des dépenses prévues pour l'exercice 2010-2011 au titre de la location de véhicules, du fait de l'utilisation accrue d'engins de terrassement pour mener de nouveaux projets de construction et de renforcement de la sécurité, et du coût des pièces de rechange, des réparations et de l'entretien des véhicules blindés.

	<i>Crédits ouverts pour 2010-2011</i>	<i>Montant estimatif des dépenses pour 2010-2011</i>	<i>Montant estimatif du solde inutilisé 2010-2011</i>	<i>Total prévisions de dépenses pour 2012</i>	<i>Budget approuvé pour 2011</i>	<i>Variation 2011-2012</i>
<b>Transport aérien</b>	100 553,4	105 096,6	(4 543,2)	54 968,2	56 298,6	(1 330,4)

198. La flotte aérienne de la Mission se compose de 10 appareils (5 avions et 5 hélicoptères) qui totalisent 7 567 heures de vol (3 506 heures pour les avions et 4 061 heures pour les hélicoptères).

199. Le montant demandé de 54 968 200 dollars doit servir à financer :

- a) L'affrètement et l'exploitation des avions (19 980 900 dollars);
- b) L'affrètement et l'exploitation des hélicoptères (25 393 100 dollars);
- c) Le coût des carburants et lubrifiants, sur la base d'une consommation estimée à 5,6 millions de litres de carburant d'aviation, à raison de 1,8 dollar le litre, pour 7 567 heures de vol, déduction faite des sommes qui seront facturées à d'autres organismes des Nations Unies pour l'utilisation des appareils de la MANUA (8 577 800 dollars);
  - d) La prime d'assurance responsabilité civile (97 200 dollars);
  - e) Les droits d'atterrissage et les frais de manutention (325 900 dollars);
  - f) Le matériel et les fournitures utilisés pour assurer la sécurité aérienne et l'entretien des aérodromes et des hélistations, la protection individuelle et l'entretien du terminal de la MANUA (13 600 dollars);
  - g) L'indemnité de subsistance des équipages (289 400 dollars);
  - h) Les services de transport aérien (290 300 dollars), dont :
    - i) Les redevances de navigation aérienne pour les vols de la MANUA entre Kaboul et Doubaï et les redevances aéroportuaires dans les pays voisins (Ouzbékistan, Pakistan, République islamique d'Iran, Tadjikistan et Turkménistan) et dans d'autres pays européens et asiatiques (149 900 dollars);
    - ii) Le coût des tests/analyses mensuels du carburant d'aviation à raison de deux tests par mois au taux de 1 500 dollars chacun (36 000 dollars);
    - iii) Les redevances pour les services de localisation des aéronefs (24 400 dollars);
    - iv) Le coût des billets d'avion délivrés par les Services aériens d'aide humanitaire des Nations Unies pour le transport du personnel de la MANUA dans la zone de la Mission et vers Islamabad (80 000 dollars).

200. La variation entre les crédits demandés pour 2012 et ceux approuvés pour 2011 s'explique principalement par le fait qu'un hélicoptère de la Mission a été retiré du service, grâce à une programmation plus efficace des ressources aériennes, l'économie ainsi réalisée étant en partie annulée par l'augmentation des frais d'affrètement et d'exploitation des avions et par la hausse du prix du litre de carburant qui doit passer de 1,30 dollar en 2011 à 1,70 dollar en 2012.

201. L'augmentation nette des dépenses prévues pour l'exercice 2010-2011 a trait à l'affrètement et à l'exploitation des avions et découle d'une modification non prévue des prix contractuels, ainsi que d'une augmentation des droits d'atterrissage et frais de manutention liée à un accroissement de la fréquence des vols et à la hausse des tarifs applicables aux vols des DHC-7.

202. L'augmentation des dépenses susmentionnée est en partie annulée par le solde inutilisé prévu concernant :

a) L'affrètement et l'exploitation d'hélicoptères, du fait d'un déploiement tardif de ces appareils;

b) Les carburants et lubrifiants, compte tenu des sommes importantes remboursées par d'autres organismes des Nations Unies au titre de l'utilisation des appareils de la MANUA;

c) L'indemnité de subsistance des équipages, dont les membres ont passé moins de nuits que prévu en dehors de la zone de la Mission;

d) Les services, compte tenu du fait que les Services aériens d'aide humanitaire des Nations Unies ont été moins sollicités que prévu, la majorité des voyages du personnel étant assurés par les appareils de la Mission elle-même.

	<i>Crédits ouverts pour 2010-2011</i>	<i>Montant estimatif des dépenses pour 2010-2011</i>	<i>Montant estimatif du solde inutilisé 2010-2011</i>	<i>Montant total des dépenses prévues pour 2012</i>	<i>Budget approuvé pour 2011</i>	<i>Variation 2011-2012</i>
<b>Communications</b>	23 828,1	21 286,4	2 541,7	7 680,6	17 391,4	(9 710,8)

203. Le montant demandé (7 680 600 dollars) doit couvrir les frais relatifs aux communications, à savoir :

a) L'achat de matériel de communication supplémentaire, notamment de radios VHF portables à commutation automatique pour l'achèvement du projet Tetra, qui consiste à faire migrer les communications radio VHF/UHF vers des systèmes radioélectriques numériques, de liaisons numériques à hyperfréquences, d'un émetteur-récepteur VHF, bande d'aviation, station de base et de radios haute fréquence (3 030 800 dollars);

b) Le coût des communications commerciales, notamment les dépenses afférentes aux répéteurs de l'ensemble de la Mission, la location des circuits loués par Brindisi et le partage de la connexion Internet, le coût de l'accès local à Internet et de l'accès du Bureau commun d'appui de Koweït et des bureaux de liaison d'Islamabad et de Téhéran, une connectivité E1 spécialisée avec les bureaux de province, le coût des communications téléphoniques VSAT, par microstations terriennes (VSAT) pour les appels officiels, le coût des appels téléphoniques par satellite, les frais d'utilisation du réseau satellitaire mondial à large bande Inmarsat,

les coûts de communications téléphoniques locales GSM, le coût des appels officiels à des postes au Siège, les licences de télécommunications, les frais de location de boîtes postales, les frais de localisation des véhicules par système de positionnement universel (GPS), les dépenses afférentes aux répéteurs pour la vision VSAT avec le Koweït et entre les bureaux de province et Kaboul (3 776 700 dollars);

c) Le coût des services d'appui en matière de communications, à savoir l'appui centralisé apporté au réseau de communications vocales au taux de 25 dollars par an par poste, à raison de 2 312 postes téléphoniques, qui permet à la Mission d'accéder à l'ensemble des centraux téléphoniques automatiques privés et des services d'appui fournis par le DOMP à l'échelle mondiale (57 800 dollars);

d) Le coût des pièces de rechange et des fournitures (280 000 dollars);

e) L'acquisition de matériel d'information, notamment de matériel radio, d'un caméscope, d'un disque dur externe, et de matériel photographique (objectif et boîtier) (17 300 dollars);

f) Le coût des services à fournir dans le domaine de l'information, y compris l'impression des documents, la production et la diffusion d'émissions de radio et de télévision, les supports d'information destinés à la communauté, les expositions photographiques, les abonnements électroniques aux services de suivi quotidiens des médias et l'externalisation de services de mise en page et de traduction (500 000 dollars);

g) Le coût des fournitures et de l'entretien dans le domaine de l'information (18 000 dollars).

204. La différence entre les crédits demandés pour 2012 et le budget approuvé pour 2011 s'explique principalement par l'achèvement du projet de renforcement des systèmes de communications de la Mission en 2011 et le fait qu'aucun investissement n'est ainsi nécessaire en 2012; la diminution notable des dépenses réelles afférentes à l'utilisation des répéteurs par rapport à 2011 et l'exclusion des dépenses de ce type entre le Koweït et la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi, en Italie; et la prise en compte d'ajustements prévus pour le recouvrement des appels de type personnel effectués par les fonctionnaires et l'utilisation de lignes téléphoniques par d'autres entités.

205. Le montant estimatif net du solde inutilisé s'explique principalement par le fait que les dépenses afférentes aux répéteurs et à la location des lignes fournies par la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi ont été moins importantes que prévu par l'annulation des services de BlackBerry et de la connectivité E-1 spécialisée, la non-utilisation du système de localisation des véhicules par GPS, le matériel et les services n'ayant pas encore été mis à disposition, l'annulation des dépenses ayant trait aux répéteurs pour la liaison VSAT Koweït-Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi; et le fait que certains services d'information n'ont pas été fournis du fait d'un retard dans la mise en œuvre des activités prévues.

206. Les économies ainsi réalisées seraient annulées en partie par les dépenses supplémentaires prévues pour l'exercice biennal 2010-2011 pour l'acquisition de matériel de communication destiné au projet Tetra visant à renforcer l'infrastructure de communication de la Mission et à lui permettre de migrer d'un système analogue à un système numérique.



	<i>Crédits ouverts pour 2010-2011</i>	<i>Montant estimatif des dépenses pour 2010-2011</i>	<i>Montant estimatif du solde inutilisé 2010-2011</i>	<i>Montant total des dépenses prévues pour 2012</i>	<i>Budget approuvé pour 2011</i>	<i>Variation 2011-2012</i>
<b>Informatique</b>	17 513,7	18 471,1	(957,4)	3 322,1	11 540,7	(8 218,6)

207. Le montant demandé (3 322 100 dollars) doit permettre de couvrir les dépenses informatiques, notamment :

a) L'acquisition de matériel informatique supplémentaire, notamment l'achat d'ordinateurs portables nouveaux et de remplacement, d'écrans, d'imprimantes, de serveurs, de routeurs de réseaux et de commutateurs, de scanners et de matériel pour le système d'information géographique (SIG) (1 315 600 dollars);

b) L'achat de divers logiciels, y compris de logiciels destinés tout particulièrement à la Mission de systèmes de données et d'imagerie d'information géographique par satellite pour la production de cartes et l'entretien des logiciels d'information géographique (405 300 dollars);

c) Le coût des services informatiques nécessaires pour assurer la fourniture de services informatiques centralisés au quartier général de la Mission à Kaboul et à l'ensemble des bureaux locaux, ainsi que des services de stockage de données centralisés à la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi (673 400 dollars);

d) Les licences, les droits et la location de logiciels, gérés centralement en fonction du nombre d'ordinateurs de bureau et d'ordinateurs portables de la Mission (627 800 dollars);

e) Le coût des pièces de rechange et des fournitures (300 000 dollars).

208. La différence entre les crédits demandés pour 2012 et le budget approuvé pour 2011 s'explique principalement par l'achèvement du grand projet de renforcement des systèmes informatiques de la Mission en 2010-2011 et le fait qu'aucun investissement n'est ainsi nécessaire en 2012; économies annulées en partie par une augmentation des crédits nécessaires au paiement des licences et des droits et des dépenses afférentes à la location de logiciels du fait principalement de la quantité plus importante de matériel informatique utilisé et des coûts accrus par ordinateur.

209. L'augmentation prévue des crédits demandés au cours de l'exercice 2010-2011 s'explique par l'acquisition d'un système d'imagerie par satellite SPOT pour le système d'information géographique et d'autres logiciels; et l'acquisition de plus grandes quantités d'encre en poudre pour les imprimantes qui ne fonctionnaient pas correctement.

	<i>Crédits ouverts pour 2010-2011</i>	<i>Montant estimatif des dépenses pour 2010-2011</i>	<i>Montant estimatif du solde inutilisé 2010-2011</i>	<i>Montant total des dépenses prévues pour 2012</i>	<i>Budget approuvé pour 2011</i>	<i>Variation 2011-2012</i>
<b>Services médicaux</b>	1 665,7	1 350,9	314,8	721,9	843,1	(121,2)

210. Le montant prévu (721 900 dollars) tient compte du coût des services médicaux, notamment des évacuations de malades ou de blessés parmi le personnel de la Mission; de l'évacuation médicale par avion sanitaire réalisée par un prestataire de services local; des billets d'avion des personnes transférées pour des raisons médicales à l'étranger en l'absence de spécialistes sur place; l'entretien du matériel médical (261 500 dollars); et des fournitures médicales, notamment les médicaments et les fournitures de laboratoire (460 400 dollars).

211. La MANUA fournit des médicaments et des consommables à ses installations et antennes médicales établies dans les locaux de la Mission, notamment le service médical de Kaboul et huit antennes en province. Un recouvrement doit être effectué auprès du personnel de diverses entités des Nations Unies qui se rend dans les dispensaires et bénéficie de services médicaux sur la base du système de recouvrement des coûts.

212. La différence entre les crédits demandés pour 2012 et le budget approuvé pour 2011 s'explique principalement par l'achèvement en 2011 du processus d'acquisition de matériel médical supplémentaire nécessaire pour sauver des vies humaines sur tous les sites de la Mission, conformément au renforcement du dispositif de sécurité de la Mission en Afghanistan et au fait qu'aucun autre investissement n'est ainsi nécessaire en 2012, économies annulées en partie par l'augmentation des ressources destinées aux services médicaux, du fait de l'inclusion d'une évacuation médicale supplémentaire par avion sanitaire.

213. Le montant estimatif net du solde inutilisé s'explique principalement par le taux élevé de recouvrement auprès du personnel des différentes entités des Nations Unies qui se rend dans les dispensaires et bénéficie de services médicaux sur la base du recouvrement des coûts; ces recouvrements sont annulés en partie par les dépenses supplémentaires qu'il est prévu de faire au cours de l'exercice biennal 2010-2011 pour acquérir du matériel médical supplémentaire afin de respecter les nouvelles normes en matière de sécurité applicables aux bureaux de Kaboul et aux dispensaires régionaux.

	<i>Crédits ouverts pour 2010-2011</i>	<i>Montant estimatif des dépenses pour 2010-2011</i>	<i>Montant estimatif du solde inutilisé 2010-2011</i>	<i>Montant total des dépenses prévues pour 2012</i>	<i>Budget approuvé pour 2011</i>	<i>Variation 2011-2012</i>
Fournitures, services et matériel divers	4 400,2	4 981,4	(581,2)	3 293,5	2 841,2	452,3

214. Le montant prévu (3 293 500 dollars) pour les fournitures, les services et le matériel divers doit permettre de couvrir :

a) L'achat de matériel de bureau et de matériel à usage résidentiel, tels que climatiseurs, purificateurs d'air, ventilateurs, aspirateurs, distributeurs d'eau potable, trousse de premiers soins pour véhicules, chariots à bagages, balances, boîtes d'archivage et divers autres articles nécessaires pour les nouveaux locaux à usage de bureaux et d'habitation ou pour remplacer des équipements existant à Kaboul et dans les bureaux locaux (463 100 dollars);

b) Les équipements et matériel de détente pour les bureaux locaux, tels qu'équipements sportifs, matériel et fournitures de loisirs, notamment postes de télévision, tables de ping pong, projecteurs, articles de bibliothèque (livres, magazines, DVD) et autres articles pour la détente (199 000 dollars);

c) Le coût des abonnements, y compris la prolongation des abonnements existants, à divers journaux et magazines et au réseau de télévision par satellite et le coût des cartes et services de réseau câblé de télévision pour l'UNOCA et le complexe Alpha à Kaboul, ainsi que 7 bureaux de région et 15 bureaux de province (387 300 dollars);

d) Les coûts d'impression et de reproduction d'articles destinés à être utilisés au terminal aéroportuaire de la MANUA, comme les cartes d'embarquement des passagers des avions des Nations Unies, ainsi que par la Section du contrôle des mouvements, tels que les étiquettes pour marchandises dangereuses, les manuels de l'Association du transport aérien international nécessaires au personnel traitant les marchandises dangereuses, par la Section du transport de surface pour l'impression de documents ayant trait à la campagne sur la prudence au volant et divers formulaires utilisés pour répertorier diverses activités courantes, tels que les documents de transport, les bons d'intervention, les bons de carburant et de lavage de véhicules, etc.; ainsi que par le Groupe des droits de l'homme pour qu'il poursuive sa campagne en 2012 en utilisant la radio, la télévision et les médias écrits, notamment les affiches, divers rapports et brochures contenant d'importants messages, et qu'il mette au point des affiches et des fascicules visant à diffuser des messages courts et clairs sur les droits de l'homme et des plaquettes sur certaines questions relatives aux droits de l'homme qui tiennent compte du niveau d'alphabetisation et seront produits par le personnel du Groupe des droits de l'homme et diffusés dans le cadre d'autres initiatives d'information et de plaidoyer (50 000 dollars);

e) Les uniformes, drapeaux et autocollants pour le personnel de sécurité, le personnel militaire et le personnel de police, y compris les uniformes destinés aux agents de sécurité locaux et aux chauffeurs; et les vêtements et chaussures de sécurité pour le personnel travaillant dans les domaines du génie, des transports et des approvisionnements et du contrôle des mouvements (278 200 dollars);

f) Les fournitures, droits et services ayant trait à la formation (192 200 dollars);

g) Les dépenses de représentation à raison de 1 000 dollars par bureau local (23 bureaux), nécessaires pour promouvoir et mettre en œuvre une stratégie de dialogue et de coopération entre les communautés, villages, districts, provinces, groupes d'intérêts, structures tribales, dirigeants religieux, membres du Gouvernement, représentants élus et partis politiques aux niveaux des régions et des provinces (23 000 dollars);

h) Les frais de réception du Représentant spécial du Secrétaire général et de son adjoint afin de faciliter leurs relations officielles et celles de leurs équipes dirigeantes avec d'autres parties prenantes internationales (19 000 dollars);

i) Les assurances générales pour couvrir les fonds en transit et l'envoi de matériel et de fournitures dans la zone de la Mission (52 200 dollars);

j) Les frais bancaires versés aux établissements financiers dans les différents endroits où la Mission maintient des comptes bancaires, y compris les frais de transfert de fonds aux bureaux locaux et au Bureau d'appui commun de Koweït (171 000 dollars);

k) Les demandes d'indemnisation et règlements divers pour couvrir les plaintes de tiers pour des incidents causés par des membres du personnel de la Mission dans l'exercice de leurs fonctions et les pertes d'effets personnels (33 200 dollars);

l) Les frais de transport, y compris les services du courrier et de la valise diplomatique et les coûts de transit et les coûts connexes afférents à l'expédition de matériel et de fournitures aux bureaux locaux, au Bureau de soutien logistique de Doubaï et au Bureau d'appui commun de Koweït et à l'expédition de matériel entre la Mission et la Base logistique de Brindisi ainsi que les services de transit et les services connexes; les frais de surestarie et de stockage pendant les opérations de dédouanement et le coût des services du courrier et de la valise diplomatique. La Mission utilise les services de sociétés de transport privées pour transporter matériel et fournitures vers les bureaux locaux (1 233 500 dollars);

m) Les rations, notamment le maintien d'un stock de vivres d'urgence (rations), conformément aux normes minimales de sécurité opérationnelle pour l'Afghanistan, et la fourniture d'eau filtrée au personnel sur le lieu de travail, compte tenu de la piètre qualité de l'eau du robinet dans le pays (191 800 dollars).

215. La différence entre les crédits demandés pour 2012 et le budget approuvé pour 2011 s'explique principalement par les faits suivants :

a) L'augmentation des coûts de transport et coûts connexes résultant d'un accroissement du volume des documents officiels et du matériel et de leur envoi vers diverses zones de la Mission, y compris le Bureau d'appui commun de Koweït;

b) L'augmentation des frais de surestarie et de stockage du fait des retards pris pendant les opérations de dédouanement en Afghanistan;

c) L'accroissement des coûts d'envoi de matériel et de fournitures en Afghanistan, notamment par véhicule blindé.

216. Ces augmentations seraient annulées en partie par l'achèvement en 2011 du processus d'acquisition du matériel requis par le réseau de télévision par satellite pour les unités d'hébergement fournies par l'ONU dans les complexes de l'UNOCA et Alpha à Kaboul, ainsi que dans les bureaux locaux, notamment l'acquisition de matériel et de fournitures connexes, et l'acquisition d'autres matériel et fournitures nécessaires à la construction et à l'entretien d'autres unités d'hébergement fournies par l'ONU à Kaboul et dans les bureaux locaux.

217. L'augmentation estimative nette des crédits demandés pour l'exercice biennal 2010-2011 s'explique par :

a) L'acquisition de matériel supplémentaire, notamment de climatiseurs pour les nouvelles unités d'hébergement qui ont été construites pour le personnel dans des lieux comparativement plus sûrs, afin de parer aux menaces découlant de la poursuite de la détérioration de la situation en matière de sécurité dans le pays;

b) Les frais supplémentaires de transport et coûts connexes, notamment le paiement des frais de surestarie résultant des retards pris pendant le dédouanement

des biens destinés à la Mission et les frais supplémentaires tenant à l'envoi d'équipement et de véhicules blindés dans la zone de la Mission;

c) Le coût plus élevé que prévu des uniformes, drapeaux et autocollants du fait du prix supérieur des matériaux achetés par le biais du système de passation de contrats du Siège pour les vestes, les chemises, les pantalons, les bottes et les manteaux qui sont nécessaires pour le personnel de sécurité et autres.

218. Les dépenses supplémentaires seraient annulées en partie par un solde inutilisé escompté tenant :

a) Aux abonnements, du fait du coût inférieur aux estimations des services de réseau câblé de télévision pour les bureaux locaux;

b) Aux coûts des fournitures, droits et services concernant la formation du fait d'une mise en œuvre des activités de formation moins importante que prévue.

	<i>Crédits ouverts pour 2010</i>	<i>Montant estimatif des dépenses</i>	<i>Écart, économie (dépassement)</i>	<i>Montant total des dépenses prévues pour 2011</i>	<i>Montant net des dépenses pour 2011</i>	<i>Variation 2010-2011</i>
Projets à effet rapide	1 593,1	800,0	793,1	–	760,0	(760,0)

219. Aucun crédit n'est demandé pour 2012 du fait de l'interruption temporaire des projets à effet rapide devant permettre l'évaluation des effets des divers projets entrepris par la Mission en 2011. Un montant nominal est proposé pour les activités d'information dans le cadre des services d'information.

220. Le montant prévu du solde inutilisé s'explique principalement par la réorganisation des activités, dans le cadre de laquelle une partie du financement de 2010 approuvé pour cette catégorie a été réalignée pour renforcer la sécurité sur les sites de la Mission partout en Afghanistan; et les capacités limitées de la Mission de mettre en œuvre des projets à effet rapide sur le terrain compte tenu de la poursuite de la détérioration de la situation en matière de sécurité dans le pays.

## V. État récapitulatif de la suite donnée aux recommandations formulées par les organes de contrôle interne et externe et par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires

Résumé de la recommandation

Suite donnée à la recommandation

### Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires

**Application de la résolution 63/261 de l'Assemblée générale relative au renforcement du Département des affaires politiques et aux prévisions de dépenses relatives aux missions politiques spéciales, missions de bons offices et autres initiatives politiques autorisées par l'Assemblée générale ou le Conseil de sécurité (A/65/602)**

Le Comité consultatif se félicite des améliorations apportées à la présentation du budget des missions politiques spéciales et notamment de l'inclusion,

La MANUA a modifié les indicateurs de succès et les mesures des résultats pour qu'ils correspondent mieux aux activités menées par la Mission en vue d'améliorer

conformément à une requête qu'il avait formulée, de renseignements sur l'exécution des programmes en 2010 pour les deux plus grandes missions, à savoir la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) et la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI) (A/64/7/Add.13, par. 7 et 9). Il y a toutefois lieu de s'attacher davantage à formuler les indicateurs de succès de manière à faciliter la mesure des résultats et à favoriser une meilleure évaluation des progrès accomplis dans la concrétisation des résultats escomptés. Le Comité estime aussi que l'on devrait s'employer à harmoniser davantage la qualité de la présentation du budget pour l'ensemble des missions politiques spéciales. S'agissant des rapports sur les résultats obtenus, il rappelle que la réduction des besoins au titre de certains objets de dépense n'est pas nécessairement synonyme d'économies et qu'elle peut être la conséquence d'une sous-utilisation des crédits ou d'une surestimation des dépenses (par. 14).

Le Comité consultatif a également noté que les propositions budgétaires des missions politiques spéciales comportaient des informations relatives à la coopération et à la coordination avec d'autres entités des Nations Unies. Le Comité estime qu'il convient de s'employer davantage à prendre en compte les possibilités de coopération entre les différentes présences des Nations Unies dans une zone géographique donnée, par exemple en matière de transports terrestres, et à étudier, autant que faire se peut, les possibilités de partage des coûts en vue de réaliser des économies et des gains d'efficacité en ce qui concerne les services ou les équipements (par. 15).

les résultats relatifs aux principaux faits nouveaux intervenus pendant le deuxième semestre de 2010 et 2011, notamment l'élaboration du Processus de Kaboul et la mise en place de la Jirga consultative pour la paix.

La MANUA continue de s'attacher à réduire les dépenses opérationnelles et les frais d'entretien en concluant des accords sur les services communs avec d'autres organismes des Nations Unies. C'est le cas pour les complexes d'Hérat, d'Islamabad et de Téhéran et le Centre d'opérations des Nations Unies en Afghanistan à Kaboul, qui abritent plusieurs organismes, ainsi que pour le Bureau d'appui commun de Koweït de la MANUA qui partage des locaux avec la MANUI. Par ailleurs, en ce qui concerne le dispositif intégré de gestion de la sécurité, une équipe de coordination du dispositif de sécurité, regroupant la MANUA, le Département de la sûreté et de la sécurité et l'équipe de pays des Nations Unies, mène ses activités dans le cadre d'arrangements de partage des coûts. Des accords sur les services communs afférents aux arrangements en matière de sécurité ont été conclus entre la MANUA et d'autres organismes pour les complexes de la Mission à Hérat, Ghor, Farah, Badghis, Maïmana, Konduz, Fayzabad, Deykandi, Gardez, Khost, Tarin Kot et Qalat, ainsi qu'au Centre d'opérations à Kaboul. La MANUA continuera de chercher des solutions pour réduire ses dépenses en 2012.

Le Comité consultatif estime que les budgets des missions politiques spéciales devraient comporter des informations sur toutes les ressources fournies par les différentes sources de financement. Par exemple, dans les ressources demandées pour le Bureau du Représentant spécial pour la prévention du génocide et des atrocités de masse, il n'a pas été fait mention de l'appui reçu au titre des ressources extrabudgétaires sous forme de postes. Les informations pertinentes ont été communiquées au Comité à sa demande. Le Comité consultatif estime que le volume des ressources extrabudgétaires fournies aux missions politiques spéciales doit faire l'objet de renseignements complets, qui permettront de procéder à une analyse claire et transparente des crédits demandés au regard des moyens proposés au titre des différents types de financement et des besoins identifiés. Par ailleurs, les documents budgétaires des missions politiques spéciales devraient comporter systématiquement les informations suivantes : les taux de vacance effectifs et les taux retenus dans les budgets; les variations des ressources nécessaires; les organigrammes, y compris les postes existants et les postes proposés, ainsi que les classes des postes; et une mention indiquant si un poste prévu a fait l'objet d'une demande antérieure (par. 16).

Le Comité consultatif a déjà fait des observations sur les restructurations successives opérées par la Mission depuis 2009 (voir A/64/7/Add.13, par. 135). Il comprend que la Mission doit s'adapter à des priorités redéfinies et se donner les moyens de mener à bien les programmes les plus importants tout en protégeant le matériel et le personnel, compte tenu des conditions de sécurité qui règnent dans la zone. Il se félicite que les structures hiérarchiques aient été rationalisées et que les fonctions qui faisaient double emploi aient été éliminées, ce qui devrait améliorer la communication et favoriser le travail d'équipe. Il n'est donc pas opposé à la restructuration proposée pour 2011. Toutefois, il craint les restructurations continues, qui risquent de détourner l'attention de la Mission et de l'empêcher de se concentrer sur l'exécution de son mandat. Il estime qu'il faut que la Mission trouve un équilibre entre stabilité et capacité d'adaptation à l'évolution des conditions opérationnelles ou à d'éventuelles modifications de son mandat. Une analyse de la façon dont la réorganisation a contribué à l'exécution du mandat de la Mission devrait apparaître dans le projet de budget pour 2012 (par. 151).

Comme elle en a l'habitude, la Mission communique des renseignements sur les ressources supplémentaires disponibles dans l'état récapitulatif du présent document. Des discussions sont actuellement en cours au sujet de l'appui qui pourrait être accordé au Conseiller spécial par le biais de l'UNOPS. Dans l'état actuel des choses, la Mission espère conserver un financement analogue à celui de 2011, soit environ 200 000 dollars, comme indiqué au paragraphe 34 du présent document.

Une analyse globale de la restructuration opérée en 2011, indiquant les avantages obtenus en ce qui concerne les structures hiérarchiques et la cohérence générale de l'organisation par rapport aux domaines d'action prioritaires de la Mission ainsi que les réductions de coûts et les synergies dans le cadre d'une intégration plus large de ses activités avec celles d'autres entités du système des Nations Unies, est exposée aux paragraphes 15 et 16 du présent document.

Le Comité consultatif a aussi été informé du soutien que la MANUI fournissait au bureau de la MANUA au Koweït, sous la forme de services de base et de fournitures, ainsi que de 14 véhicules prêtés à titre gracieux. Le Comité s'est toujours montré favorable au renforcement de la coopération au sein des missions et entre missions d'une même zone géographique lorsque cela peut produire des gains d'efficacité et des économies. Il estime toutefois que, dans l'intérêt de la transparence budgétaire et du respect des règles comptables, les crédits affectés à la coopération entre missions et les gains d'efficacité obtenus devraient apparaître clairement dans les budgets des missions concernées (par. 210).

---

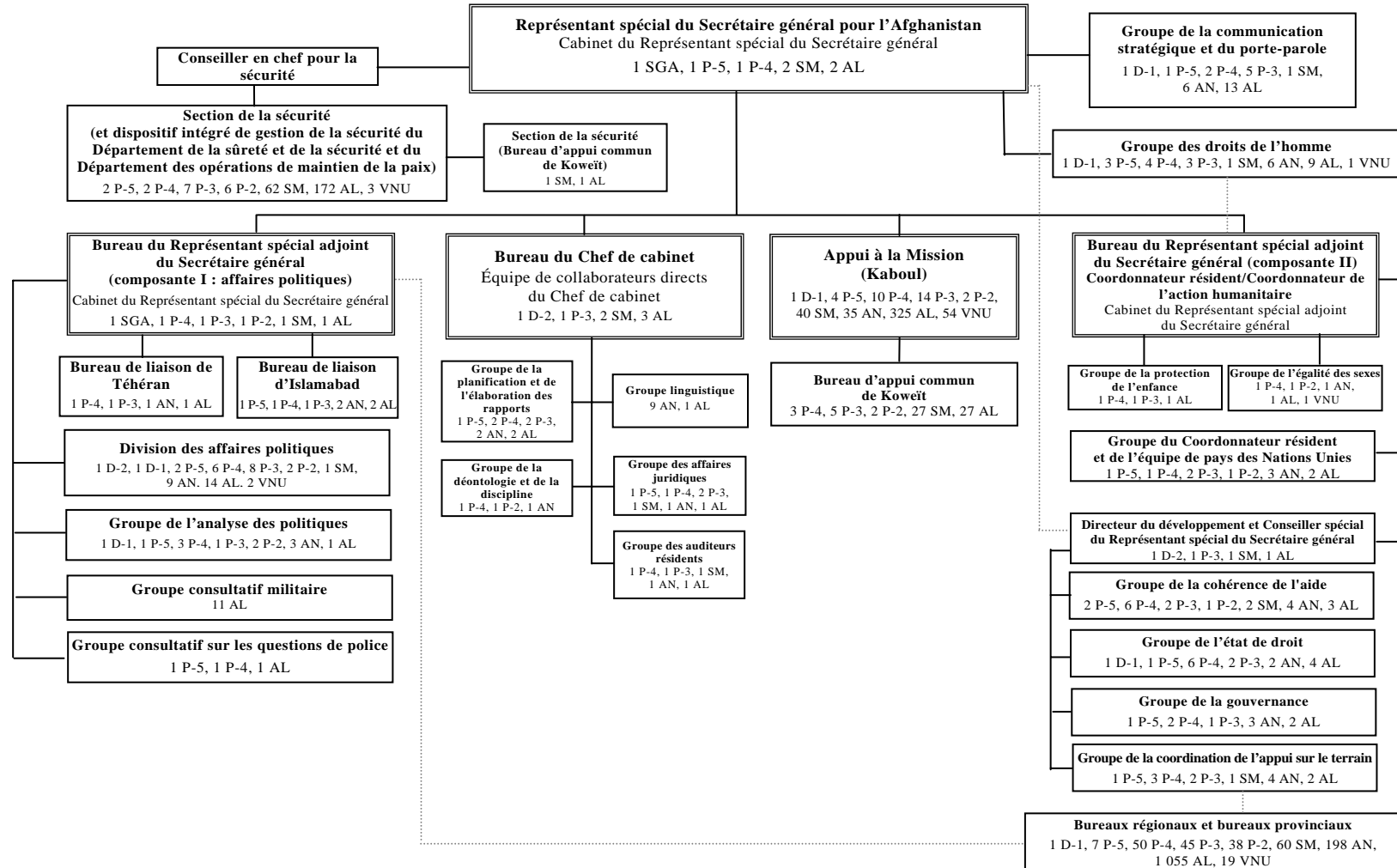
Les crédits affectés à la coopération entre les missions et les gains d'efficacité qui seront réalisés grâce au regroupement des services de soutien avec la MANUI grâce au Bureau d'appui commun de Koweït apparaîtront dans un document budgétaire distinct.



# Annexe I

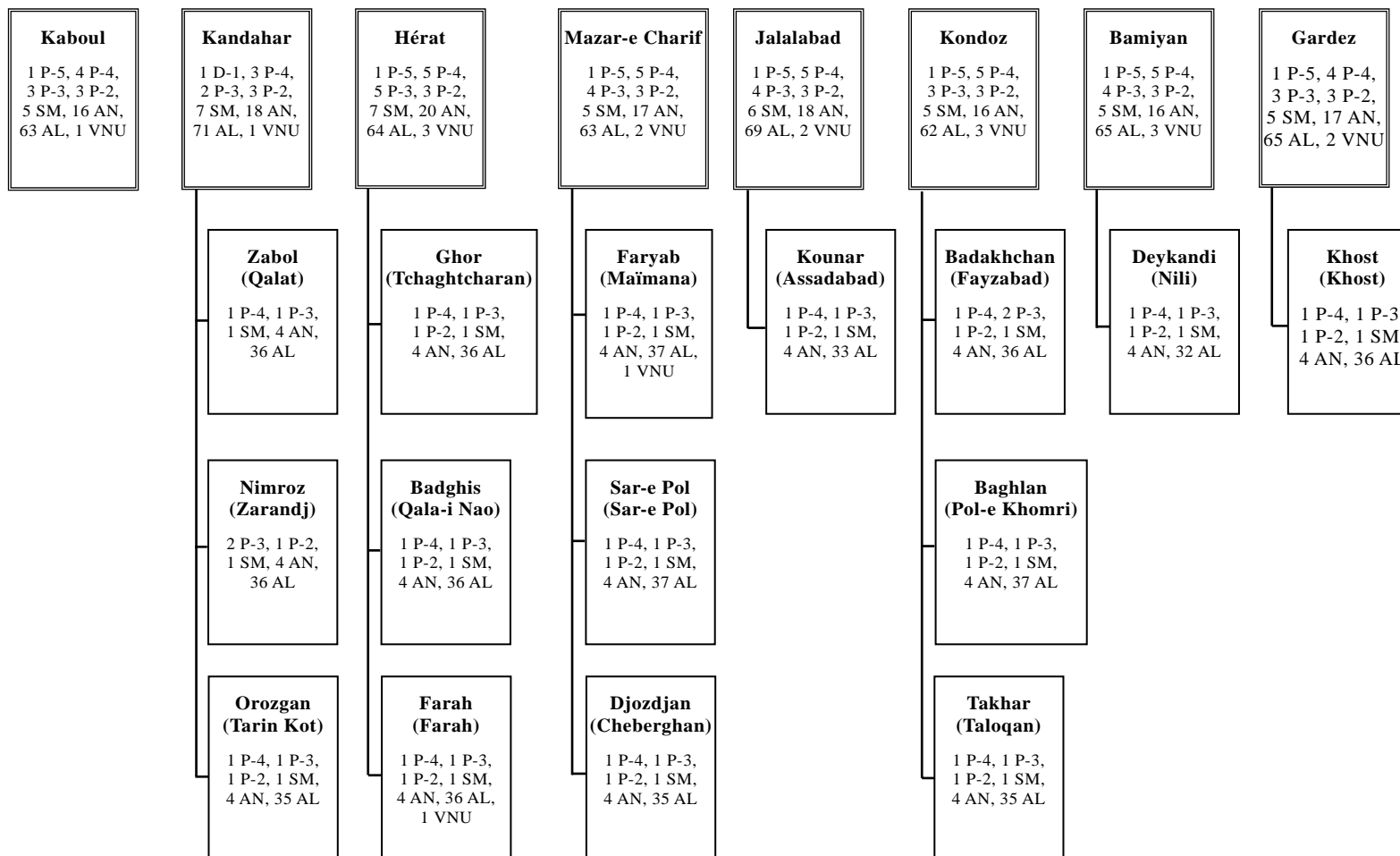
## I. Organigrammes

### A. Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan

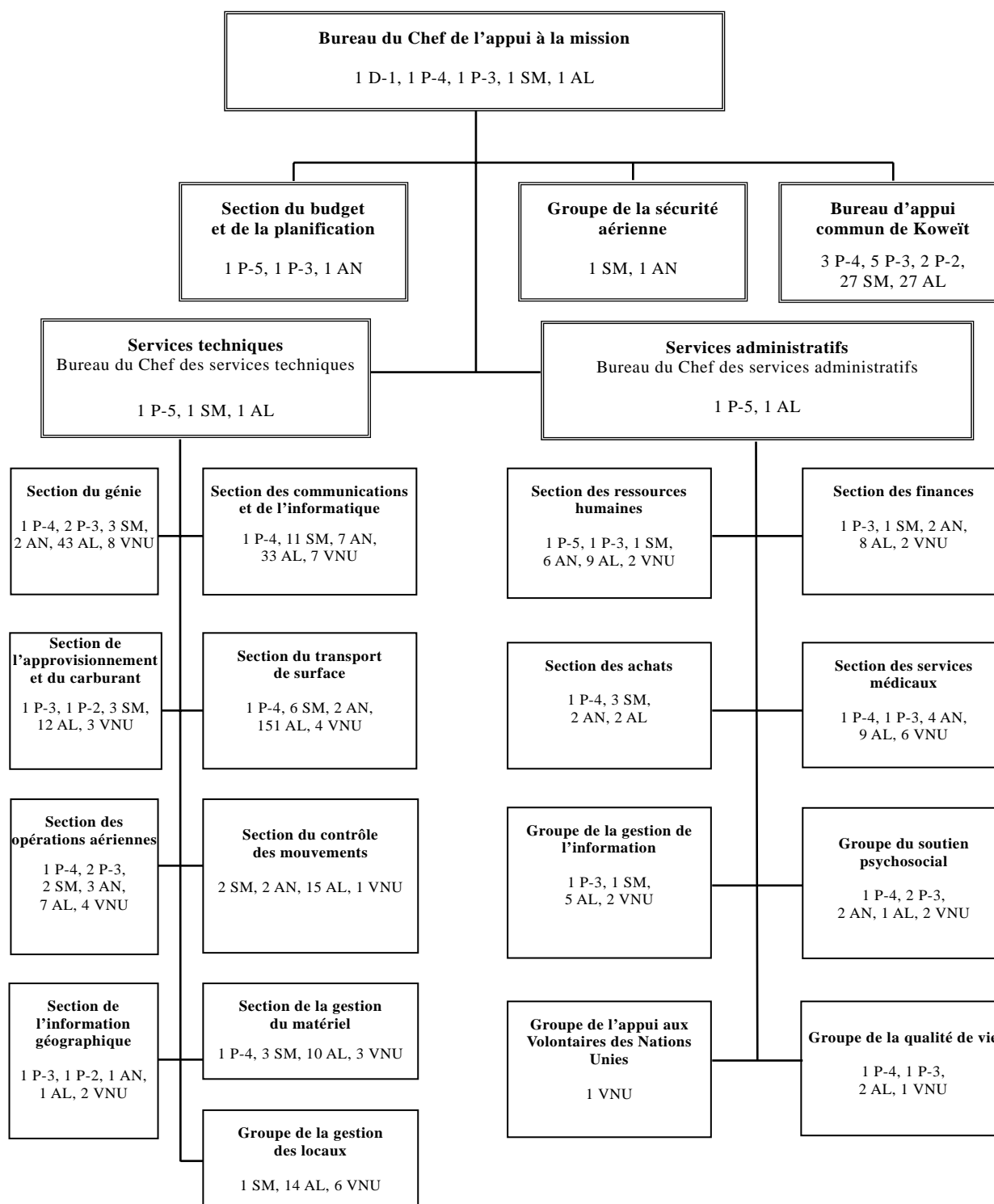


*Abréviations* : SGA : secrétaire général adjoint; SSG : sous-secrétaire général; SM : agent du Service mobile; AL : agent local; AN : administrateur recruté sur le plan national; VNU : Volontaire des Nations Unies.

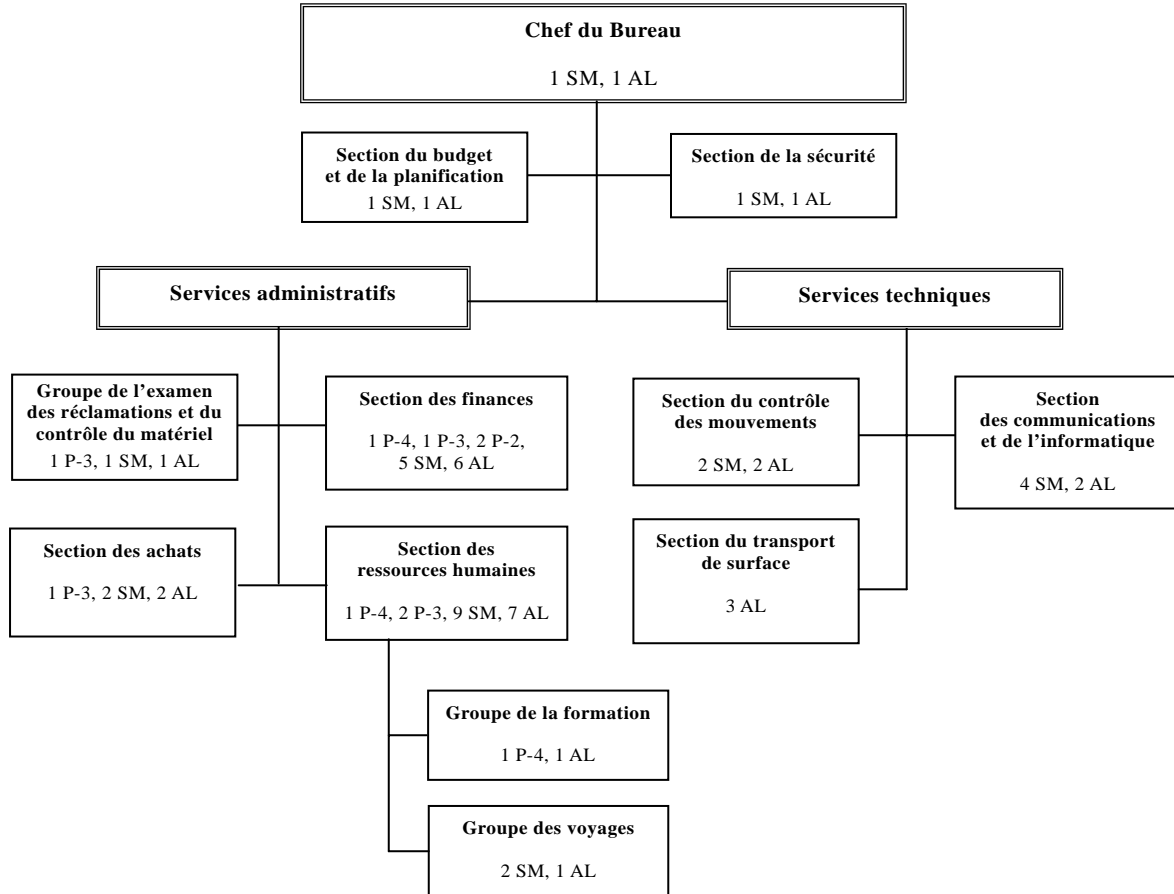
## B. Bureaux régionaux et bureaux provinciaux



### C. Appui à la Mission (Kaboul)



### D. Bureau d'appui commun de Koweït



## Annexe II

### Coût estimatif des mesures de sécurité en 2012<sup>a</sup>

(En dollars des États-Unis)

<i>Description</i>	<i>Coût estimatif</i>
Personnel recruté sur le plan international <sup>b</sup>	16 349 500
Personnel recruté sur le plan national <sup>c</sup>	12 959 100
Volontaires des Nations Unies <sup>d</sup>	167 900
Services de sécurité	12 671 600
Achat de matériel de sûreté et de sécurité	2 361 800
Uniformes	190 900
Fournitures pour la défense des périmètres	245 200
Formation	106 200
Matériel de transmission (téléphones Thuraya)	36 200
Frais de localisation des véhicules par GPS	360 000
<b>Total</b>	<b>45 448 400</b>

<sup>a</sup> Aux prix courants.

<sup>b</sup> Dont 121 postes donnant lieu à un recrutement sur le plan international (2 P-5, 2 P-4, 15 P-3, 6 P-2, 96 agents du Service mobile).

<sup>c</sup> Dont 581 postes donnant lieu à un recrutement sur le plan national (8 administrateurs, 573 agents locaux).

<sup>d</sup> Dont 3 Volontaires des Nations Unies.

## Annexe III

**Renseignements sur les activités de fond menées  
par les organismes, fonds et programmes des Nations  
Unies collaborant avec la MANUA sur des questions  
ayant trait aux programmes (intégrées, le cas échéant)**

<i>Programme</i>	<i>Organismes, fonds et programmes</i>	<i>Période considérée et ressources à la disposition des organismes, fonds et programmes pour cette activité</i>	<i>Description</i>
Cadre de gestion des activités de fond des organismes, fonds et programmes des Nations Unies	PNUD, Bureau de la coordination des affaires humanitaires, Centre de lutte antimines (Afghanistan), UNICEF, UNIFEM, FNUAP, PAM, BIT, UNOPS, UNODC, ONU-Habitat, OIM, HCR, OMS, Banque mondiale, OACI, ONUSIDA, Bureau des affaires spatiales, CESAP, Département de la sûreté et de la sécurité, HCDH, CNUCED, OMT, Fonds international pour le développement agricole, PNUE, ONUDI	Un crédit de 105 000 dollars a été inscrit au budget au titre du Bureau de la coordination des activités de développement pour financer des agents recrutés sur le plan national et des activités de coordination, notamment le cadre stratégique intégré, et des exercices menés par l'équipe de pays des Nations Unies en vue de déterminer l'importance des programmes et de gérer les risques.	Le Bureau du Coordonnateur résident, qui est hébergé dans les locaux de la MANUA, coordonne et fournit des conseils à tous les organismes, fonds et programmes des Nations Unies présents en Afghanistan. Les mécanismes existants varient et prennent des formes différentes selon la région ou la province. L'équipe de pays des Nations Unies est le mécanisme national et global qu'utilise le Représentant spécial adjoint du Secrétaire général/ Résident coordonnateur/ Coordonnateur de l'action humanitaire pour piloter et coordonner l'action de tous les organismes des Nations Unies.
Assistance électorale	PNUD	Le projet d'assistance électorale du PNUD (Elect) a été prorogé, sans incidences financières jusqu'à la fin du mois de juin 2011. Le PNUD est en train de créer un nouveau fonds commun multilatéral qui servira principalement à financer la mise en place de l'infrastructure et des institutions électorales locales et à les doter des connaissances spécialisées nécessaires pour assurer un processus électoral plus viable.	La MANUA mène plusieurs activités visant à appuyer le processus électoral et à favoriser son bon déroulement. Elle fournit des spécialistes locaux et des analyses de la situation politique au niveau local et joue un rôle de catalyseur entre les principaux acteurs. Elle contribue à l'organisation de la vie politique, identifie les lacunes et prodigue des conseils à tous les niveaux, tandis que le programme Elect du PNUD fournit une assistance technique dans le domaine des achats grâce à son personnel qui travaille dans les mêmes locaux que la Commission électorale indépendante. Les principaux mécanismes existants sont les suivants :

Programme	Organismes, fonds et programmes	Période considérée et ressources à la disposition des organismes, fonds et programmes pour cette activité	Description
Groupe de soutien à la paix	UNOPS	Le Gouvernement danois a versé un montant de 300 000 dollars à l'UNOPS au titre de ce programme. Les fonds sont débloqués conformément à un mémorandum d'accord entre la MANUA et l'UNOPS portant sur la fourniture d'un appui technique par ce dernier. L'UNOPS établit chaque trimestre des rapports d'activité destinés au Gouvernement danois.	<p>– Le Comité directeur du projet, coprésidé par la Commission électorale indépendante ou la Commission des plaintes électorales (selon le cas) et le PNUD et réunissant la MANUA, le PNUD, les donateurs et les principales parties prenantes nationales, selon les besoins;</p> <p>– La réunion du groupe technique, coprésidé par la Commission électorale indépendante ou la Commission des plaintes électorales et le PNUD, à laquelle participent la Commission électorale indépendante, le PNUD, les partenaires de réalisation, les donateurs du programme Elect et d'autres participants, selon ce qui a été convenu;</p> <p>– Le dispositif de vidéoconférence sur les élections avec le Siège, avec la participation de la MANUA, du programme Elect (PNUD), du Département des opérations de maintien de la paix, du PNUD et du Département des affaires politiques.</p>
			La MANUA apporte un appui au processus de paix et de réconciliation mis en place par le Gouvernement afghan. Elle fournit des services techniques dans des domaines spécifiques, ainsi qu'un appui logistique aux efforts de sensibilisation du Haut Conseil pour la paix, entre autres choses. Plusieurs membres de la communauté internationale ont demandé de quelle manière ils pouvaient appuyer les efforts de la MANUA dans ce domaine.

<i>Programme</i>	<i>Organismes, fonds et programmes</i>	<i>Période considérée et ressources à la disposition des organismes, fonds et programmes pour cette activité</i>	<i>Description</i>
Remédier aux carences dans le domaine de la sécurité	PNUD, Département de la sûreté et de la sécurité de l'ONU	Le projet a reçu les fonds suivants : Gouvernement irlandais : 200 000 euros; MANUA : 5 millions de dollars; Gouvernement japonais : 17 millions de dollars.	<p>Pour répondre aux besoins du Gouvernement en matière de services techniques spécialisés à l'appui de son programme dans ce domaine, il a été décidé d'établir, conjointement avec l'UNOPS, un mécanisme permettant de recruter pour de courtes périodes des consultants qui aideraient la MANUA à fournir une assistance au Gouvernement en temps voulu et de manière efficace. Un mémorandum d'accord portant sur la fourniture de services techniques a donc été signé entre la MANUA et l'UNOPS, à la suite de quoi une première contribution a été reçue d'un donateur. Le projet devrait permettre d'accroître la capacité du Gouvernement de diriger et d'entreprendre des activités par le biais du Haut Conseil pour la paix et des mécanismes connexes à l'appui du processus de paix et de réconciliation.</p> <p>Le projet visant à remédier aux carences dans le domaine de la sécurité a pour objectif de recruter, former et équiper 2 000 policiers afghans pour qu'ils assurent la protection du système des Nations Unies en Afghanistan, notamment qu'ils protègent les installations, escortent le personnel et constituent une force de réaction rapide dans les situations d'urgence. Le Représentant spécial adjoint (composante II) préside le comité directeur du projet au nom du Représentant spécial. Le comité directeur fixe les grandes orientations stratégiques du projet, compte tenu des difficultés que pose à l'ONU la détérioration des</p>



Programme	Organismes, fonds et programmes	Période considérée et ressources à la disposition des organismes, fonds et programmes pour cette activité	Description
Programme de paix et de réconciliation en Afghanistan	PNUD	<p>Sur le montant total de 141 188 245 dollars annoncé pour le programme de paix et de réconciliation en Afghanistan, 139 357 259 dollars ont été versés à ce jour. Le PNUD est chargé de programmer l'utilisation des fonds annoncés dans le cadre du volet B, qui s'élève actuellement à 73 938 351 dollars. Globalement, les gouvernements donateurs ont versé les montants suivants pour financer le projet : États-Unis : 50 millions de dollars; Australie : 5 940 000 dollars; Finlande : 2 470 000 dollars; Japon : 52 055 941 dollars; Allemagne : 13 605 442 dollars; Italie : 5 633 803 dollars; Danemark : 2 643 165 dollars; Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord : 8 797 195 dollars; Estonie : 42 699 dollars.</p>	<p>conditions de sécurité. Le projet est géré par le PNUD au nom du système de Nations Unies, le Département de la sûreté et de la sécurité fournissant des conseils techniques. Le projet a débuté en novembre 2010 et devrait durer 2 ans.</p> <p>La MANUA participe à l'élaboration et à la mise en œuvre du programme de paix et de réconciliation et dialogue régulièrement avec toutes les parties prenantes sur les questions de fond dans ce domaine, notamment en participant à l'examen des projets au titre du programme en sa qualité de membre du Comité technique. La Mission a également activement participé aux travaux du Sous-Comité spécial pour la paix et la réintégration qui s'est réuni en janvier et à la Conférence d'examen du programme de paix et de réconciliation en Afghanistan tenue en mai en vue d'améliorer l'exécution globale du programme. Le PNUD fournit une assistance technique au secrétariat commun du programme et gère les fonds alloués au titre du volet B (l'un des trois volets du programme). Il procède notamment aux décaissements une fois que les projets présélectionnés par le Comité technique ont été examinés par le Comité de surveillance financière.</p>